

Rapport

2025



sur la situation en matière de
développement durable
du Département
des Pyrénées-Orientales



leDepartement66.fr







PROPOS INTRODUCTIF

Pour mémoire

L'article 255 de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un **rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable**.

Ce rapport porte notamment sur :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
- un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire,
- l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Outre l'obligation légale, le présent rapport a pour ambition de **mettre en exergue l'action menée par le Département des Pyrénées-Orientales** depuis de nombreuses années en faveur du développement durable et poursuit plusieurs objectifs :

- ➔ Appréhender la contribution globale de la collectivité aux finalités du développement durable à travers la mise en lumière de son activité et de ses politiques,
- ➔ Valoriser l'engagement du Département en faveur du développement durable,
- ➔ Renforcer la lisibilité de l'action de la collectivité en la matière, que ce soit dans son fonctionnement, dans ses politiques obligatoires ou volontaires, au bénéfice des acteurs du territoire et de la population,
- ➔ Aider à replacer l'action de la collectivité dans une vision fédératrice permettant de contribuer localement à un mode de développement plaçant l'individu au cœur des préoccupations.

Ce rapport présente les actions du Département qui contribuent aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Il présente la situation de la collectivité départementale relevée en septembre 2025. L'évolution des actions est analysée au regard des indicateurs de réalisation et d'impact des 5 dernières années complètes de 2020 à 2024 et de celles relevées sur le premier semestre 2025, dans la mesure du possible.

Il constitue un point d'étape dans cette démarche de progrès dans laquelle l'institution, les élus et les agents sont engagés.

Par le regard qu'il apporte sur les pratiques et les actions de la collectivité, il offre l'opportunité d'une analyse constructive dans l'objectif de nourrir le débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport se décline en deux parties :

- ✗ Une première partie qui aborde le contexte général et l'engagement du Département dans le développement durable,
- ✗ Une seconde partie qui s'attache à montrer en quoi et comment les politiques publiques conduites par le Département contribuent à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable.



2 - Le budget vert : un outil d'analyse environnementale et d'aide à la prise de décision

La loi du 29 décembre 2023 de finances instaure l'obligation pour les collectivités et les groupements de plus de 3.500 habitants de se doter d'un **budget vert**, c'est-à-dire un document budgétaire présentant l'impact environnemental de leurs dépenses. À partir de l'exercice 2024, ce document intitulé « **Impact du budget pour la transition écologique** » présentera dans les collectivités concernées "les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement, à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France".

Le décret du 16 juillet 2024 rappelle les **six objectifs de développement durable** prévus par le droit de l'Union européenne et précise que les dépenses des collectivités sont analysées sous l'angle de l'axe atténuation au changement climatique à compter de l'exercice 2024, auquel s'ajoute l'angle de la préservation de la biodiversité à compter de l'exercice 2025. Il prévoit d'étendre l'analyse à l'ensemble des objectifs environnementaux à compter de l'exercice 2027, sous réserve que les éléments méthodologiques associés soient produits et mis à disposition des collectivités en amont.

Axe 1° atténuation du changement climatique

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

Axe 3° gestion des ressources en eau

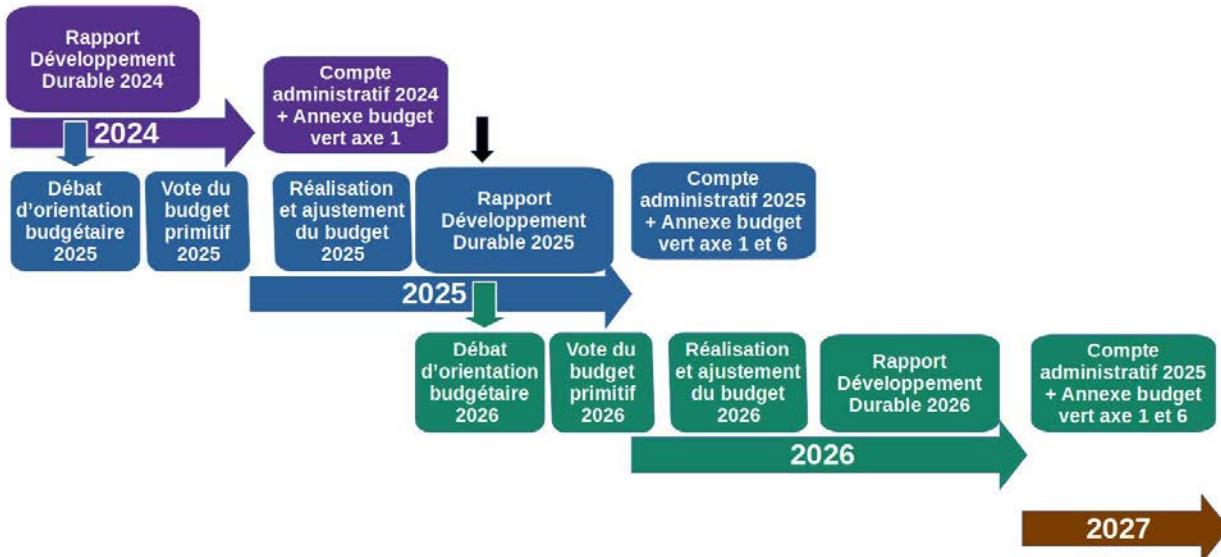
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

En juin 2025, le document concernant l'impact du budget pour la transition écologique a été présenté à l'Assemblée départementale en annexe du compte administratif 2024. Il présente les dépenses en investissement sur « l'axe 1 : lutte contre le changement climatique ». Sur un total de dépenses mandatées de 70 317 254,18€, l'impact pour la transition écologique est le suivant :

- 9 845 756,23€ sont favorables,
- 4 539 501,13€ sont défavorables,
- 37 397 855,61 sont neutres,
- 18 534 141,21 sont non cotées.





SOMMAIRE

Partie 1 – LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ	Page
1 - Le positionnement du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	10
1.1 - La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	10
1.2 - Une démarche interne répondant aux principes du développement durable	10
1.3 - Le Département, fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de développement durable	11
2 – 2025, l'Agenda 2030 à mi-parcours: agir vite, ensemble et à grande échelle	11
2.1 – Une déclaration universelle pour remobiliser les États à l'atteinte des objectifs	11
2.2 – L'urgence nationale de limiter le réchauffement climatique	11
2.3 - Labo P.O., un laboratoire départemental des solutions face au changement climatique	11
3 - Le cadre logique du rapport	12
3.1- Le contexte général et les enjeux du développement durable	12
3.2 - Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies	12
Partie 2 – LE DÉPARTEMENT EN ACTION	
ODD 1 – Pas de pauvreté	14
1.1 - L'insertion au service du Développement Durable	15
1.2 - Favoriser l'orientation et l'emploi des allocataires du rSa	16
1.3 - Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)	17
1.4 - Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement et de l'hébergement	18
1.5 - Lutte contre la précarité énergétique	19
1.6 - Rénovation et adaptation à la perte d'autonomie des logements du parc privé à vocation sociale	20
1.7 - Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux	21
ODD 2 – Faim « zéro »	22
2.1 – Achats et aides alimentaires d'urgence	23
2.2 - Favoriser une alimentation solidaire et locale	24
2.3 - Création de jardins familiaux	25
2.4 - Aménagement foncier rural et lutte contre la friche	26
2.5 - Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités	27
ODD 3 – Bonne Santé et Bien-être	28
3.1 - Dispositif pour les collégiens boursiers	29
3.2 - La Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI)	30
3.3 - Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)	31
3.4 - Plan d'aide à l'investissement (PAI) en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées	32
3.5 - Prévention de la perte d'autonomie	33
3.6 - Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	34
3.7 - Santé et territoire	35
3.8 – Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges	36



ODD 4 – Éducation de qualité	37
4.1 - Éducation à l'environnement et au Développement Durable (EEDD)	38
4.2 - Programme pédagogique et éducation dans les collèges	39
4.3 - Construction durable et recherche de performance environnementale dans les collèges	40
4.4 – Archéologie départementale	41
4.5 – Archives départementales	42
4.6 - Patrimoine mobilier, artistique et maritime du territoire	43
4.7 - Aides à la valorisation du patrimoine historique	44
4.8 - Développer la lecture publique et l'accès à une offre culturelle de qualité	45
4.9 - Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles du personnel des médiathèques	46
4.10 - Programmation autour des arts plastiques et des spectacles vivants	47
4.11 - Aides financières en faveur de la Culture, de la Catalanité et au titre des Congrès et Manifestations	48
4.12 - Exemplarité environnementale des Animations et Festivités	49
ODD 5 - Égalité entre les sexes	50
5.1 - Égalité femmes - hommes	51
5.2 - Lutte contre les LGBT-phobies	52
5.3 - Égalité professionnelle femmes-hommes	53
5.4 - Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations	54
ODD 6 – Eau propre et Assainissement	55
6.1 - Garantir à tous l'accès à l'eau et à l'assainissement	56
6.2 - Préserver la qualité de la ressource en eau	57
6.3 - Gestion durable des espaces verts	58
6.4 - La gestion de l'eau dans les sites départementaux	59
ODD 7 – Énergies propres et d'un coût abordable	60
7.1 - Approvisionnement en énergie et part des renouvelables	61
7.2 - Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental	62
7.3 - Programme Bois Énergie	63
7.4 - Performance énergétique des logements : chèque isolation	64
7.5 - Thémis Solaire Innovation	65
ODD 8 – Travail décent et croissance économique	66
8.1 - La clause sociale dans les marchés publics	67
8.2 - Prévention des risques professionnels et médecine préventive	68
8.3 - Développement de compétences et sensibilisation des agents du Département	69
8.4 - Projets de développement des monuments et sites patrimoniaux départementaux	70
8.5 - Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du département	71
8.6 - Promouvoir un tourisme et des loisirs durable, solidaire, innovant et répondant aux défis environnementaux et humains	72
8.7 - Le développement raisonné et concerté des sports et activités de pleine nature (APN)	73
8.8 - Itinéraires de Promenades et de Randonnées - Réseau Rando66	74



ODD 9 – Industrie, Innovation et infrastructures	75
9.1 - Optimisation des routes départementales	76
9.2 - Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration	77
9.3 - Mesure du trafic routier	78
9.4 - Gestion du patrimoine arboré départemental	79
9.5 - Développement durable du port de Port-Vendres	80
9.6 - Infrastructures multimodales – Aires de covoiturage multimodales	81
9.7 - Plan Vélo Départemental 2024 - 2030	82
9.8 - Politique départementale Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans	83
ODD 10 – Inégalités réduites	84
10.1 - La politique départementale d'inclusion numérique	85
10.2 – Accueil social inconditionnel	86
10.3 - Égalité d'accès à la pratique (sport et handicap) et lutte contre les violences et la discrimination	87
10.4 - Sensibilisation au handicap et à la vieillesse	88
10.5 - Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap ou en usure professionnelle	89
10.6. Associations à caractère social Enfance Famille	90
ODD 11 – Villes et communautés durables	91
11.1 - Favoriser un urbanisme écocitoyen	92
11.2 - Faire vivre l'Observatoire Départemental de l'Habitat 66 - outil d'animation du Plan Départemental de l'Habitat	93
11.3 - Mise en place de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)	94
11.4 - Pépinière départementale	95
11.5 - Habitat accompagné, partagé et inséré	96
ODD 12 – Consommation et production responsables	97
12.1 - Développement de l'Agriculture Biologique	98
12.2 - Développement des circuits courts - Alimentation de proximité	99
12.3 – Restauration collective	100
12.4 - Lutte contre le gaspillage alimentaire	101
12.5 - Achats et marchés publics responsables	102
12.6 - Intégrer l'économie circulaire dans les achats	103
12.7 - Prévention et gestion des déchets	104
12.8 -Gestion et exploitation durable des massifs forestiers	105
ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	106
13.1 - Préparer et adapter le territoire aux conséquences du changement climatique	107
13.2 - La prévention contre les incendies de forêt	108
13.3 - Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) et la désimperméabilisation des sols	109
13.4 - Gestion des cours d'eau et du risque inondation	110
13.5 - Adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique	111
13.6 – Adaptation face aux risques littoraux	112
13.7 - Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Département	113
13.8 - Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto	114
13.9 - Autres déplacements des agents et télétravail	115



ODD 14 – Vie aquatique	116
14.1 - Gestion de La Réserve nationale marine de Cerbère - Banyuls	117
14.2 - Préservation des zones humides	118
ODD 15 - Vie terrestre	119
15.1 - Ingénierie écologique pour des actions départementales	120
15.2 - Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels et Biodiversité	121
15.3 – Gestion de 6 sites naturels terrestres du département	122
ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces	123
16.1 - La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette	124
16.2 – Modernisation et projets de dématérialisation	125
16.3 – Développement de la dématérialisation dans la gestion du personnel	126
16.4 - Pilotage et accompagnement vers la performance de l'Institution	127
16.5 - Faciliter l'accès aux services publics	128
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	129
17.1 - Réseau Départemental 66 de Développement Durable	130
17.2 – Offre de formation territorialisée sur le développement durable	131
17.3 - Développer les démarches de dialogue citoyen	132
17.4. Accompagnement au bloc communal	133
17.5. Accompagnement et soutien à la vie associative	134
17.6. Fonds de soutien aux micro-projets Transfrontaliers	135
17.7 - Fonds départemental de coopération extérieure	136
17.8 - Mobilités, coopérations et opportunités au sein de l'espace européen	137
CONCLUSION	138



Partie 1

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ



1 – LE POSITIONNEMENT DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 – La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable

Établie en 2009, la **stratégie départementale de développement durable a 16 ans**. Dans la continuité de sa politique en faveur du développement durable, l'Assemblée Départementale a structuré ses actions en 2021 autour de 3 piliers majeurs :

- la solidarité,
- l'écologie,
- la citoyenneté.

Par ailleurs, les engagements pris lors de la concertation **Imagine les Pyrénées-Orientales** auprès des habitants ont fixé des objectifs à concrétiser comme :

- Utiliser toutes les ressources du département (soleil, vent, eau, mer, terre, bois) au service de la production d'énergie renouvelable,
- Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du département,
- Faire des Pyrénées-Orientales une destination nature et « bien-vivre »,
- Faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de l'adaptation au changement climatique,
- Inciter aux déplacements propres et/ou collectifs pour réduire progressivement la place de la voiture,
- Favoriser un urbanisme écocitoyen,
- Construire un plan pour la rénovation énergétique du bâti.

Ainsi, afin de poursuivre avec ambition la dynamique engagée, l'Assemblée Départementale a décidé que les 3 axes de la stratégie départementale en matière de Développement Durable, seront dotés de moyens, en priorité d'investissement, pour leur déclinaison opérationnelle. Les principales actions proposées pour 2025-2026 s'inscrivent dans une démarche pluriannuelle aux horizons 2026 et 2030 :

- Axe 1 : L'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale
- Axe 2 : Poursuivre la dynamique départementale en faveur du développement durable
- Axe 3 : Répondre à l'urgence climatique

On peut citer quelques dossiers stratégiques en 2025 :

- Programme d'actions dans le cadre de la démarche Labo P.O.
- Programme pluriannuel pour les infrastructures cyclables, l'intermodalité et les dispositifs de gestion innovante du trafic.
- Programme pluriannuel d'investissement de modernisation du réseau routier départemental 2025-2031.

1.2 –Une démarche interne répondant aux principes du développement durable

Conscient du rôle déterminant que les collectivités locales ont à jouer, le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place d'une **démarche interne d'éco-responsabilité et d'exemplarité**.

Depuis, de nombreuses actions ont été menées sur de multiples thématiques. Forte des démarches mises en place, l'institution continue de se mobiliser pour faire progresser toujours plus la collectivité, en inscrivant son action dans l'innovation et l'expérimentation.

La manière dont cette démarche d'exemplarité est menée au sein du Département répond **aux principes du développement durable**, puisque sont recherchées au quotidien :

- La transversalité,
- La participation, la concertation, la co-construction,
- La transparence et l'évaluation.



1.3– Le Département Fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de Développement Durable

Aujourd'hui, le Département est **un interlocuteur privilégié en matière de développement durable**, tant à l'échelle régionale que départementale, et est le fédérateur des initiatives engagées par les collectivités territoriales sur les Pyrénées-Orientales, auxquelles il apporte une réelle plus-value grâce à son expertise, ses outils financiers et son appui à la mise en réseau, à la mutualisation et à la montée en compétences.

Aide à la réalisation de projets innovants et démonstratifs, aide à l'expérimentation, accompagnement des acteurs pour une meilleure prise en compte du développement durable et création d'une dynamique départementale source de motivation et de progrès collectifs, telles sont les ambitions du Département dans le cadre de sa stratégie de développement durable.

2 – 2025, l'Agenda 2030 à mi-parcours : agir vite, ensemble et à grande échelle

2.1 – Une déclaration universelle pour remobiliser les États à l'atteinte des objectifs

Le Forum politique de haut niveau (FPHN) 2025 s'est tenu du 14 au 23 juillet à New York sous le thème : « Promouvoir des solutions durables, inclusives, fondées sur la science et les données probantes pour l'Agenda 2030 ». À cinq ans de l'échéance, les États ont dressé un constat préoccupant : le monde enregistre des avancées modérées pour 35 % des 137 cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) disposant de données disponibles. Les progrès restent insuffisants pour 47 % des cibles, tandis que 18 % ont connu une régression par rapport au niveau de référence établi en 2015. Ce contexte a mené à l'adoption formelle, par 154 voix contre 2 (États-Unis et Israël), d'une Déclaration ministérielle universelle.

Cette Déclaration réaffirme l'engagement collectif envers la mise en œuvre intégrale de l'Agenda 2030, tout en soulignant l'urgence d'agir pour ne laisser personne de côté. Elle appelle à renforcer la gouvernance, la solidarité internationale, le financement du développement durable et les partenariats fondés sur la science, la justice et les droits humains.

Cinq ODD ont été examinés en profondeur : santé (ODD3), égalité femmes-hommes (ODD5), travail décent (ODD8), vie aquatique (ODD14) et partenariats mondiaux (ODD17). Les progrès sont jugés insuffisants, notamment face aux effets cumulatifs de la pandémie, des conflits et du changement climatique.

2.2 – L'urgence nationale de limiter le réchauffement climatique

(cf. *Rapport annuel 2025 du Haut Conseil pour le Climat*)

Les observations confirment que le réchauffement a été encore plus rapide au cours de la dernière décennie, et que les effets du changement climatique s'intensifient et s'amplifient, démontrant des besoins croissants d'adaptation.

En France métropolitaine, le réchauffement observé atteint 2,2°C en 2015-2024. L'année 2024 aura été l'une des 5 années les plus chaudes et figure parmi les 10 années les plus pluvieuses jamais enregistrées en France métropolitaine, avec un excédent de 15 % de précipitations et un déficit d'ensoleillement de près de 10 %. Elle a été marquée par de nombreux événements extrêmes, en métropole et dans les outre-mers.

Il y a urgence à réduire les émissions pour limiter le réchauffement. Or, si le second budget carbone établi pour la période 2019-2023 est respecté pour les émissions brutes, la trajectoire de décarbonation connaît en 2024 un fléchissement incompatible avec l'objectif de neutralité carbone en 2050.

2.3 – Labo P.O., un laboratoire départemental des solutions face au changement climatique

L'assemblée départementale a validé en 2025 les orientations et propositions d'actions de cette démarche au long cours pour limiter et pallier les conséquences du changement climatique dans les Pyrénées-Orientales. 4 axes de travail structurent la poursuite de la démarche pour : travailler à la sensibilisation et à l'implication des citoyens, approfondir la réflexion partenariale spécifique sur les secteurs d'activités économiques stratégiques, approfondir les partenariats avec les différentes composantes institutionnelles du territoire, s'assurer de la cohérence de la mise en œuvre des politiques publiques du Département avec les enjeux d'adaptation au changement climatique.

NB : Les actions en faveur du développement durable sont présentées dans la seconde partie de ce rapport.



3 – LE CADRE LOGIQUE DU RAPPORT

3.1 - Le contexte général et les enjeux du développement durable

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a mis en exergue **le rôle prépondérant des collectivités locales** pour répondre **localement** et avec efficacité aux défis du 21ème siècle, en les incitant notamment à élaborer **des stratégies de développement durable**, basées sur la concertation avec leurs habitants et les forces vives de leur territoire.

Les collectivités, par leurs capacités à porter l'innovation, à accompagner les initiatives, à fédérer les acteurs et soutenir des dynamiques territoriales, détiennent **des leviers importants** pour aider à la transition écologique, sociétale et économique des territoires.

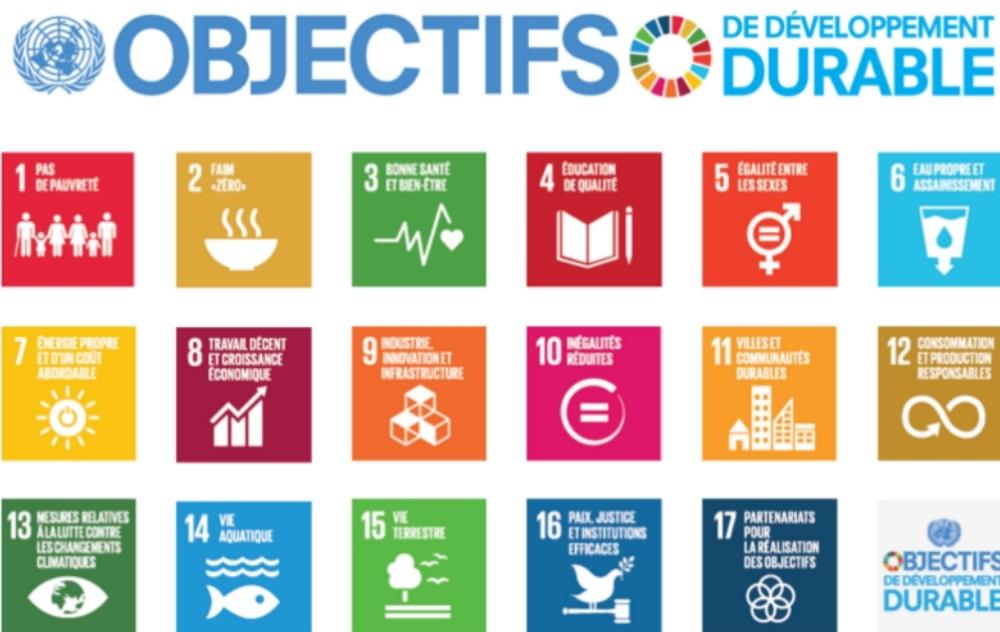
En 2015, l'Agenda 2030 a été adopté par les Nations Unies, après trois années de négociations qui ont conduit à la définition de **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**, faisant la synthèse des anciens Objectifs du Millénaire pour le Développement et des objectifs issus des Sommets de la Terre.

La mise en œuvre des ODD implique la mobilisation de tous (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, citoyens, usagers, etc.) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat.

Les 17 ODD, repris ci-dessous, sont en interrelation avec les 5 finalités du Développement Durable, à savoir :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

3.2 – Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies





Partie 2

LE DÉPARTEMENT EN ACTION



**ÉLIMINER LA PAUVRETÉ
SOUS TOUTES SES FORMES
ET PARTOUT DANS LE MONDE**



Stratégie	Public visé
Accompagner des solutions d'insertion dans le champs du Développement Durable conformément aux engagement liés à la renationalisation du rSa	Public relevant de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)
Partenaires	Intervention CD66
État/ Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	Aides aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)

Soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Les SIAE sont des vecteurs de rapprochement social et d'insertion professionnelle. L'objectif de ces actions est de permettre aux bénéficiaires du rSa en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de se remobiliser, se re-socialiser, se former et d'acquérir des savoir-faire ouvrant des perspectives de retour à l'emploi. L'encadrement et l'accompagnement mis en place par l'établissement d'accueil doivent permettre de favoriser des sorties dynamiques du rSa.

Les activités des SIAE portent sur le bâtiment, les espaces verts mais également sur le recyclage dans le cadre de collecte de mobilier, d'électroménager et D3E auprès de déchetteries du territoire ou de particuliers. Ainsi des activités de tri pour réemploi, réutilisation, réparation, vente auprès de particuliers et en boutique s'effectuent au sein de ces structures participant à de réels efforts en terme de développement durable.

Chiffres clés

10 SIAE opèrent dans le champs de l'économie circulaire en l'occurrence 4 recycleries, 2 ACI spécialisés dans le tri et le réemploi de vêtements, 1 ACI spécialisé dans la récupération, la réparation et la vente de vélos et 1 ACI spécialisé dans la récupération et la valorisation de fruits et légumes et 2 entreprises d'insertion spécialisées dans la collecte.

Faits marquants

55 SIAE conventionnées avec le Département en 2025 pour un budget de 1,5 millions d'euros. Avec en 2025 un projet de partenariat avec un nouvel acteur du recyclage solidaire, Kivi/les petits magasins, qui viendra utilement compléter l'offre d'insertion du Département dans le secteur du développement durable.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget (Structures de l'économie circulaire)								
AICO recyclerie	25 000 €		12 500	25 000	25 000	25 000	25 000	14 417
AEPI	75 000 €		37 500	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000
Recyclerie d'Elné	50 500 €		27 250	50 500	50 500	40 500	38 000	37 500
Recyclerie Vallespir	37 500 €		18 750	37 500	37 500	37 500	26 000	26 000
ANDES	37 500 €		18 750	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500
Dreceres vélo	25 000 €		12 500	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
ARES	50 000 €		25 000	50 000	50 000	37 500	37 500	37 500
Atelier de pierre	37 500 €		18 750	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500
Le Relais	15 000 €		7 500	9 500	0	0	0	0
Procollecte 66	13 000 €		6 500	4 000	0	0	0	0
TOTAL 10 SIAE	353 000 €	Euro	185 000	351 500	338 000	315 500	301 500	290 417

Axes de progrès / perspectives

- Un dispositif de validation des savoir-faire professionnels et accompagnement vers la certification des compétences a été reconduit en 2025 (10 200 €), portant à 24 les encadrants formés. De nouvelles sessions de certification sont prévues en 2026.

En savoir plus



1.2. Favoriser l'orientation et l'emploi des allocataires du rSa

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie	Public visé
Permettre une orientation et un accompagnement réactifs aux nouveaux allocataires du rSa, conformément à la convention de renationalisation du rSa 2022-2026.	Allocataires du rSa
Partenaires	Intervention CD66
CAF, MSA	Service au public

La plateforme téléphonique d'orientation des allocataires du rSa

La plateforme téléphonique d'orientation a été mise en place, en partenariat avec la CAF et la MSA, au sein de la Direction Insertion et Logement le 2/10/2023. Elle comprend 8 professionnels (6 gestionnaires, 1 conseiller d'insertion et 1 assistante sociale). Les nouveaux allocataires sont informés dès l'ouverture de leur droit au rSa qu'ils doivent appeler la plateforme pour être orientés (1ère étape d'un parcours d'insertion). Outre le fait que cette modalité place dès le départ l'allocataire, acteur de son parcours, elle harmonise le traitement sur l'ensemble du territoire départemental, raccourcit les délais de traitement, n'oblige plus les allocataires à se déplacer pour répondre à une convocation (économie d'envoi de courrier) et permet, au terme d'un échange d'une vingtaine de minutes de fixer, en concertation avec la personne et au vu des disponibilités repérées sur l'agenda des professionnels référents, de fixer un 1er rendez-vous d'accompagnement dans le mois qui suit.

Chiffres clés

2024 :

7 794 nouveaux allocataires du rSa.

100% des nouveaux entrants orientés dans le mois suivant leur ouverture de droit au rSa.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2025 (au 1er/07)	2024	2023 (au 1er/11)
Nouveaux allocataires du rSa	Nombre	3 688	7 794	1 039
Personnes orientées	%	100	100	71
Résorption du contingent de personnes non orientées (sur 3 000 personnes au départ)	Nombre	590	1 929	180

Faits marquants

Atteinte des objectifs sur les délais d'orientation du public.

Réalisation d'un flyer de communication à destination du public et des partenaires.

Axes de progrès / perspectives

- Résorber le contingent d'allocataires rSa ayant un droit ouvert depuis plusieurs mois et non encore orientés.
- Mise en place d'une étude de satisfaction à destination du public.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2024-2030	Tous publics éprouvant des difficultés pour accéder ou se maintenir dans le logement
Partenaires	Intervention CD66
Le FSL est un fonds multi-partenarial géré par le Département. Il est abondé par le Département et les partenaires engagés dans le dispositif et composant le Comité des financeurs.	Aides aux particuliers Aides aux associations Service au public

Aide financière individuelle directe : Dispositif contribuant à l'accès ou au maintien dans un logement, dans des conditions les plus favorables, l'aide FSL est facultative. Elle intervient de façon préventive et ne peut être systématique ni récurrente.

Après étude de la situation sociale, le FSL peut accorder une aide financière directe aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement, en intervenant pour le 1er loyer, le dépôt de garantie, les frais d'agence, l'assurance habitation, l'ouverture du compteur d'eau, le matériel de première nécessité et le déménagement.

L'intervention est également possible pour soutenir les personnes dans le cadre du maintien dans leur logement, en prenant en charge les impayés de loyers, les factures d'énergie et de fluides.

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) : le FSL finance 10 associations relevant du champ de l'hébergement et du logement.

ASLL Associations 2024	Accès	Maintien
MLJ (Maison Locale des Jeunes)	47	
Ligue de l'enseignement	96	
Habiter en terre catalane	10	
Habiter en terre catalane (AIVS)	24	89
Cohérence réseau	52	
AFED (Accompagnement des Familles en Difficultés)	10	
ACAL (Association Collective d'Aide au Logement)	57	
Croix rouge	14	
Solidarité Pyrénées	32	

Chiffres clés

4 995 demandes FSL déposées en 2024 dont : 17,24% Impayés de loyer/charges, 27,75 % accès, 5,52 % mobilier de 1ere nécessité et déménagement, 49,05 % impayés de fluide (eau, électricité, gaz, fioul et bois).

Faits marquants

Augmentation du plafond des ressources prises en compte en lien avec la revalorisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA). Augmentation du nombre de demandes constatée depuis début 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 31/03)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget	Euro	331 246	1 666 248	1 843 365	1 846 670,46	2 156 640,91	1 671 966,82
Demandes FSL déposées	Nbre	1 320	3 329	4 748	4 128	4 982	4 104
Demandes FSL payées	Nbre	809	1 583	4 281	4 412	5 196	4 335

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le travail engagé sur le Développement du logiciel Web Habitat dans une perspective à terme de dématérialisation des demandes ;
- Recherche de nouvelles sources de financements pour consolider le budget FSL.

En savoir plus



1.4. Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement et de l'hébergement

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2024-2030	Publics en difficultés relevant des axes du PDALHPD
Partenaires	Intervention CD66
	Aides aux associations Services aux publics

Il s'agit d'assurer l'accueil inconditionnel des personnes défavorisées au sein de structures spécialisées, de proposer des hébergements temporaires, des logements adaptés et enfin de permettre l'accès à une information juridique pour tous sur l'ensemble du territoire départemental. Les publics prioritaires visés sont ceux identifiés dans le cadre du PDALHPD co-présidé par l'État et le Département (2024-2030).

Il est à noter le caractère purement volontariste de ces actions qui ne s'inscrivent pas dans le champ de compétences obligatoires du Département. Ainsi, par exemple l'intervention dans le champ de l'hébergement et du logement d'urgence relève d'une compétence dévolue à l'État.

L'objectif est ici de mettre en œuvre le droit au logement pour tous et de consolider le rapport locatif en fonction de la situation de chacun.

Chiffres clés

779 011 € mobilisés pour 10 associations couvrant le territoire départemental.

Faits marquants

Ouverture de la Maison Relais de Vernet les Bains géré par Solidarité Pyrénées pour améliorer la prise en compte des personnes résidant en Conflent et donc mieux répondre aux besoins. Lancement en 2024 d'une action expérimentale spécifique liant accès à l'emploi, et recherche d'un logement avec un accompagnement personnalisé.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	2025 (au 1er/07)	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
				2024	2023	2022	2021	2020
Budget (hors FSL-ASLL en 2025)	800 000 €	Euro	788 876	1 354 451	1 411 127	1 300 973	1 456 427	1 397 410
Associations financées	11	Nbre	10 (hors ASLL)	13	13	14	12	12

Axes de progrès / perspectives

- Compte tenu des difficultés liées à la possibilité d'accéder à un logement et de s'y maintenir de façon pérenne, ce soutien est indispensable pour les plus fragiles.



Stratégie	Public visé
Lutter contre l'habitat indigne Schéma des solidarités PDALHPD 2024-2030	Ménages en situation de précarité énergétique
Partenaires	Intervention CD66
MSP, ADIL, CCAS, MLJ, CAF, MSA, AT66, APAM11, Habiter en terre catalane, Médiance 66, ACAL, Soliha, Urbanis, Joseph Sauvy, El Mener..toute association à vocation sociale	Service au public Aides aux associations Aides aux particuliers

Depuis 2023 la lutte contre la précarité énergétique est labellisée SLIME: dispositif national financé par les CEE (Certificats d'économie d'énergie) et piloté par le réseau Cler.

Visites SLIME

L'objectif d'un Slime est d'intervenir rapidement et massivement auprès des ménages en difficulté dans leur gestion de l'énergie.

Le dispositif Slime cherche à :

- identifier les ménages en situation de précarité énergétique par l'organisation d'une chaîne de détection,
- aider ces ménages à réduire leurs consommations et leurs factures d'énergie et d'eau,
- organiser la chaîne des acteurs à même de proposer des solutions d'accompagnement au cas par cas.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectif annuel 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Travailleurs sociaux prescripteurs		Nbre	54	90	59	74	70	34
Visites à domicile (VAD) réalisées	450	VAD	123	274	112	123	122	50
Dont équipe de LPE	250	VAD	101	198	108	123	122	50
Dont intégrées à l'ASLL	100	VAD	18	45				
Dont réalisées par les partenaires	100	VAD	22	76	4			
Visites à domicile réalisées /mois	38	Moyenne	21	23	9	10	10	10

* Cas où les visites ne sont pas réalisées : conseil effectué par téléphone, refus de recevoir au domicile, renseignement pris par ailleurs, déménagement....

Des ateliers collectifs sur les économies d'énergie sont toujours proposés aux partenaires qui ont des groupes constitués.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Communes d'accueil d'ateliers	Nbre	4	4	3	9	2	2
Ateliers réalisés	Nbre	4	5	5	20	4	4
Participants	Nbre	24	24	42	106	24	25
Participants par atelier	Moyenne	6	5	8	5	6	6,25

Chiffres clés

Les Objectifs SLIME:
2022: 120 visites
2023: 220 visites
2024: 330 visites
2025: 450 visites

Faits marquants

En 2025 l'équipe départementale est composée de 2 CESF et 2 techniciens à laquelle s'ajoute ponctuellement l'ensemble des CESF des MSP du Département pour des visites en binôme dans le cadre d'ASLL maintient.

Axes de progrès / perspectives

- Prolongation du SLIME en 2026 et 2027.
- Reconduction de l'appel à projet pour soutenir les associations du territoire départemental.

En savoir plus

1.6. Rénovation et adaptation des logements du parc privé à vocation sociale

1 PAS DE PAUVRETÉ



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2024-2030	Personnes à revenus modestes ou très modestes.
Partenaires	Intervention CD66
État, ANAH, EPCI, CAF, ADIL, bureaux d'études	Appui technique aux EPCI Service au public Aides aux habitants

Programme d'intérêt général "Mieux se loger 66"

Conduit sous maîtrise d'ouvrage du Département, le PIG permet aux propriétaires occupants à revenus modestes ou très modestes de réaliser de gros travaux de rénovation énergétiques, d'adapter le logement au handicap et de lutter contre le mal logement avec la réalisation de travaux lourds.

Les propriétaires bailleurs sont aussi subventionnés à la condition de louer sous le régime du conventionnement social ou très social .

Le PIG est renforcé par un partenariat financier avec les Communautés de Communes des Aspres et du Vallespir.

Soutien aux Opérations Programmées de l'Habitat (OPAH)

En complément le Département accompagne des opérations plus ciblées sur les centres bourgs et conduites par les EPCI Albères Côte Vermeille Illibéris, et Conflent- Canigou.

Chiffres clés

En 2024, 9 767 348 € de travaux réalisés correspondant à 401 logements (388 propriétaires occupants et 13 bailleurs) pour un montant de subventions départementales de 790 354 €. Pour les propriétaires occupants les 388 logements sont ainsi répartis : autonomie 196, économie d'énergie 165, et travaux lourds 14.

Faits marquants

Année marquée par un nombre record de logements traités, notamment en raison de l'ouverture des critères d'éligibilité sur le volet autonomie et par la révision de l'objectif estimatif initial qui a été porté de 180 à 360 logements.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Subventions votées	600 000 €	Euro	394 200	790 354	420 150	264 050	526 175	428 803
Logements	500	Nbre	201	401	173	143	282	232
dont logements propriétaires occupants	470	Nbre	196	388	158	139	279	232
dont logements propriétaires bailleurs	30	Nbre	5	13	15	4	3	0

Axe de progrès / perspectives

- Le PIG est entré en 2025 dans sa dernière année de fonctionnement.
- L'ANAH a unilatéralement décidé de massifier et libéraliser les dispositifs, le Département ne s'engagera pas dans une démarche de Pacte Territorial France'Renov.
- Un autre dispositif est actuellement à l'étude pour lutter contre l'habitat dégradé, la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile (perte d'autonomie).

En savoir plus



1.7. Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux



Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2024-2030	Publics du PDALHPD et locataires des bailleurs sociaux
Partenaires	Intervention CD66
État, DDTM, DEETS, EPCI, Communes, EPF, bailleurs sociaux	Aides aux tiers Appui technique

Financement de la rénovation et la construction de logements neufs sociaux et très sociaux

L'objectif est de répondre à une demande en très forte hausse (12 000 demandes début 2024, contre 19 000 au 31 décembre 2024), conséquence de la hausse du public éligible. Les besoins sont donc très importants. Cette action s'inscrit comme priorité dans le cadre du PDALHPD présidé par l'État et le Département.

Outre favoriser l'accès dans un logement pérenne, l'objet est aussi de soutenir l'économie locale, de veiller au développement harmonieux et solidaire du territoire, et favoriser le retour à l'emploi grâce à l'utilisation de la clause sociale dans les marchés publics. De plus, le Département peut garantir les emprunts des bailleurs sociaux pour faciliter l'accès au crédit. En contrepartie, il dispose d'un droit de réservation pour les publics PDALHPD incluant le recours à des sous locations, et de ressources complémentaires pour le FSL par un abondement qui y est adossé.

Chiffres clés

Participation à la construction et à la réhabilitation de 869 logements en 2024 pour 7 696 000 € sur fonds propres. A noter la création de 128 logements Résidence Habitat Jeunes sur Perpignan et Argelès. Par ailleurs les 869 logements sont ainsi répartis: 53 logements très sociaux adaptés, (PLAI adaptés), 316 très sociaux 5 (PLAI), 327 sociaux (PLUS) et 173 réhabilitations.

Faits marquants

Le Département, malgré un contexte national très défavorable, a fortement contribué, grâce à son action volontariste, aux efforts de construction des bailleurs sociaux sur le territoire départemental. Le soutien financier de plus de 1.5 M€ permet de soutenir durablement le logement des jeunes dans notre département (130 places supplémentaires).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Subventions votées	8 000 000 €	Euro	6 132 000	7 696 000	6 077 000	6 786 000	6 101 000	4 285 000
Nbre Logements	1 100	Nbre	895	869	763	1 116	985	664
dont logements neufs	715	Nbre	599	696	468	652	670	275
dont réhabilitations	385	Nbre	296	173	295	464	315	389

Axes de progrès / perspectives

- La raréfaction du foncier accessible ainsi que la hausse des coûts de construction ont ralenti un secteur déjà à la peine. Pour faire face aux défis à relever, l'Office 66 change de statut juridique en 2025 pour devenir une Entreprise Sociale de l'Habitat avec comme actionnaire Action Logement. Le Département conserve la présidence et maintient ses financements au titre de l'Aide à la pierre .



**ÉLIMINER LA FAIM,
ASSURER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE, AMÉLIORER
LA NUTRITION ET
PROMOUVOIR UNE
AGRICULTURE DURABLE**



Stratégie	Public visé
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition.	Public en grande précarité
Partenaires	Intervention CD66
Pays Pyrénées Méditerranée	Services au public Aides aux habitants

Le Département lutte pour éliminer la faim, via des aides urgentes alimentaires. En dehors des aides obligatoires pour les familles avec enfants, le Département vient en soutien aux personnes isolées (compétence facultative) en grande précarité.

Plus de la moitié d'entre elles sont versées à des personnes ayant des droits ouverts et versables, qui sont en attente de versement : ASS (allocation spécifique de solidarité), ARE (Aide au Retour à l'Emploi), RSA, retraites... L'allongement des délais dans le versement des prestations, la difficulté pour rentrer en relation avec les organismes de versement des prestations, la restriction des critères font que le Département intervient de plus en plus fortement pour éliminer la faim.

Maison Sociale de Proximité de Perpignan

Chiffres clés

1 819 aides d'urgences en dehors de l'ASE ont été attribuées en 2024

1 012 aides d'urgences en dehors de l'ASE ont été attribuées du 1er Janvier 2025 au 30 juin 2025

Faits marquants

Augmentation des aides d'urgences en dehors de l'ASE : 120 220 € pour 2024 et déjà 69 840 € pour le 1er semestre 2025.

Axes de progrès / perspectives

- Mise à plat et harmonisation des critères d'aides d'urgence avec l'ensemble des partenaires luttant contre la précarité.

Maisons Sociales de Proximité de Perpignan et de l'Agly

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Territoire de Perpignan							
Demandes Chèques d'Accompagnement Personnalisé ASU	Demandes attribuées	1 012	1 819	1 657	1 639	1 837	2 505
Montant des aides d'urgence (en dehors de l'Aide Sociale à l'Enfance)	Euro	69 840	120 220	105 120			
Territoire de l'Agly							
Demandes Chèques d'Accompagnement Personnalisé ASU	Demandes attribuées	282	562	502	438	345	407
Montant des aides d'urgence (en dehors de l'Aide Sociale à l'Enfance)	Euro	22 410	45 040	35 410	31 880	24 770	25 930

2.2. Favoriser une alimentation solidaire et locale

2 FAIM
-ZÉRO.



1 PAS
DE PAUVRETÉ



Stratégie	Public visé
PDI-PTI 2021-2027 Contrat local des solidarités et au titre de l'insertion et de l'emploi 2024-2027 (financement à 50% par l'État)	Familles et personnes isolées précaires Bénéficiaires des minima sociaux
Partenaires	Intervention CD66
Banque Alimentaire et Chambre d'Agriculture	Aides aux tiers Animation

Distribution de colis alimentaires à base de produits locaux

Depuis 2020, le Département s'est engagé dans un partenariat avec la Banque alimentaire et la Chambre d'agriculture en apportant un soutien financier aux associations caritatives en charge de l'aide alimentaire. Ce soutien financier poursuit un double objectif : d'une part, consolider la distribution de colis alimentaires en direction des plus vulnérables, et d'autre part, promouvoir la production agricole locale et les circuits courts. Les fonds alloués ont ainsi été fléchés sur l'achat de produit frais 100 % locaux.

La poursuite de ce partenariat s'inscrit dans un contexte d'augmentation des demandes d'aide alimentaire, et des difficultés pour la Banque Alimentaire à s'approvisionner en produits frais.

Cette action est complété par un travail de coordination des acteurs départementaux de la lutte contre la précarité alimentaire et la co-création d'une Charte de l'alimentation solidaire.

Chiffres clés

Enveloppe portée à 200 000 € en 2024.

Soutien à l'économie locale.

65 associations caritatives et 17 CCAS en charge de la distribution alimentaire, ont participé à valoriser l'intérêt d'une consommation de qualité et locale.

Faits marquants

Contexte général d'augmentation de la demande d'aide alimentaire et de baisse du tonnage des denrées collectées par la Banque Alimentaire des Pyrénées-Orientales en 2024.

Hausse des prix des produits alimentaires corrélée à celle de l'augmentation des prix des fournitures énergétiques en cours et lié à l'inflation.

Réurrence des difficultés pour la Banque Alimentaire.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021
Budget	200 000	Euro	200 000	160 000	150 000	100 000	50 000
Opérations de distribution mensuelles	10 opérations pour chaque produit	Nbre	10 opérations pour chaque produit	10 opérations pour chaque produit	10 opérations pour chaque produit		10 opérations yaourts et 3 opérations viandes
Quantité par opération	12 000 yaourts ; 23 000 KG de viande ; 35 000 œufs	Nbre	5 760 yaourts ; 11 300 KG de viande ; 15 000 œufs	19920 yaourts ; 5810 kg de viande ; 34 557 œufs	15 800 yaourts ; 3200 kg de viande		7500 yaourts ; 1500 kg de viande
Bénéficiaires par distribution	10 000	Nbre	10 000	9 000	9 000	7 000	3 000

Axes de progrès / perspectives

- Renouvellement de l'opération en 2025.
- Signature, au cours du premier semestre 2026, de la Charte départementale de l'alimentation solidaire avec les acteurs de ce champs.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Politique Département Agri-environnementale	Tout public mais avec une priorité donnée aux citoyens connaissant des difficultés financières
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités, OPH, CCAS, CAUE	Aides aux tiers

La création de jardins familiaux répond à une vision globale qui allie bien-être social, économique et environnemental. Ces espaces apportent des avantages économiques en permettant aux familles de bénéficier d'une alimentation saine et abordable, tout en revitalisant des terrains délaissés en leur redonnant une utilité collective.

Ces jardins jouent également un rôle clé dans l'amélioration du cadre de vie en offrant l'opportunité de renouer avec la nature et de valoriser le savoir-faire agricole. Ils facilitent l'insertion sociale des personnes en difficulté, en favorisant l'échange, l'entraide, et la participation à des activités associatives communes.

Au-delà de leur fonction utilitaire, ces jardins offrent des espaces de rencontre, d'apprentissage et de bien-être, tout en participant à l'embellissement des quartiers et à la préservation des ressources naturelles.

Chiffres clés

Depuis la mise en place de ce dispositif :

- Près de 1 250 parcelles de jardins familiaux accompagnées sur plus d'une quarantaine de communes.
- Plus de 1.2 millions d'euros mobilisés par le Département sur ce dispositif.

Faits marquants

Moindre communication effectuée sur ce dispositif du fait des restrictions / interdictions d'arrosage des potagers particuliers, découlant de l'arrêté préfectoral "sécheresse".

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget alloué	40 000	Euro	18 000	50 000	28 691	187 984	36 000	30 748
Bénéficiaires – communes	2	Nombre	1	1	2	6	4	1

Axes de progrès / perspectives

- Structuration d'un réseau départemental des jardins familiaux.
- Partage des retours d'expérience de chacun.



En savoir plus



2.4. Aménagement foncier rural et lutte contre la friche

2 FAIM
« ZÉRO. »



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Stratégie

Amélioration des conditions d'exploitation des terres agricoles par la restructuration foncière.	Collectivités locales, propriétaires de foncier non bâti agricole et/ou forestier, exploitants agricoles.
--	---

Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...	Intervention CD66 Mise en œuvre, financement et suivi des opérations d'aménagement Appui technique
---	--

Le foncier agricole des P-O est caractérisé par un parcellaire de petite taille et des propriétés morcelées auxquels s'ajoute un contexte spéculatif marqué qui freine les transactions et la mise à disposition des terres. Cette situation pèse sur le maintien et le développement de l'agriculture et contribue à l'enrichissement des espaces ruraux, à l'appauvrissement des paysages et à une aggravation du risque incendie.

En cohérence avec les objectifs de développement durable du territoire, deux modes d'aménagement permettent d'agir sur les structures foncières à travers un regroupement des propriétés et/ou la constitution de parcelles plus étendues, et ainsi d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales :

- l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE),
- les opérations d'Echanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux (ECIR).

L'AFAFE permet également de restructurer des territoires impactés par la réalisation de grands ouvrages publics.

Chiffres clés

7 commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier constituées par le Département à la demande des communes.

12 communes engagées dans un projet de restructuration foncière dont deux liés à la réalisation d'ouvrages routiers départementaux.

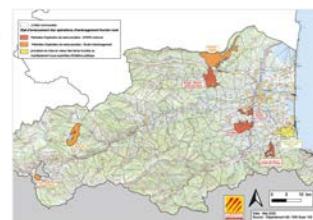
9 714 ha concernés par ces projets.

Faits marquants

- 1 opération d'AFAFE ordonnée.
- 2 études d'aménagement terminées ayant débouché sur des propositions d'AFAFE dont :
- . 1 soumise à enquête publique ;
- . 1 à soumettre à enquête publique.
- 1 étude d'aménagement en attente de lancement.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2026	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats						
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	Avant 2020
Commissions constituées par le Département sur l'exercice		CCAF ou CIAF*				3			4
Nombre total de communes concernées par des études d'aménagement en cours	1	commune	3	4	8	8	7	5	2
Surface concernée (Etude d'aménagement)	284	ha	5 208	6 504	8 656	4 538	4 380	2 247	606
Nombre total de communes concernées par des AFAFE ou ECIR ordonnés (phase opérationnelle)	11	Commune	8	7	2				
Surface concernée par des AFAFE ou ECIR ordonnés (phase opérationnelle)	9 630	ha	4 422	2 926	625				



* Commission Communale ou Intercommunale d'Aménagement Foncier

Axes de progrès / perspectives

- La situation du foncier agricole dans le département constitue un écueil pour le maintien et le déploiement des activités agricoles. L'aboutissement des opérations de restructuration en cours permettra une amélioration des conditions d'exploitation agricoles tout en respectant et en valorisant la richesse environnementale des secteurs concernés.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Reconquête agricole des espaces en friche ou sous-cultivés en luttant contre la rétention foncière spéculative. Rétablissement de l'attractivité des paysages.	Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles, bureaux d'études, services de l'État (DDTM).
Partenaires	Intervention CD66
Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...	Animation Appui technique

Parmi les 4 modes d'aménagement foncier définis par le code rural et de la pêche maritime, la procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées a pour objet de remobiliser des fonds abandonnés ou sous-cultivés (hors cas de force majeure) depuis au moins 3 ans, en vue de leur remise en valeur agricole ou pastorale. Elle peut être activée :

- sur initiative individuelle, à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles / ou d'une exploitation,
- sur initiative publique (approche collective), à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre pertinent motivé par l'intérêt général.

Chiffres clés

- Procédures d'initiative individuelle : entre 2019 et 2025 près de 65 ha sont ou seront remis en valeur;
- Procédure d'initiative collective : plus de 300 ha en cours de remobilisation à l'échelle d'un périmètre de 1700 ha couvrant les territoires de 4 communes et 2 EPCI. Depuis fin 2023, des autorisations d'exploiter ont été délivrées à des agriculteurs pour près de 40 ha.



Faits marquants

La 1ère phase de la procédure collective pilotée par une commission intercommunale d'Aménagement Foncier et le Département s'est achevée par l'arrêt de l'état des fonds incultes ou manifestement sous-exploitées (délibération du Département du 30/06/2022). La réalisation de la 2ème phase de la procédure qui incombe aux services de l'État est en cours.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 31/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Procédures individuelles	Procédures	4	0	0	1	3	5
Surfaces concernées cumulées	ha	1,5	0	0	0,4	8,8	36,9
Procédure collective	procédure			1			
Communes concernées	Nombre			4			
EPCI concernés	Nombre			2			
Périmètre de la procédure	ha			1 704			
Fonds incultes ou sous exploités répertoriés	ha		308		404		
Surfaces concernées par des autorisations d'exploiter délivrées par le Préfet	ha	15,14	19,06	13,4			

Axes de progrès / perspectives

- Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de maintien et de développement de la production locale. La remise en culture des parcelles participe à limiter les risques d'inondation et/ou d'incendie, à rétablir l'attractivité des paysages. Du fait de leur état d'inculture depuis au moins trois ans, les parcelles remises en valeur peuvent être immédiatement cultivées en AB, sans période transitoire.

En savoir plus



**PERMETTRE À TOUS
DE VIVRE EN BONNE SANTÉ
ET PROMOUVOIR LE
BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE**

Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités	Collégiens boursiers Parents d'élèves bénéficiaires de bourses
Partenaires	Intervention CD66
Clubs sportifs Collèges	Service au public Aides aux tiers



Dispositif Pass'sport

Pour une réelle égalité des chances et afin d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes collégiens des établissements publics du Département, accompagnement des collégiens boursiers avec le dispositif Pass'sport pour aider à la prise de licence sportive. Chaque élève volontaire peut s'inscrire sur ce dispositif et obtenir une aide de 15 € pour son inscription dans un club sportif. L'aide est versée au club accueillant qui déduit cette somme de la cotisation annuelle due.

Chèque restauration Solidarité

Le Département mène une Politique sociale en attribuant des aides trimestrielles aux familles boursières pour les frais liés à la restauration scolaire. Ce dispositif est dématérialisé depuis avril 2021 ; les familles bénéficiaires sont directement informées par l'Espace Numérique de Travail (ENT) du collège.

Chiffres clés

120 collégiens ayant bénéficié du Pass'Sport en 2024/2025.

Aides à la demi-pension : 1 330 929€ en 2024/2025 pour 5 626 bénéficiaires.

Faits marquants

Non renouvellement du dispositif Pass'Sport à la rentrée 2025-2026.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aides pour le sport	Euro	390	1 410	1 545	735	1 395	2 625
Nombre de bénéficiaire du pass'sport	Nombre	26	94	103	49	93	175
Aides pour la demi-pension	Euro	787 787	1 287 333	1 250 000	1 111 435	1 067 805	821 822
Nombre de bénéficiaires de l'aide à la demi-pension	Nombre	5 665	5 365	5 257	4 948	5 265	3 939

Axes de progrès / perspectives

- Accès à ces dispositifs facilité par une dématérialisation sur le portail ENT des collèges.

3.2. Accompagnement Santé Bien-être (CDPI)



Stratégie	Public visé
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Bénéficiaires du rSa et autres minima sociaux
Partenaires	Intervention CD66
Centre de santé CPAM, associations, médecins, etc... intervenant autour de la santé physique ou psychique...	Service au public Animation

Mission d'accompagnement santé

Depuis 2023, la **Cellule Départementale de Prévention pour l'Insertion (CDPI)** comprend 7 psychologues et 5 infirmières pour accompagner les personnes bénéficiaires des minima sociaux afin de favoriser le retour à une insertion socio professionnelle par la levée des freins liés à la santé. Les recrutements supplémentaires (3 psychologues, 1 infirmière) répondent au besoin d'accompagnement santé plus marqué depuis la crise sanitaire de 2020. Des ateliers, actions collectives notamment avec la Direction des Politiques culturelles, Médiathèque et Catalanité du Département ont pu ainsi être développées.

Afin d'être au plus près des besoins, les professionnels interviennent sur l'ensemble du Département et dans un souci de mutualisation, les entretiens sont réalisés dans les locaux des MSP.

Un réseau départemental

La CDPI a constitué un important réseau partenarial pour mener à bien ses missions.

Chiffres clés

485 personnes accompagnées en 2023 dont 20 ont bénéficié d'ateliers culturels. L'absentéisme aux rendez-vous reste conséquent malgré les rappels par sms (2 749 RDV pris et 2 056 effectués).

Faits marquants

Un travail associant les directions Insertion - Logement et Politiques culturelles, Médiathèque et Catalanité permet aux allocataires du rSa, au travers d'ateliers, d'actions collectives, de rompre avec l'isolement, induit des rencontres avec des artistes, confiance en soi, désir de partage et de faire. Une action sport/santé démarre en septembre 2024.

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Personnes accompagnées	Nbre	591	581	440	364	341	307

Axes de progrès / perspectives

- De nouvelles actions autour de la santé seront déclinées sur la période 2025-2026 : un appel à projet pour lever les freins santé, complémentaire à l'action de la CDPI est en cours d'élaboration.
- Des actions collectives, co-animées par les infirmières et psychologues, à destination des publics rSa positionnés sur l'action démarrent en août 2024 dans le but d'informer et de favoriser l'adhésion.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Centre Sport Santé Dispositif de suivi médical des sportifs-ves Politique Sport Santé	Tout sportif possédant une licence dans un organisme sportif (club ou comité) conventionné
Partenaires	Intervention CD66
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux)	Animation Service au public Accompagnement technique Aides aux associations

Centre Sport Santé

- Protection et prévention de la santé des sportifs.
- Action visant à améliorer le suivi médical de tout type de sportifs-ves.
- Accompagnement et suivi dans les pratiques pour les personnes "à risque" (séniors,...).

Financement en faveur des organismes associatifs sportifs déclinant en faveur du sport santé.

Chiffres clés

9 porteurs de projets spécifiques Sport Santé
1 organisme conventionné : Font-Romeu (collège-lycée)
30 visites sur l'antenne de Font-Romeu
1 médecin vacataire

Faits marquants

Activités du Centre Sport Santé (antenne de Perpignan) suspendues du fait du départ à la retraite du médecin référent, sans remplaçant ayant fait acte de candidature.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aides aux projets Sport Santé	Euro	4 680	7 150	2 850	8 800	8 550	7 150
Associations soutenues	Nbre	8	9	7	12	11	11
Visites médicales et téléconsultations	Nbre	24	30	113	300	454	454
Associations sportives conventionnées	Nbre	1	1	156	156	156	156

En savoir plus



3.4. Plan d'aide à l'investissement (PAI) personnes âgées, personnes handicapées



Stratégie	Public visé
<ul style="list-style-type: none"> - Offrir de meilleures conditions d'accueil aux PA et PH en lien avec leurs besoins - Offrir de meilleures conditions de travail au personnel de ces structures 	Personnes âgées (PA) et les personnes handicapées (PH)
Partenaires	Intervention CD66
Les gestionnaires des établissements et services médicaux-sociaux (ESSMS) : établissements publics et privés associatifs habilités à l'aide sociale	Aides aux tiers (subvention d'investissement amortissable)

Plan de soutien à l'investissement (PAI) renouvelé en 2023 pour une nouvelle période de 5 ans avec 15 M€ : 17 dossiers approuvés sur les PAI 1 (2019-2023) et PAI 2 (2024-2028). Il s'agit de projets structurants visant à la rénovation ou à la construction d'établissements afin de garantir l'adaptation constante des ESSMS à l'évolution des besoins des publics accueillis et la nécessaire modernisation de l'offre. Ces projets s'inscrivent également dans des objectifs de préservation des ressources, de réduction de l'empreinte énergétique et de développement durable dans le secteur de l'autonomie.

Les projets déposés doivent également tendre à l'amélioration des conditions de travail des professionnels du secteur tout en proposant une offre de qualité au bénéfice de l'ensemble des résidents.

Les subventions et économies réalisées doivent permettre de limiter les impacts tarifaires des investissements et garantir l'accessibilité des équipements aux personnes aux revenus modestes.

Chiffres clés

- 99 % des crédits du PAI 2019-2023 affectés sur 15 projets ;
- 40 % des crédits du PAI 2024-2028 orientés sur 7 projets dont 2 déjà approuvés ;
- un investissement global à ce jour à hauteur de 91 M€ sur le territoire ;
- à la fin des travaux en cours, 24.5 % des places d'EHPAD auront été rénovées ou modernisées.

Faits marquants

- Autorisation de Programme en cours de 15 M€ portée à 18.5 M€ ;
- Nouveau programme de 15 M€ pour le soutien à l'investissement des ESSMS pour 2024-2028 ;
- Reconstruction en cours de 4 EHPAD avec Canet (Loge de Mer), Céret (Casa ASSOLELLADA) et Banyuls sur Mer (Vincent AZEMA et Paul REIG).
- Fin des travaux de construction du Centre de Gérontologie du Roussillon sur Perpignan nord avec 340 places d'EHPAD et USLD (unités de soins de longue durée).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (07/25)	2024	2023	2022	2021	2020
Dossiers votés (2019-2025)	17	Nbre	3	2	4	1	4	3
EHPAD PUBLICS	9	Nbre	2	1	2	1	2	1
EHPAD PRIVES ASSOCIATIFS	7	Nbre	1	1	2		1	2
ÉTABLISSEMENT PH (Foyer de Vie / Foyer d'Accueil Médicalisé)	1	Nbre					1	
Montant des subventions accordées	18 704 282,59 €	Euro	308 519,44	335 438,50	12 913 731	314 000	2 670 523,84	2 162 069,81
Montant des subventions versées (au 30/07/2025)	7 269 168 €	Euro	761 167,25	2 648 505,75	553 500	846 406,92	1 403 965,08	1 055 623

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le soutien à l'investissement dans le secteur en renforçant l'ingénierie de projet.
- Accompagner les acteurs vers la décarbonation, la préservation des ressources et le développement durable.



Stratégie	Public visé
Permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions	Personnes âgées de + de 60 ans et leurs aidants
Partenaires	Intervention CD66
Les membres de la CFPPA et l'ensemble des acteurs de la prévention de la perte d'autonomie	Pilotage, animation territoriale Aides aux tiers Service au public

- Suivi de la réalisation du programme coordonné de financement de la prévention de la perte d'autonomie 2023-2026 comme feuille de route de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des Pyrénées Orientales.
- Poursuite du déploiement de l'axe 1 de la CFPPA (Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie) - Renforcement de l'accompagnement des publics et des professionnels en préparation de la généralisation des EQLAAT (Équipes Locales Accompagnement sur les Aides Techniques).
- Mise en œuvre de l'appel à initiatives (AAI) pluriannuel et lancement d'un appel à projets complémentaire (AAPC) sur les axes 5 et 6 éligibles à la mobilisation des concours de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) afin de compléter l'offre de prévention au regard des actions validées dans le cadre de l'AAI pluriannuel.

Chiffres clés

941 141,20 € pour l'ensemble des axes

1 : Amélioration d'accès aux aides techniques : 330 bénéficiaires d'aides et d'accompagnement

1 : Promotion / sensibilisation aux aides techniques : 248 bénéficiaires

4 : Accompagnement et soutien aux proches aidants : 208 bénéficiaires

5 : Actions collectives de prévention : 2018 bénéficiaires

Faits marquants

8 avril 2024 : Loi portant mesures pour bâtir la société du Bien Vieillir et de l'Autonomie créant notamment au 1er janvier 2025 le SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie) et la CTA (Conférence Territoriale de l'Autonomie) et les commissions des financeurs. Premier appel à initiatives pluriannuel (pour 3 ans).

Mai 2024 : Lancement de l'espace départemental OGENIE de lutte contre l'isolement des séniors.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget (mandaté)	1 300 000	Euro	0	930 742,31	875 668,47	978 260,88	951 703,86	947 132,60
Nbre de porteurs ayant répondu aux AAI/AAPC	50	Collectivités / associations/ EMS/ autres	44	43	49	39	33	44
Nbre de projets déposés	120	Actions	83	83	105	81	82	101
Nbre de porteurs retenus	/	Collectivités / associations/ EMS/ autres	40	24	37	32	25	49
Nbre de projets validés	100	Actions	74	62	74	61	59	77
Nbre de participants	3 000	Personnes	/	2 884	3 069	1 748	1 662	1 015
Nbre ATI* déposés	NC	dossiers de demande	74	134	95	47	13	/
Nbre ATI Validées	NC	dossiers de demande	77	111	89	36	12	/
Budget de ATI Validées	200 000	Euro	61 124,29	142 102,69	145 346,59	79 318,34	31 369,73	/

*ATI : Aide Technique Individualisée

Axes de progrès / perspectives

- Travailler le futur programme coordonné pluriannuel des Commissions des financeurs en fonction des axes de déploiement de la CTA et du SPDA et en tenant compte des autres programmations pluriannuelles.
- Améliorer et simplifier la gestion, le suivi et les bilans des actions de prévention.
- Mettre en place la plateforme départementale d'aide aux aidants.

3.6. Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)



Stratégie	Public visé
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tous à tout âge	Personnes âgées
Partenaires	Intervention CD66
Ensemble des partenaires intervenants auprès des personnes âgées : caisses et complémentaires retraites, associations culturelles et sportives, CLAS, CCAS...	Service au public Appui technique Animations culturelles et socioculturelles

Le Centre Local d'Information et de Coordination en direction des personnes âgées de Perpignan a une mission d'observatoire, d'incubateur de projets, d'information et de prévention, notamment en ce qui concerne la santé et le bien être des seniors.

- Des permanences physiques assurées par les assistantes sociales

Pour informer, orienter, permettre l'accès aux droits des personnes âgées ou des aidants familiaux.

- Des visites à domicile

Pour prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement

- Des interventions d'une psychologue

Participation aux ateliers et aux visites intergénérationnelle du patrimoine, intervention sur les situations de vulnérabilité, soutien aux accueillants familiaux (visite à domicile, groupes de parole) et aux aidants familiaux.

- Une plateforme d'appel

Avec une démarche "d'aller vers..." le public visé à partir de listing ou de repérage en direction du public non demandeur d'aide.

Chiffres clés

De janvier à juillet 18 actions réalisées pour 82 participants :

- causeries (conférences) : 2 (12pers) autour du patrimoine hydraulique des Pyrénées-Orientales (Service Éducatif, Direction des Patrimoines) puis "Au fil de l'eau" avec le CAUE66
- 9 ateliers donc 5 ateliers numériques (17 pers), 2 ateliers Charte CLIC (6 pers), 2 ateliers mobilité (10 pers)
- arbre à palabre : 6 ateliers (37 pers)

Faits marquants

Établissement d'une convention avec le CAUE66 en mai 2025 pour un programme de sensibilisations à l'environnement en intergénérationnel (2 expositions plus un ciné-débat organisés en 2025).

Élaboration en co-construction avec le public de la Charte CLIC : valeurs partagées, engagements et affirmation de la parole des séniors, elle marque un tournant dans le sens donné à l'activité du CLIC.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Conférences / ateliers	Animation	11***	31**	36*	17	21	2
Conférences / ateliers	Participants	45	213	521	231	123	33
Forum des aidants	Participants	à venir	130	162	95		
Plateforme Appel CLIC	Appels	72	616	602	126	273	607
Permanence CLIC	Pers. accueillies	79	123	128	376	1197	297
Visites à domicile	Nombre	20	101	324			

* 17 arbres à palabres (100 pers), 2 sorties, 3 actions (forum, ciné débat, sensibilisation ALMA), 6 conférences, 6 ateliers et expositions, 1 atelier jeux intergénérationnel, club rédac (mise en place octobre 2023)

** 7 Conférences dont la nouvelle appellation est Causeries (99 pers), 5 arbres à palabres (42 pers), 1 sortie bateau (9), 5 ateliers numériques (32 pers), 10 ateliers bien être (22 pers), 2 ateliers MACA (9 pers)

*** 2 Conférences Causeries (12 pers), 6 arbres à palabres (37 pers), 9 ateliers dont 5 ateliers numériques (17 pers), 2 ateliers Charte CLIC (6 pers) 2 ateliers mobilité (10 personnes).

Axes de progrès / perspectives

- Forum des aidants sur le secteur nord.
- La remise en place du "café CLIC".
- Refondation de la Lettre CLIC (paroles données au public, articles rédigés spécialement par des professionnels).
- Finalisation de la charte CLIC.
- Développer des rencontres partenariales pluridisciplinaires locales.
- Démultiplier la communication auprès des partenaires sur les actions du CLIC et partenariat possible.



Stratégie	Public visé
Améliorer l'accès aux soins de la population du territoire départemental	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
L'ARS, la CPAM, les collectivités territoriales et les acteurs de la santé	Aides aux tiers

Contrats locaux de santé (CLS)

Soutien financier à la coordination des contrats locaux de santé et suivi de l'activité au regard des axes prioritaires définis.

Participation du Département de 20 000 € pour 1 ETP de coordination CLS montagnes catalanes, 20 000 € pour 1 ETP de coordination CLS Vallespir - Haut Vallespir et 10 000€ pour 1 ETP de coordination CLS Agly (6 mois en 2024)

"Ma Santé - Ma Région"

Contribution financière de 192 764 € versée au GIP "Ma Santé - Ma Région" pour l'année 2024 permettant le salariat de médecins au sein de centres de santé sur le territoire départemental.

Faits marquants

Ouverture du 3ème centre de santé à Amélie-les-Bains-Palalda le 17 juin 2024 et d'un 4ème à Céret le 4 novembre 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget CLS	Euro	70 000	50 000	40 000	20 000	32 363,96	32 062,28
CLS Financés	Nombre	4	3	2	1	2	2
Population couverte par les actions transversales des CLS	Nombre	74 132	51 056	44 712	14 626	20 970	20 970
Budget GIP	Euro	NC	192 764	119 428	35 724	/	/
CDS Région	Nombre	4	4	2	1	/	/

Axes de progrès / perspectives

- 2 juillet 2025: Signature du nouveau CLS Aspres.
- Développer une approche transversale de la santé au sein des directions du Département.

3.8 – Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges



Stratégie	Public visé
Prévention santé et bien-être au travail	Personnel ATTEE des collèges
Partenaires	Intervention CD66
Collèges, service médical, assistants de prévention	
Gestion des ressources humaines Appui technique et accompagnement des agents polyvalents	

Chaque année, la Direction Éducation Jeunesse et Sports participe à la préservation de la bonne santé des ATTEE et à la prévention des risques professionnels, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) en particuliers.

Mécanisation de certaines tâches

L'équipement des collèges en machines de nettoyage et d'entretien des sols (auto-laveuse, tondeuses...) se poursuit et permet d'améliorer les conditions de travail en limitant la répétition des efforts et les effets de la contrainte physique sur la santé.

Allègement des chaises de réfectoire:

La diminution du poids des chaises permet de faciliter les nombreuses manutentions quotidiennes dans le cadre du plan de nettoyage.

Déploiement de la Méthode Globale de Nettoyage (MGN):

Cette nouvelle technique de nettoyage déployée dans 8 collèges doit permettre de réduire significativement les ports de charges, les TMS et l'exposition au risque chimique avec la mise à disposition d'outils ergonomiques.

Complément d'investissement en nettoyage vapeur: SANIVA

Chiffres clés

12 auto-laveuses et 2 tondeuses auto-portées fournies (81 000€).

+ de 1000 chaises remplacées (55 000 €)

Mise à disposition de 37 chariots ergonomiques de nettoyage manuel depuis 2023 (95 000 €).

Faits marquants

L'utilisation des auto-laveuses, du Sanivap et l'application de la MGN permettent un nettoyage plus respectueux de l'environnement et moins consommateur d'eau.

Application des procédures de bionettoyage au sein des services restauration et en cuisine avec l'usage des SANIVAP.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Coût total des équipements	Euro	45 000	90 000	45 500	20 000	7 000	65 000
Collèges équipés	Nbre	3	10	10	3	2	12
Investissement par collège	Euro	15 000	9 000	4 550	6 666	3 500	5 417

Axes de progrès / perspectives

- Généralisation progressive de la méthode globale de nettoyage.
- Augmenter la part de tâches mécanisées dans les activités quotidiennes des ATTEE.
- Harmoniser les pratiques dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) : investissements par collège, amélioration des achats, maintenance du matériel, formation des ATTEE.



**ASSURER L'ACCÈS DE
CHACUN À UNE ÉDUCATION
DE QUALITÉ, SUR UN PIED
D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR
LES POSSIBILITÉS
D'APPRENTISSAGE TOUT
AU LONG DE SA VIE**

4.1. Éducation à l'environnement et au Développement Durable (EEDD)

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD	Tous les publics : collégien.nes, citoyen.nes des PO, autres scolaires, professionnels, personnes en situation d'handicap, touristes ...
Partenaires	Intervention CD66
Tram 66, Parcs Naturels Régionaux, Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, Académie de Montpellier, Parc Marin du Golfe du Lion...	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Aides aux tiers

Visant le renforcement et la structuration de l'offre pédagogique sur l'ensemble du territoire départemental et pour tous les publics, la Politique départementale d'EEDD est fondée sur une réelle dynamique partenariale et sur la mise en oeuvre d'actions cohérentes et structurées (d'information, de sensibilisation, de formation, d'éducation et de participation citoyenne). Cette politique contribue également à la consolidation économique, à la professionnalisation et à la structuration du secteur d'activités de l'EEDD dans les Pyrénées-Orientales. Elle favorise ainsi la culture du développement durable, promeut l'engagement dans l'action et participe à la préservation d'un environnement de qualité. Elle s'articule autour de 3 axes :

- Action éducative en faveur des collégien.nes,
- Accompagnement des acteurs et partenaires locaux,
- Développement de l'offre pédagogique des 7 sites naturels et accompagnement des services du Département pour la mise en place d'actions thématiques.

Chiffres clés

7 sites naturels et 1 site solaire (Thémis) avec offre pédagogique.

31 activités Fête de la Nature (52 avec celles proposées par les partenaires).

20 bénéficiaires de subventions (associations et collectivités, en dehors du programme Collégien.ne.s Ecocitoyen.ne.s).

Faits marquants

Augmentation du nombre d'actions accompagnées (et nombre d'acteurs).

Accompagnement de la démarche Labo PO (journées thématiques, l'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s, Génération 66).

Continuité de l'action expérimentale publics spécifiques (MSP).

Accompagnement au développement de la stratégie EEDD du réseau Tram 66.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget (y compris programme collèges)	Euro	148 500	152 500	145 000	157 000	145 000	125 000
Dont aides aux tiers	Euro	134 000	144 000	132 000	140 000	125 000	115 000
Bénéficiaires de subventions	Nbre	20	19	28	26	26	25
Animations « Fête de la nature »	Nbre	31	34	29	30	30	24
Participants sensibilisés	Nbre	15 à 20 000	15 à 20 000	15 à 20 000	15 à 20 000	15 à 20 000	15 à 20 000

Axes de progrès / perspectives

- Développer les actions de sensibilisation et de formation dans le cadre de la démarche Labo PO.
- Poursuivre le soutien apporté aux acteurs et services du Département.
- Poursuivre la consolidation des acteurs EEDD du territoire.
- Renforcer l'action de sensibilisation envers les publics plus fragiles.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD Politique Éducation	Collégien.nes Enseignan.tes Familles
Partenaires	Intervention CD66
Académie de Montpellier Associations locales d'EEDD Constructeur, Dasen, Rectorat, Canopée	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Aides aux tiers Accompagnement technique

Programme pédagogique Collégien.ne.s Écocitoyen.ne.s

Le programme pédagogique (anciennement Collèges 21), développé dans le cadre de la Politique Départementale d'EEDD (cf fiche 4.1) est mis en place depuis 2010. Il a pour objectif le renforcement de l'offre pédagogique en faveur des collégiens et collégiennes des P.O (hors PNR des Pyrénées Catalanes qui a son propre dispositif scolaire subventionné par le Département). Il favorise la réalisation de projets pédagogiques ancrés dans le contexte territorial, inscrits dans la durée et construits collectivement. Mis en oeuvre dans le cadre d'un appel à projets (associations et entreprises d'EEDD), le programme Collégien.ne.s Écocitoyen.ne.s permet la réalisation, chaque année, d'une trentaine d'actions sur de nombreuses thématiques (nature, eau, énergie, santé environnement, développement durable...), en cohérence avec les programmes scolaires et réalisés par une vingtaine de structures locales d'EEDD.

Chiffres clés

7 997 collégiens et collégiennes sensibilisé.es depuis 2016.

28 projets financés dans le cadre du programme, réalisés sur l'année scolaire 2024-2025.

Faits marquants

2 projets spécifiques accompagnés dans deux collèges (en complément du programme, augmentation des sollicitations). Davantage de projets scolaires réalisés pour les éco délégué.e.s. Ajustement des modalités de financement du Dispositif.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024/2025 (au 1 ^{er} /07)	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Budget	Euro	75 000	75 000	75 000	69 000	69 000	69 000
Dont aides aux tiers	Euro	76 284	77 373	73 966	66 571	64 032	69 778
Bénéficiaires de subventions	Nbre	16	14	13	15	17	20
Diversité de projets proposés	Nbre	25	24	28	28	27	28
Projets pédagogiques réalisés	Nbre	28	28	31	28	32	37
Participants (collégien.nes)	Nbre (estimé)	890	890	970	890	990	1 120
Collèges ayant reçu des projets	Nbre	21	16	17	17	15	22
Collèges labellisés E3D (sur 31)	Nbre	14	12	11	10	9	8

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer le nombre de projets retenus et validés, compte-tenu du nombre de demandes et des enjeux éducatifs.
- Favoriser toujours les thématiques prioritaires liées aux enjeux écologiques et climatiques locaux.
- Engager une réflexion sur les critères de sélection, pour mieux accompagner les collèges dans leurs projets spécifiques.

Développement du programme d'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour les collèges du Département

Le Département en collaboration avec le Rectorat a décidé d'équiper sur plusieurs années tous les collégiens d'une tablette PC. L'objectif est de réduire les inégalités, en donnant accès à tous les élèves, à l'information, à l'éducation, aux savoirs et à la culture générale. Une enveloppe globale de 2,7 millions d'euros est prévue chaque année en investissement.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget en euro	Euro	2 451 941,57	2 710 901,52	5 130 425,56	1 605 604,19	2 215 677,96	2 185 419,95
Tablettes	Nbre	4 800	5 400	11 300	3 320	4 000	2 565

Axes de progrès / perspectives

- Pour la rentrée 2025, l'ensemble des collégiens a été équipé d'un nouveau modèle de tablette

4.3. Construction durable et recherche de performance environnementale dans les collèges

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie	Public visé
Plan de transition bas carbone Plan vélo Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables	La communauté éducative, les agents de maintenance des collèges, équipes mobiles, chargés d'opérations, entreprises du BTP.
Partenaires	Intervention CD66
Collèges Envirobât Occitanie (centre de ressource de bâtiment, pilote sur la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO), SYDEEL 66	Gestion du patrimoine départemental Commande publique du Département

Le Département agit pour la transition écologique dans les collèges en déployant une stratégie globale visant à construire un patrimoine scolaire plus sobre, durable et adapté aux enjeux climatiques :

- Bâtiments durables : intégration du référentiel BDO pour les constructions neuves
- Économies d'énergie : éclairage LED, isolation thermique, chauffage optimisé
- Déploiement d'un outil de gestion à distance en temps réel sur 3 collèges
- Chauffage : Remplacement des automates de chauffage pour un pilotage plus précis
- Formation : montée en compétences des agents (chaufferies bois)
- Mobilité douce : parkings vélos créés ou étendus (ex. Saint-Estève)
- Réseaux de chaleur : biomasse à Saint-Paul, énergie fatale à Pagnol et Pons (Perpignan)
- Achats responsables : produits écolabellisés, critères environnementaux dans les marchés
- Déchets : valorisation (espaces verts, recyclage IDA66)
- Désimperméabilisation : lancement à Pagnol (Perpignan).

Chiffres clés

Projets PPI 2024-2031

Désimperméabilisation-végétalisation : 4 collèges (4M€)

Plan vélos : 7 collèges (0.4M€)

Performance énergétique des collèges (7,5M€)

Faits marquants

Le Département avance sur la transition énergétique dans les collèges avec des projets de solarisation et photovoltaïque en autoconsommation, la désimperméabilisation et végétalisation des cours, des audits techniques dans tous les établissements, la mise en place d'un sous-comptage énergétique précis, et une étude pour mutualiser les achats d'électricité.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Travaux dans les collèges							
Total des travaux prévus au PPI 2019-2024		1 982 140	2 581 600	2 779 000	3 250 000	3 800 000	5 341 000
Dont performance environnementale (15%)		198 214	258 160	277 900	487 500	570 000	801 150
Total des travaux d'investissement dans les collèges		938 520	3 296 100	1 836 000	3 355 000	3 800 000	3 800 000
Dont performance environnementale (10%)		93 852	329 610	183 600	335 500	380 000	380 000
Amélioration de la performance énergétique							
Salles de classe dont l'éclairage a été renouvelé par du LED	Nombre	5	29	67	39	91	66
Économie réalisée sur la facture énergétique annuelle	Euro	500	2 900	6 700	3 900	9 100	6 600

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer la part des travaux dédiés à la performance énergétique.
- Valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).
- Déployer un logiciel centralisé pour le suivi des consommations et factures énergétiques.
- Sensibiliser et former les agents et équipes techniques aux enjeux de la transition écologique.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Le Département a fait le choix de se doter d'un service archéologique habilité par l'État dont la mission est de concilier développement économique et protection du patrimoine.	Aménageurs, professionnels de l'archéologie et tout public.
Partenaires	Intervention CD66
DRAC Occitanie, aménageurs, collectivités locales, associations, université	Gestion du patrimoine départemental Service au public Accompagnement technique Aide aux tiers

Inventaire du patrimoine

Le service archéologique départemental, en partenariat avec la DRAC Occitanie, l'Association Archéologique des P.-O. et l'Université de Perpignan, organise tous les ans des campagnes de prospections archéologiques sur les zones urbanisables afin d'inventorier le patrimoine susceptible d'être détruit à cours ou moyen terme. Cet inventaire est indispensable et permet de dresser une cartographie des occupations humaines qui fera l'objet d'un porté à connaissance dans les documents d'urbanisme.

L'archéologie préventive

Le service est habilité par l'État pour la réalisation des opérations d'archéologie préventive. Cette mission permet de préserver par l'étude le patrimoine appelé à disparaître avec l'urbanisation. Elle permet de concilier développement économique et protection du patrimoine. Elle est scindée en deux type d'intervention : le diagnostic et la fouille préventive.

Chiffres clés

Seulement 4% des projets d'aménagement en France font l'objet de mesures d'archéologie préventive.

Faits marquants

En 2026, le service archéologique accompagnera les projets de restauration du lit de la Têt, en amont de Perpignan et de la mise en sécurité de l'Agly, afin de concilier protection contre les crues et sauvegarde du patrimoine.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget	Euro	264 000	274 000	320 194	108 274	308 483	200 602
Bibliothèque	Public	120	540	520	437	571	471
Surface diagnostiquée	m ²		167 750	189 521	76 499	21 156	293 879
Opérations d'archéologie préventive	Nombre		2	5	8	5	4

Axes de progrès / perspectives

- La loi zéro artificialisation nette va profondément impacter nos missions qui vont concerner à terme les dents creuses ou les centres urbains ou villageois, délaissés jusqu'alors.
- Le service développe la formation de jeunes archéologues, en lien avec l'Université, avec le chantier de Palol sur la commune d'Elne.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Mission obligatoire du Département de conservation des Archives.	Tous publics, professionnels, particuliers, chercheurs universitaires, étudiants, scolaires, administrations, associations, collectivités, services du CD66.
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, Région, Universités, partenaires associatifs et institutionnels, sociétés et entreprises de conservation/restauration.	Service au public Appui technique Gestion du patrimoine départemental

Poursuite des missions obligatoires des Archives départementales.

Les Archives Départementales ont continué leurs missions de collecte des archives publiques et privées. Ces documents constituent le patrimoine historique des générations actuelles et futures. Le service apporte en outre son expertise aux services producteurs en matière de gestion des documents papiers et électroniques.

La transmission passe par des actions de conservation des documents, dans un bâtiment normé (climat, sécurité). Les fonds sont classés, inventoriés et conditionnés dans des matériaux neutres et durables, également numérisés et/ou restaurés dans un objectif de pérennisation. La dimension citoyenne des archives est fondamentale : les fonds sont accessibles à tous les usagers en salle de lecture, par correspondance et via les archives en ligne sur le site internet. Ils sont également valorisés auprès de tous types de publics, notamment scolaires, par des actions de connaissance et de diffusion.

Chiffres clés

Au 1er septembre 2 025 :

- lecteurs inscrits : 668
- communication de documents originaux en salle de lecture : 5 509
- scolaires accueillis : 1 136
- public Anim'Archives (conférences et ateliers) : 799

Faits marquants

- Formations à l'archivage et aux bonnes pratiques pour les agents des collectivités et de l'État.
- Numérisation et mise en ligne de nouveaux fonds.
- Ateliers du service éducatif hors-les-murs.
- Chantier des collections : dépoussiérage et conditionnement de grande ampleur.
- Début du chantier d'extension.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 01/09)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget	Euro	151 750	147 750	140 750	138 250	140 489	129 650
Service éducatif	Elèves	1 136	2 032	1 193	766	1 142	607
Lecteurs inscrits	Nombre	668	600	447	294	488	325
Actions culturelles	Visiteurs	799	1 601	641	734	1 030	300
Communication de documents originaux en salle de lecture	Consultations	5 509	10 238	3 866	3 422	6 453	3 550

Axes de progrès / perspectives

- Extension et réhabilitation du bâtiment des Archives et de l'Archéologie : ce chantier a pour but de rénover le bâtiment existant, en améliorant notamment ses performances énergétiques ainsi que les conditions de conservation des fonds et de travail des agents, et d'accroître la capacité de conservation du site. Les travaux ont commencé au printemps 2025, pour une livraison en 2028

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Politique culturelle et patrimoniale du Département, valorisation, étude et préservation du patrimoine	Collectivités du département, professionnels de la conservation-restauration, chercheurs universitaires, étudiants, associations, tous publics
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, Région, écoles, universités françaises et étrangères, institutions et associations du domaine de la culture et du patrimoine, sociétés spécialisées dans le patrimoine	Gestion du patrimoine départemental, gestion d'une collection de bateaux classée Musée de France, service au public, appui technique, aides aux tiers

Valorisation et conservation-restauration du patrimoine des communes et du patrimoine maritime.

Inventaire et diagnostic sanitaire des édifices et des objets mobiliers des communes, et opérations de conservation préventive et curative (Plan-objet 66, gratuit pour les collectivités). Restauration d'œuvres dans les ateliers du centre à St-Charles et de bateaux méditerranéens à Paulilles.

Accueil de stagiaires et groupes (scolaires, autres), formation d'apprentis pour la transmission des savoir-faire et de bénévoles (entretien du patrimoine), accueil de jeunes mineurs délinquants en réinsertion, expositions.

Actions pour la préservation de l'environnement

Utilisation de produits non toxiques (remplacement des solvants) si possible, et de matériaux durables ou réutilisables pour la conservation et les transports ; gestion des déchets toxiques ; circuits courts de l'approvisionnement en bois ; rationalisation des déplacements ; ancrage des bateaux respectueux de la flore.

Chiffres clés

- objets restaurés depuis la création du CCRP = 829
- objets inventoriés et diagnostiqués = 23 820
- objets traités en conservation = 7511
- stagiaires accueillis (CCRP+ atelier des barques) = 31
- bateaux restaurés à l'atelier des barques = 28
- nombre de visiteurs à l'atelier des barques = 22 327



Faits marquants

- Réalisation d'une exposition sur les objets de procession
- Participation à patrimoine en escale à Sète
- Organisation du colloque des Conservateurs des Antiquités et Objets d'Art de France
- Renouvellement de 9 accords-cadres

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget	Euro	479 480	479 480	429 480	429 480	429 480	429 480
Communes ayant bénéficié des actions du CCRP	commune		54	48	47	59	45
Participation aux visites ateliers des barques + CCRP	visiteur	22 327	20 260	13 735 (au 30/08/23)	18 184	13 875	12 000
Visiteurs expo Notre-Dame des Anges	visiteur				2 890		

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite des programmes Plan-objet, inventaire et restauration du patrimoine mobilier et bateaux.
- Aboutissement de la labellisation de l'art de la navigation à la voile latine/PCI UNESCO.

4.7. Aides à la valorisation du patrimoine historique

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
	Collectivités ou structures publiques du département, associations
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités ou structures publiques du département, associations, DRAC, Région, Fondation du Patrimoine, communes, EPCI, associations	Appui technique Aides aux tiers

Aides à la valorisation du patrimoine historique

Poursuite du dispositif de financement en faveur des actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO, Route du patrimoine et du patrimoine vernaculaire. Suite au vote du dispositif de soutien en faveur des Patrimoines et au renouvellement de la convention cadre avec la Fondation du Patrimoine pour la valorisation et défense du patrimoine local, des ressources supplémentaires issues de fonds nationaux peuvent être accompagnées au bénéfice d'espaces naturels qui confèrent aux paysages attrait et diversité (sentiers, marais, tourbières...).

Suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux du territoire : Musée de Tautavel, Musée d'Art moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, Mémorial du camp de Rivesaltes.

Chiffres clés

Au 1er septembre 2025 : 306 896 € de subventions engagées en investissement.

Faits marquants

Signature d'une convention cadre tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association des Maires de France et le Département. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des communes et intercommunalités dans la restauration de leur patrimoine historique non protégé au titre des Monuments Historiques.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/09)	2024	2023	2022	2021	2020
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en fonctionnement	1 700 000 €	euro	1 206 875	1 197 455	1 445 150	1 181 516	1 180 125	188 680
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en investissement	500 000 €	euro	306 896	415 802	451 414	567 875	270 125	89 851

Axes de progrès / perspectives

- Signature d'une convention cadre DRAC / CD66 en 2025.
- Renouvellement de la scénographie du Mémorial de Rivesaltes dans le cadre des 10 ans de son ouverture.
- Poursuite et développement des dispositifs existants et optimisation de la qualité comptable dans la gestion des subvention.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027 Plan de mandat	Communes et EPCI desservis, bibliothécaires salariés et bénévoles, collèges, écoles, petite enfance, publics seniors, handicapés ou empêchés, tout public
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, communes et EPCI desservis, bibliothèques, collèges, écoles, Canopé, DSDEN, librairies, fournisseurs de produits culturels, artistes et compagnies de spectacle, associations	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Animation, Service au public, Appui technique, Aides aux tiers

La Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales (MDPO) centre de ressources : prêt de documents et de ressources aux médiathèques communales et intercommunales, ingénierie et instruction de dossiers de subventions auprès des collectivités, maillage du territoire en équipements et réseaux de lecture publique, formation et conseil du personnel et des bénévoles des bibliothèques, mise en place d'une politique d'animation et de médiation à l'attention des publics, portail Internet qui offre aux adhérents un choix de ressources numériques. Elle soutient également les libraires, les auteurs et les éditeurs locaux.

La programmation et l'offre culturelle contribuent à l'objectif "Éducation de qualité" (actions Premières Pages, Prix du Livre Vivant...). La MDPO est sensible à la thématique environnementale, à la démarche écocitoyenne et à l'inclusion culturelle. Elle se positionne également aux côtés des services patrimoine et environnement, réserves et énergies renouvelables et participe régulièrement aux actions de sensibilisation auprès des publics.

Chiffres clés

Acquisition de collections : 212 000€, Animation : 80 000€, Formation : 15 000€.

Abonnement ressources numériques : 65 000€.

Nombre de demandes d'aides financières aux collectivités (en cours): 10 pour un montant prévisionnel total de 51 084€.

Nombre d'actions d'appui technique aux collectivités (en cours): 30 collectivités aidées.

Faits marquants

- Contrat Territoire-Lecture : accompagnement à la réorganisation et au changement de la Médiathèque Départementale
- Ouverture des ressources numériques à tous les usagers inscrits en médiathèque hors communauté urbaine (en cours)
- Développement de l'offre de contenus sur le portail <https://mediatheque66.cd66.fr/>



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget Réalisé	450 000	Euro	348 886,43	573 036,20	818 195,35	942 427,16	538 622,98	511 334
Outils d'animation sur le DD	19	Nbre	22	21	19	19	18	17
Aides financières votées aux collectivités	20	Nbre	10	21	17	29	20	20
Aides financières aux collectivités	70 000	Euro	51 084	73 156,27	64 628,85	258 899,37	135 666,23	54 092,86
Collectivités bénéficiaires d'appui technique	30	Nbre	20	30	30	32	30	NC
Tournées (navettes, VL et bibliobus)	150	Nbre	158	159	156	156	156	150

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la réorganisation de la Médiathèque et accompagnement au changement.
- Inscription des enjeux de développement durable dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques pour plus d'engagement en faveur de pratiques professionnelles écoresponsables.
- Signature d'un Contrat Départemental Lecture avec l'État à l'étude, portant sur les grands enjeux du territoire (climat, pauvreté).

En savoir plus

MEDI@TEK 66



RÉSEAU DES
MÉDIATHÈQUES
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

4.9. Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles du personnel des médiathèques

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027 Plan de mandat	Communes et EPCI desservis, bibliothécaires salariés et bénévoles (y compris le personnel de la MDPO), autres services du Département, tout public
Partenaires	Intervention CD66
Bibliothécaires salariés et bénévoles, autres services du Département, associations liées au développement durable, prestataires, éditeurs, Occitanie Livre et Lecture	

Développement de l'offre de formation

Suite à la formation organisée par la MDPO en 2022 "Créer et animer des ateliers environnement en bibliothèque" en partenariat avec le pôle Environnement du Département et aux attentes formulées par les bibliothécaires du réseau, la Médiathèque a considérablement développé son offre de formation et son accompagnement technique en matière de développement durable et d'écoresponsabilité.

Grâce à cette offre de formations et cet accompagnement, elle contribue à l'évolution des pratiques professionnelles des bibliothécaires du réseau, mais également du personnel de la Médiathèque Départementale. L'objectif est d'inscrire les enjeux du développement Durable dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques et dans le projet de service.

Chiffres clés

- 4 formations en 2025
- 125 bibliothécaires professionnels ou bénévoles touchés
- 105 connexions en replay pour le Vendredi de l'inventivité "Biodiversité, les bibliothèques à la découverte de leur territoire" ouvert à l'ensemble de la région Occitanie.

Faits marquants

Formations:

- Écologie du livre, rencontre avec une maison d'édition nature : Plume de Carotte le 22 /05/25 ;
- Vendredi de l'inventivité : Biodiversité, les bibliothèques à la découverte de leur territoire le 23 /05/25 ;
- Ateliers artistiques en présence de 2 autrices du PLV 2024-2025 le 13/06/25
- Devenez un maître du jeu! Venez découvrir l'escape game "Le Trésor du Golfe du Lion" le 19/06/25



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Formations et de journées professionnelles organisées sur la thématique, y compris en partenariat	a minima 1	Nbre	4	3	2	1	1	0
Budget annuel alloué aux formations	1 000 €	Euros	1 827	840	1 030	903	700	0
Participants	a minima 15 pour 1 journée de formation, 30 pour 1 journée pro	Nbre	125	45	49	25	12	0

Axes de progrès / perspectives

- Inscription des enjeux du DD dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques.
- Développer les partenariats avec la Mission Développement Durable et la Mission Environnement du Département (formations).
- Co-construire des actions communes avec les responsables formation d'Occitanie sur la thématique des bibliothèques vertes.
- Revoir les pratiques professionnelles.

En savoir plus

Stratégie	Public visé
La culture tout au long de l'année	Les habitants du département, les résidents des Établissements et Services Sociaux Médicaux-Sociaux (ESSMS) et leur famille, personnes accompagnées au titre de nos politiques sociales
Partenaires	Intervention CD66
Les artistes amateurs et professionnels, structures et collectifs d'art Les communes Les EHPAD et accueil de jour	Accompagnement technique Commande publique du Département Animation

Programmation autour des arts plastiques

- « **Balade en terre d'artistes** », un événement dédié aux artistes amateurs ou "professionnels" des P.-O. au sein de leur atelier. En 2025, ce sont encore plus de 130 artistes qui ont participé pour faire découvrir leur pratique artistique : céramique, poterie, mosaïque, peinture, sculpture, ou encore savoir-faire.
- « **Expos 66** », tout au long de l'année, le Département organise des expositions au sein de ses monuments historiques. Soutien avéré aux artistes ou aux structures culturelles issues du département ou de la grande région, ce dispositif offre une vitrine de choix et de qualité pour la visibilité de leurs productions artistiques.
- La programmation « Expos 66 » est volontairement généraliste : patrimoine, photographie, peinture ou encore sculpture.
- Développement d'actions de **médiation culturelle** avec les publics des Solidarités (co-construction de l'offre avec les directions des Solidarités) à travers notamment les dispositifs "Parcours du spectateur" et "Art et rencontres".

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 01/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre d'expositions	20	projet	13	24	25	6	12	19
Nombre d'artistes participant à Balade en terre d'artiste	120	personne	134	138	88	10	72	146

Le Département programme tout au long de l'année des spectacles vivants et ateliers artistiques gratuits :

- La tournée « **Tous au Spectacle** » : 16 communes du territoire, peu ou pas dotées d'équipement culturels, ont bénéficié gratuitement de deux spectacles parmi ceux qui ont été aidés au titre de la création en 2023 et 2024. Les représentations sont proposées aux habitants en accès libre et gratuit ; près de 1 000 spectateurs bénéficient chaque année de ce dispositif qui rapproche les œuvres et les publics.
- La programmation des ESSMS « **Sur un air de Culture** » : les établissements d'hébergement et de soin pour personnes âgées et handicapées choisissent pour leurs résidents d'accueillir deux propositions artistiques parmi un catalogue de plus de 40 spectacles et ateliers d'art.
- Les médiations culturelles (ateliers et rencontres avec des artistes) conçues avec et pour les personnes accompagnées par nos politiques de solidarités.

Chiffres clés

Plus de 1 500 personnes bénéficiaires de ces dispositifs.

Faits marquants

Communes, établissements et services des Solidarités de plus en plus nombreux à candidater pour bénéficier de nos programmations.



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 01/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget		euros						
	Médiation culturelle		10 000 €	3 500	6 900	5 000	0	0
	TAS		45 000 €	0	32 200	35 000	35 000	30 000
Fréquentation	ESSMS	personnes	30 000 €	10 000	45 000	20 565	4 945	46 111
	TAS		1 000	-	1 000	920	850	687
	ESSMS		2 000	250	1 400	1 100	1 950	/

Axes de progrès / perspectives

- Augmentation du nombre de médiations à destination des publics éloignés des offres culturelles ; Recherche de nouveaux publics, notamment en zones rurales.

4.11. Aides financières en faveur de la Culture, de la Catalanité, des Congrès et Manifestations



Stratégie

Donner accès à une offre artistique et à la lecture pour tous et sur tout le territoire
Assurer la transmission de l'identité catalane

Public visé

Les habitants du département qui bénéficient des actions proposées par les associations et structures publiques tout au long de l'année

Partenaires

Associations et structures publiques

Intervention CD66

Accompagnement technique
Aide aux tiers
Mise en réseau des acteurs de la culture et de la catalanité

La Culture et notre identité catalane sont un pilier fondamental de l'action démocratique et citoyenne, elles sont l'instrument de l'épanouissement de chaque citoyen tout en contribuant à la vitalité de l'ensemble du territoire. Le développement de la culture, le soutien à la création, l'aide aux évènements sont des axes fort de la politique du département. Ainsi, le Département soutient les initiatives associatives et conduit également une stratégie de partenariat avec les collectivités du territoire. Cette stratégie consiste en un soutien financier d'une part, et en un appui de réseau et d'expertise d'autre part, pour la conduite de leur propre programmation culturelle.

Chiffres clés

Crédits 2025 affectés à Culture et à la Catalanité :

- 393 840 € au titre de la Catalanité,
- 819 090 € au titre de la Culture en section de fonctionnement,
- 233 000 € au titre des Congrès et Manifestations.

Faits marquants

Poursuite des aides à l'investissement notamment en lien avec des projets de tiers-lieux culturels et pour diffusion des œuvres et des équipes artistiques.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025	2024	2023	2022	2021	2020
Budget								
Culture	910 100,00 €		819 090	910 100	910 100	910 100	910 100	910 100
Catalanité	373 600,00 €		393 840	373 600	373 600	373 600	373 600	403 600
Congrès et Manifestations	233 000,00 €		233 000	233 000	233 000	233 000	233 000	233 000

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Renforcer l'exemplarité du Département	Agents et personnalités , visiteurs des expositions, tous publics lors de spectacle, collégiens.
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion du patrimoine départemental Commande publique

Cette action présente l'évolution des moyens mobilisés pour les animations en régie.

Achat projecteurs Led

Continuité pour l'année 2025 dans le remplacement du parc lumière halogène scénique et d'exposition par des projecteurs Led basse consommation.

Destruction et recyclage du vieux parc lumière/son.

La quasi totalité du vieux parc son/lumière a été détruit, destruction via un tri sélectif spécifique et revalorisation par une société experte en la matière.

Achat de batterie/accus solaires.

Chiffres clés

- Achat de 20 projecteurs led scénique. La grande scène du Palais est désormais entièrement éclairée avec de la Led.
- Achat de 74 projecteurs Led pour les expositions. La totalité de l'éclairage des salles d'expositions de la Maison de la Catalانit  et du Palais des Rois de Majorque est désormais à Led.
- Achat de 4 Stations d'énergie portative Solaire.

Faits marquants

Totalité du matériel scénique du Château Royal de Collioure et du Palais des Rois de Majorque en éclairage Led et sonorisation Classe D.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unit�	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2025 (01/07)	2024	2023	2022
Mat�riel Sc�nique	150 000 € H.T	€ HT	70 038,11	107 807,34	79 092	55 000
March� Bio	1 000 € HT	€ HT	0,00	0,00	269,36	4 000
Vaisselle jetable/recyclable	25 000 € HT	€ HT	31 265,12	38 876,52	10 773,72	48 000
March� alimentaire	100 000 € HT	€ HT	76 734,25	104 933,68	64 818,20	180 000

Axes de progr s / perspectives

- Continuit  dans l'investissement pour compl ter le parc de projecteurs Led.
- Remplacement de la sonorisation au Palais des Rois de Majorque salle de Majorque par des enceintes amplifi es en classe D ( conomie en  nergie).



**PARVENIR À L'ÉGALITÉ
DES SEXES ET AUTONOMISER
TOUTES LES FEMMES
ET LES FILLES**

Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023 (prorogé jusqu'en 2025)	Professionnel·les, publics scolaires, tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Gestion des ressources humaines Service au public Appui technique, animation Aides aux tiers

Lutte contre les violences faites aux femmes

Accompagnement et suivi par les équipes sociales et médico-sociales au sein des MSP ; animation et coordination de l'Observatoire de lutte contre les violences envers les femmes (Odvef 66) ; soutien aux associations d'aide aux victimes de violences ; actions de sensibilisation en direction des professionnel·les, des publics scolaires et du grand public.

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Nb de formation/sensibilisation des professionnel·les	4	4	5	8	5	7
Nb d'élèves sensibilisés	520	840	631	872	1 008	1 091
Nb de plaquettes violences conjugales diffusées	3 100	6 000	4 442	5 590	5 640	13 000
Nb de violentomètres diffusés	1 780	4 209	2 170	3 104	2 570	NC

Éducation à la lutte contre les stéréotypes de genre

Formations/sensibilisation en direction de publics variés (scolaires, professionnels, grand public) ; animation d'un pôle ressources.

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Nb de vidéos présentées au concours « Buzzons contre le sexisme »	11	12	9	9	6	18
Nb d'élèves sensibilisés	2 000	1 970	2 000	2 400	2 300	1 625

Éducation à la sexualité et au droit à disposer de son corps

Consultations médicales au Centre de Santé Sexuelle ; actions de prévention en direction de différents publics ; interventions en milieu scolaire ; soutien financier aux associations intervenant sur ces questions ; mise à disposition en prêt gratuit d'outils dédiés via le pôle ressources Égalité.

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Nb d'actions organisées en direction des scolaires	5	10	6	11	8	6

Chiffres clés

Budget : 232 000€ en fonctionnement (dont soutien aux associations) et 10 000 € en investissement

Faits marquants

- Maintien du dispositif "mes premières règles" pour les élèves de 6ème
- Projection d'un film et débat lors de la journée contre les violences faites aux femmes
- 13ème édition du concours vidéo départemental "Buzzons contre le sexisme !"
- Semaines des Droits des femmes

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre et développer les actions de prévention, notamment auprès des publics scolaires et des professionnel·les.
- Mettre en place des ateliers "communiquer sans discriminer".
- Pérenniser le soutien aux acteurs locaux Égalité et droits des femmes.



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023 (prorogé jusqu'en 2025)	Tous publics (scolaires, professionnel·les, grand public)
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Animation Appui technique et financier Service au public

Les minorités sexuelles et de genre, connues sous le sigle LGBT, peuvent être victimes de violences dont la source est la non acceptation de la différence. Afin de prévenir toute forme de violence, le Département agit contre les LGBT phobies.

Soutien aux associations

Soutien aux associations intervenant sur la prévention de LGBT-phobies en milieu scolaire. Soutien technique et/ou financier aux actions portées par les associations partenaires dans le cadre d'événements grand public (ex : festival de cinéma LGBT "Et alors ?").

Animation

Organisation annuelle de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, aux alentours du 17 mai.

Mise à disposition en prêt gratuit d'outils-ressources dédiés via le pôle ressources Égalité.

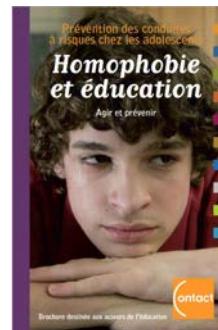
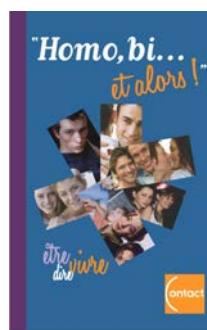
Faits marquants

- Participation à l'organisation de la 4ème marche des fiertés (5 juillet 2025)

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la mise en œuvre des engagements de la charte en faveur de la défense des droits des personnes LGBT+.
- Développer les actions de sensibilisation en interne et en direction du grand public.
- Pérenniser le soutien technique et financier aux associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023 (prorogé jusqu'en 2025) - Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle	Agent·es de la collectivité
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion des Ressources Humaines DPSBET Mission Egalité

- Élaboration annuelle du rapport de situation comparée en matière d'égalité professionnelle au sein de la collectivité.
- Mise en œuvre, suivi et bilan du plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle comprenant des mesures visant à :
 1. évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
 2. garantir leur égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
 3. favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
 4. prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Chiffres clés

- Les femmes représentent 62 % des effectifs sur emploi permanent de la collectivité ;
- À l'instar des années précédentes, les filières administrative (85%) et médico-sociale (93%) restent très largement féminisées, tandis que les emplois dans la filière technique sont toujours quant à eux majoritairement occupés par des hommes (70 %) ;

Faits marquants

Cf. Rapport 2024 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité.

Axes de progrès / perspectives

- Prorogation du plan jusqu'en 2025.
- Élaboration et mise en œuvre du Plan d'actions pour l'égalité professionnelle 2026-2028.
- Campagnes d'information et de sensibilisation à destination des agent·es de la collectivité.

En savoir plus



5.4. Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Stratégie	Public visé
Politique Sportive Départementale en faveur du mouvement sportif	Tout public mais principalement les femmes sportives
Partenaires	Intervention CD66
Associations sportives (clubs, comités sportifs) et tout organisme porteur de projet en lien avec la féminisation	Animation Appui technique Aides aux tiers

Subventions attribuées aux clubs

Harmonisation des critères et barèmes d'attribution des subventions sportives en faveur des clubs sportifs.

Inciter les actions de féminisation de pratiques sportives

Le sport féminin et l'égalité d'accès à la pratique est un des axes fort de développement de la politique sportive menée.

Soutien à tout type de projet de développement de la pratique sportive féminine : évènement sportif, formation (dirigeants, éducatrices, arbitres, juges, ...), accompagnement et soutien aux sportives dans leur pratique ...

Sport de haut niveau

Reconnaissance des sportives de haut-niveau.

Chiffres clés

109 120 licenciés sportifs (source INJEP 2024)

37 100 femmes

34 % de pratiquantes ayant une licence sportive

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aides aux projets	Euro	11 260	10 780	8 300	37 130	34 450	6 940
Associations soutenues	Nbre	18	17	16	17	16	13
Aides individuelles	Euro	990	0	1 600	5 050	1 500	2 600
Sportives soutenues	Nbre	3	0	4	13	3	6



**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS
À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
ET ASSURER UNE GESTION DURABLE
DES RESSOURCES EN EAU**



Stratégie	Public visé
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement Adaptation au changement climatique	Collectivités du département des PO
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ARS, DDTM, Chambre d'Agriculture	Animation Accompagnement technique Aide aux tiers

Protéger les ressources, améliorer les connaissances, optimiser les infrastructures et la gestion des services d'eau en assurant un appui technique neutre et gratuit ainsi qu'un appui financier (4M€/an) aux collectivités. Il s'agit, à travers le SATEP et le SATESE, de conseiller et orienter les collectivités pour les travaux, les aider dans les démarches d'obtention de subventions de l'Agence de l'eau, soutenir financièrement la réalisation des travaux pertinents pour le territoire.

Service d'appui technique en eau potable (SATEP - 3 agents / 400 visites par an) et en assainissement (SATESE - 6 agents / 190 suivies et plus de 530 visites par an) et programme d'aides en faveur des collectivités.

Chiffres clés

Budget (soutien aux collectivités) = 4M€/an

- 4 stations d'épuration de Nohèdes, La Bastide, Saint Marsal, Hameau de Thorrent
- 1 réhabilitation importante sur Corneilla de Conflent
- 2 opérations REUT à Argeles sur Mer et St Cyprien
- Sécurisation en eau potable du Boulou et du SIVU de Conflent

Faits marquants

Priorisation des interventions sur les collectivités rurales.

Réorganisation du service suite au contexte de sécheresse et aux enjeux du territoire.

Travail sur la refonte du règlement et les modalités d'aide en renforçant certains critères d'éligibilité.

Suppression du transfert des services aux EPCI au 1er janvier 2026.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 12/09)	2024	2023	2022	2021	2020
Subventions attribuées aux collectivités	M€	2,7	4	4	3,8	3,7	2,5
Montant des travaux subventionnés HT	M€	16,5	21,4	15	18,1	19,70	12,00
Opérations aidées	Nombre	75	177	103	160	146	102

Axes de progrès / perspectives

- Acter la refonte du règlement d'aides et les modalités en renforçant certains critères d'éligibilité.
- Développer l'appui technique sur les réseaux et la gestion patrimoniale.
- Soutenir de façon prioritaire les projets mutualisés d'intérêt collectif.
- Favoriser la mise en place de toilettes sèches dans les lieux publics.

En savoir plus

Rapport d'activité du SATEP 2024

Rapport d'activité du SATESE 2024

Stratégie	Public visé
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement	Communes et EPCI Grand public
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'Eau, SM des nappes du Roussillon	Communication - Sensibilisation Accompagnement technique Aides aux tiers

Protection de la qualité de l'eau pour aider les collectivités à :

- lutter contre la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires : aide à la mise aux normes de potences de remplissage de pulvérisateurs agricoles (aspect qualité et quantité),
- prendre en compte la ressource en eau dans les documents d'urbanisme (dont zones de sauvegarde et aires d'alimentation de captages pour l'AEP),
- mener des actions foncières sur les secteurs à protéger (périmètres de protection, aires d'alimentation, zones de sauvegarde,...).

Actions de sensibilisation/communication

- Interventions scolaires dans les collèges avec le CivamBio, mise en place de repas bio subventionnés.
- Conférences et débats (Maison de la Catalanité et site Christian Bourquin), animations sur le site classé de l'anse de Paulilles afin de sensibiliser le plus grand nombre.

Chiffres clés

30 classes sensibilisées aux dangers des pesticides pour la santé et l'environnement.

Faits marquants

Engagement sur des actions durables plus larges avec la charte "Engagé pour le Végétal" afin de poursuivre sa démarche en faveur de l'exemplarité.

Nouvelle mobilisation envers les collectivités pour la mise aux normes de potences et les actions foncières.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025	2024	2023	2022	2021	2020
Aides aux Tiers	Euro	0	7 500	5 500		46 535	13 773
Actions de sensibilisation	Nombre de collèges visités	7 collèges 30 classes	7 collèges 31 classes	7 collèges 32 classes	5 collèges 20 classes	5 collèges 25 classes	X

Axes de progrès / perspectives

- Renouveler la formation (public cible = élus) sur les documents d'urbanisme et sensibiliser sur "Aménager et protéger".
- Accompagner les collectivités pour la mise en place d'actions de protection des captages.

En savoir plus



6.3. Gestion durable des espaces verts



Stratégie	Public visé
Pérennisation des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement	Agents départementaux, tout public, visiteurs des sites départementaux
Partenaires	Intervention CD66
Entreprises, ESAT	Gestion du patrimoine départemental

Gestion durable de la ressource en eau

Aménagements paysagers privilégiant la conservation de la flore spontanée.
Sélection de plantes xérophytées dans le renouvellement des plantations.
Semis de prairies fleuries, fauchage raisonné des prairies naturelles.
Rétenteurs d'eau dans pots, jardinières, fosses de plantation.
Mise en place de coussins d'arrosage à libération lente et de pots en terre cuite (oyas).
Utilisation de billes d'argile, paillage, plantes couvre-sols pour limiter le réchauffement des sols.
Suppression des bâches plastique couvre-sol au profit de matériaux biodégradables.
Systèmes goutte à goutte programmables.
Utilisation d'outillage électrique.

Zéro phyto pour préserver l'environnement

Méthodes alternatives aux pesticides (auxiliaires de cultures, produits bio-contrôle...).

Lutte contre les incendies de forêts

Débroussaillages et dépollution des parcelles privées du CD66.
Surveillance et planification des interventions sur les parcelles privées soumises aux OLD (Obligations Légales de Débroussaillage).

Chiffres clés

Réduction de 80% de l'ensemble des arrosages.
Dotation et renouvellement d'outillage électriques à batteries représentant 50 % du parc.
Entretien régulier de plus de 51 sites départementaux représentant 270 000 m² de superficie:
70 000 m² d'espaces verts paysagers, 126 000 m² d'espaces sensibles dont Castelnou et Serrabone, 74 000 m² de parcelles soumises à OLD.

Faits marquants

Augmentation de la charge de travail d'entretien des terrains du domaine privé départemental due à la gestion de nouvelles parcelles et à une extension de l'emprise des zones soumises à OLD.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite des actions dans la gestion durable des espaces verts.
- Poursuite de l'identification et du nettoyage des parcelles du domaine départemental en zone sensible et soumises aux OLD.



Stratégie	Public visé
Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du Département	Agents et Visiteurs
Partenaires	Intervention CD66
Entreprises	Gestion du patrimoine départemental

Poursuite de la rationalisation des consommations et du traitement de l'eau par le :

- suivi des consommations via une plateforme de télé-relève, dans le périmètre de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole (détection rapide des fuites) avec une tournée régulière de vérification des compteurs effectuée par les agents. Toute anomalie fait l'objet d'une intervention sur place afin d'identifier la cause et y remédier.
- Hors périmètre de la Communauté Urbaine, une étude précise des factures et alertes des fournisseurs permet aux services de la Direction Logistique et Bâtiment d'être vigilants et pro actifs sur la totalité du Département.
- contrôle annuel des légionnelles dans les réseaux d'ECS (Eau Chaude Sanitaire), complété d'une campagne de vérification des réglages des points de production d'ECS et de sensibilisation des occupants.

Installation sur plusieurs sites de mousseurs sur les robinets pour une diminution de la consommation d'eau.

Optimisation de la répartition des fontaines à eau afin d'équiper de manière homogène l'ensemble des sites.

Chiffres clés

Nombre de fuites détectées : 23 sur 15 sites sous surveillance permettant d'avoir environ 1 000m³ d'eau non dépensés

Faits marquants

Suite aux campagnes de vérification des réglages de points de production d'ECS, aucune Legionella pneumophila n'a été détectée lors de la campagne de 2024.

Marché de fournitures de cartes accréditives en vue de permettre le lavage des véhicules dans les stations autorisées.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
CTD	m ³	542	732	1 674	1 573	1 312	1 807
Majorquine	m ³	484	918	892	1 255	2 232	1 668
Bâtiment Bourquin	m ³	848	1 519	1 228	1 339	2 778	1 960
Archives Départementales	m ³	376	715	2 239	1 611	1 109	1 140
Hôtel Département	m ³	260	437	1 435	488	441	1 310

Axes de progrès / perspectives

- Recensement et régularisation des forages départementaux pour une meilleure connaissance et gestion de l'eau.



**GARANTIR L'ACCÈS DE
TOUS À DES SERVICES
ÉNERGÉTIQUES
FIABLES, DURABLES
ET MODERNES,
À UN COÛT ABORDABLE**

Stratégie	Public visé
Bilan Carbone 2022 Plan Climat Énergie Territorial	Bâtiments du Département
Partenaires	Intervention CD66
Groupement d'achat du SYDEEL66 Groupement d'achat UGAP	Gestion du patrimoine départemental

Le Département adhère aux groupements d'achat :

- SYDEEL66 pour l'électricité : depuis début 2025, Engie avec 100% EnR
- UGAP pour le gaz : Gaz de Bordeaux avec 20% EnR.

Les collèges peuvent rejoindre le marché SYDEEL66 pour leur prochain contrat. Approvisionnement en bois géré par le Département. Premiers raccordements au réseau de chaleur de Perpignan-Calce.

Chiffres clés

En 2024, la facture énergétique s'établit à 5,9 millions d'euros, pour 25,64 GWh consommés sur l'ensemble du parc immobilier, y compris l'IDEA et les collèges. La consommation est stable et la charge financière est en baisse, du fait du recul partiel des coûts de l'électricité.

Récapitulatif par énergie et patrimoine :	DLB	IDEA	Collèges
11 723 MWh d'électricité :	5 818 MWh	661 MWh	5 243 MWh
9 908 MWh de gaz :	2 350 MWh	1 104 MWh	6 738 MWh
391 MWh de réseau de chaleur urbain :	0 MWh	0 MWh	391 MWh
1 868 MWh de fioul (180 000 litres):	454 MWh	468 MWh	946 MWh
1 243 MWh de bois plaquette (465 tonnes):	62 MWh	87 MWh	1 093 MWh
283 MWh de bois granulés (63 tonnes):	184 MWh	0 MWh	99 MWh

Faits marquants

Retour à une situation intermédiaire pour les tarifs d'électricité après l'inflation de 2023.

Engie nouveau fournisseur d'électricité avec 100% d'EnR.

Raccordements de collèges au réseau de chaleur de Perpignan-Calce (90% EnRR)

Tableau de suivi des données DLB (hors IDEA et collèges)

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats								
		2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	...	2008
Budget électricité	€TTC	1 920 126	2 450 206	884 815	1 100 000	940 000	987 425	1 189 048		
Consommation d'électricité	kWh	5 818 563	5 946 931	6 258 204	6 703 000	6 366 000	6 998 000	6 070 000		8 051 343
Tarif moyen électricité	€/kWh	0,33	0,41	0,14	0,16	0,15	0,14	NC		
Budget bois pellet	€TTC	15 330	20 274	20 790	26 150	10 202				
Achat de bois pellet	Tonnes	42	40	66	60	35				
Tarif appliqué bois pellet	€/Tonne	365	507	315	436	291				
Achat de bois pellet	kWh	184 000	184 000	207 000	276 000	161 000				
Tarif moyen bois pellet	€/kWh	0,08	0,11	0,10	0,09	0,06				
Budget bois plaquette	€TTC	2 505	2 697	2 892	4 418	3 166				
Achat de bois plaquette	Tonnes	25,00	19,25	30	37					
Achat de bois plaquette	kWh	62 511	67 300	75 513	101 088	106 000				
Tarif moyen bois plaquette	€/kWh	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03				
Budget gaz	€TTC	354 529	433 073	379 942	305 300	247 067	223 113	159 797		
Conso gaz	kWh	2 350 000	2 870 633	4 049 646	4 420 000	3 872 710	3 480 003	2 987 470		4 653 661
Tarif moyen gaz	€/kWh	0,15	0,15	0,09	0,07	0,06	0,06	0,05		
Budget fioul	€TTC	52 000	56 040	79 681	50 310	42 853				
Conso fioul	L	43 697	40 796	62 461	57 900	65 927				
Prix du fioul	€/L	1,19	1,37	1,28	0,87	0,65				
Achat de fioul	kWh	454 454	424 278	668 334	577 263	657 292				1 705 894
Prix moyen du fioul	€/kWh	0,11	0,13	0,12	0,09	0,07				
Coût total	€TTC	2 344 489	2 962 290	1 368 120	1 486 178	1 243 288				
Consommation totale	kWh	8 869 528	9 493 142	11 258 697	12 077 351	11 163 002				14 410 898
Tarif moyen de l'énergie achetée	€/kWh	0,26	0,31	0,12	0,12	0,11				

Axes de progrès / perspectives

- Optimisation des usages électriques : nouveaux créneaux d'heures creuses en journée.
- Baisse des émissions CO2 : retrait de fioul et gaz au profit de chaufferies bois, pompes à chaleur et raccordement à des réseaux de chaleur à énergie renouvelable ou de récupération (EnRR).
- Achat d'énergie : Baisse des coûts d'électricité avec marché SYDEEL 2025.
- Augmentation du patrimoine (Ex RN116 et gendarmeries).

7.2. Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental



Stratégie	Public visé
Bilan Carbone 2022 Plan de mandat : Renforcer l'utilisation des énergies renouvelables	Bâtiments, parkings et barrages du Département
Partenaires	Intervention CD66
EDF Obligation d'Achat	Gestion du patrimoine départemental

Solaire photovoltaïque:

7 installations photovoltaïques en revente : puissance installée 446 kWc. Contrat de l'aire de covoiturage de Perpignan Sud (284kWc) finalisé.
6 installations photovoltaïques en autoconsommation : puissance installée 307 kWc. 2023/2024 : Études d'opportunité pour autoconsommation et revente du surplus sur 37 sites dont 9 collèges.

Exploitation hydroélectrique à l'aval des barrages départementaux

La centrale du plan d'eau sur l'Agly, mise en service en octobre 2015, est opérationnelle depuis janvier 2021 après résolution des litiges fiscaux. Sa production est malheureusement fortement en baisse en raison de la sécheresse qui sévit depuis 2022 (très faibles débits turbinés en sortie du barrage).

Le Département a réalisé en 2023 une étude de faisabilité pour la création de 2 centrales à l'aval du barrage de Vinça : l'une en pied de barrage et l'autre sur la canalisation de restitution rive droite. La réalisation de cette dernière est lancée : le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué et notifié à BRLI-Hydrostadium le 19 juin 2025. La mise en service est prévue en 2026/2027.

Chiffres clés

- Hydroélectricité : 821 MWh en 2024, soit -85 % par rapport à 2022 en raison de la sécheresse, mais 2 184 MWh mi 2025
- Solaire PV : 795 MWh en 2024
- Production globale de 1 626 MWh en 2024, mais déjà 2576 MWh mi 2025 grâce au rebond de l'hydroélectricité
- Gains et économies évalués à 236 k€ en 2024

Faits marquants

La sécheresse a impacté fortement la production hydroélectrique en 2023-2024. Rebond de la production en 2025.

Forte baisse des tarifs de rachat de l'électricité photovoltaïque, pour les contrats conclus après 2024

Tableau de suivi

Type d'énergie renouvelable	Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
				MI 2025	2024	2023	2022	2021	2020
Hydroélectricité	Budget		€ HT	-	89 860	136 823	198 801	45 591	72 616
	Puissance installée	1 500	kW	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
	Production	5 500 000/an	kWh	2 184 216	821 355	965 556	4 533 086	4 353 563	1 530 022
Photovoltaïque en autoconsommation	Recettes	500 000/an	€	158 700	59 678	70 155	378 145	386 428	153 222
	Budget		€ TTC					737 000	0
	Puissance installée	307	kWc	307	307	307	307	307	0
Photovoltaïque en vente d'électricité par obligation d'achat	Production	401 000/an	kWh	159 192	341 377	318 618	293 112	156 853	0
	Économies	60 000/an	€	39 798	112 654	111 516	41 036	17 254	0
	Budget	1 320 000	€ TTC						0
	Puissance installée	782	kWc	446	446	446	446	162	162
	Production	1 002 000/an	kWh	233 000	464 000	490 660	451 382	186 994	189 858
	Recettes	95 000/an	€ / an	32 336	64 395	68 095	62 644	34 544	34 986
TOTAL	Production	6 903 000/an	kWh	2 576 408	1 626 732	1 774 834	5 277 580	4 697 410	1 719 880
	Gains financiers	655 000/an	€	230 834	236 727	249 766	481 825	438 226	188 208

Axes de progrès / perspectives

- Solaire photovoltaïque : poursuite des études en vue de travaux en 2026. L'autoconsommation aidera aux objectifs du DEET.
- Bifurquer vers de l'autoconsommation patrimoniale (ou "étendue") profitant à d'autres bâtiments du CD, le tarif de revente du surplus PV devenant dissuasif.
- Mise en service de la 1^{re} centrale en aval du barrage de Vinça en 2026 - 2027 (canalisation rive droite) et poursuite du projet de 2^{re} centrale en pied du barrage (rentabilité à recalculer sous l'effet du changement climatique)



Stratégie	Public visé
Plan de mandat : Renforcer l'utilisation des énergies renouvelables (bois énergie, hydroélectricité y compris sur les canaux d'irrigation, géothermie)	Collectivités, EHPAD
Partenaires	Intervention CD66
ADEME, Région et FEDER	Accompagnement technique Service au public Aide aux tiers

Appui technique et financier des porteurs de projets

Depuis 1998, le Département participe, avec l'ADEME et la Région, au financement du Plan Bois Énergie des Pyrénées-Orientales qui vise à développer de nouvelles technologies de chauffage utilisant le bois des forêts départementales comme combustible et cela grâce à des chaudières automatiques de nouvelle génération à haut rendement.

À ce jour, ce sont plus de 53 000 tonnes de bois qui sont consommées annuellement par 136 chaufferies réparties sur l'ensemble du territoire départemental. L'émission de plus de 40 000 tonnes de CO2 est ainsi évitée chaque année. L'activité générée représente plus de 60 emplois locaux directs et indirects généralement situés en secteur rural.

Chiffres clés

136 chaufferies en fonctionnement

18 plateformes de stockage de combustible

58,7 MW en fonctionnement

53 060 tonnes de combustibles consommées, représentant 16 000 Tonnes Equivalent Pétrole évitées

40 000 tonnes de CO2 évitées et 16 tonnes de SO2

240 hectares de forêt travaillés chaque année en dépressage et autres améliorations forestières sur le département

Tableau de suivi

Indicateurs	Total prévisionnel des aides accordées	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aides aux tiers	2023 : 210 000€		125 667	52 352	77 927	59 344	61 882	49 310
Bois Énergie	Total à 2030 : 700 000€				9 994			
Aides aux tiers Géothermie								

Axes de progrès / perspectives

- Augmentation du volume de bois combustible d'origine locale.
- Augmentation de la qualité du combustible.
- Progression de la qualité de service des fournisseurs de combustible.

7.4. Performance énergétique des logements : chèque isolation



Stratégie	Public visé
Inciter à la réhabilitation du parc bâti dans un objectif d'amélioration de la performance énergétique des logements.	Particuliers, professionnels, collectivités
Partenaires	Intervention CD66
	Aides aux tiers

Chèque isolation (CI) :

Dans l'objectif de diminuer les charges énergétiques des ménages, le Département a mis en œuvre en 2010 le dispositif du «chèque isolation» qui vise à :

- inciter les particuliers, notamment les publics modestes, à réaliser des travaux d'isolation de leur logement ;
- engendrer des retombées économiques pour les professionnels du bâtiment ;
- professionnaliser les filières du bâtiment dans le domaine de l'isolation ;
- préserver l'environnement.

Le Chèque Isolation du Département promeut les isolants biosourcés d'origine animale ou végétale (réduction des besoins énergétiques tout en préservant la qualité de l'air intérieur). Les isolants utilisés doivent être mis en œuvre par des professionnels certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Il s'adresse aux occupants d'une résidence principale (plus de 2 ans), qu'ils en soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit. Les propriétaires bailleurs sont aussi concernés.

Chiffres clés

- Plus de 327 particuliers financés depuis le lancement du dispositif ;
- une quarantaine d'entreprises intervenantes ;
- 140 300 € investis.

Faits marquants

Suite à la modification du dispositif en 2021, avec l'arrêt du financement de l'isolation des combles et l'ouverture aux revenus intermédiaires, le nombre de dossiers financés a diminué mais le montant moyen du chèque isolation a été multiplié par 4, passant de 300 à 1 200 €.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
EIE :		Euro						100 000
GU RO-PC		Euro		167 166	117 262	104 865		
Demandes de conseils		Nbre		925	1505	2 272	1 985	
Information « actes 1 »	1000/an	Nbre		641	1203	1 685	1 638	
Conseil personnalisé « actes 2 »	600/an	Nbre		284	302	587	347	
Accompagnement Étape 1	50/an	Nbre			81	62	43	
Accompagnement Étape 2	25/an	Nbre			9	3	2	
Aides aux tiers : chèque isolation	2023 : 24 000€ 2030 : 80 000€	Euro	11 118	11 310	9 553	9 882	7 473	14 538
Bénéficiaires : chèque isolation	2023 : 60 2030 : 200	Nbre	11	13	10	9	14	50

Fin du Guichet Rénov'Occitanie en 2025

Axes de progrès / perspectives

- 2025 : prévision de 20 dossiers accompagnés



Stratégie	Public visé
Contribuer au développement des technologies et innovations solaires ; Promouvoir et encourager l'utilisation de l'énergie solaire sur le territoire ; Sensibiliser et éduquer à l'énergie	Entreprises travaillant dans le domaine des énergies renouvelables et des NTIC, collectivités publiques, grand public
Partenaires	Intervention CD66
Communautés de communes, communes, PNR, CNRS PROMES, associations d'EEDD locales	Mise à disposition du domaine public (foncier et immobilier) Éducation à l'environnement et Tourisme scientifique

Innovation technologique dans le domaine du solaire

- Lancement d'un Appel à projets "autoconsommation collective" et analyse des candidatures reçues.
- Échanges avec la start-up DALE en vue de l'installation de son prototype.

Mise en place de formations, conférences, événements sur l'énergie

- Création d'une programmation événementielle riche et diversifiée tout au long de l'année.
- Accueil et contribution à l'organisation de la 3ème édition du Festival de l'Air de Targasonne (FAT).

Développement de l'Éducation à l'Environnement et mise en tourisme du site

- Finalisation de la mission d'AMO relative au développement de l'offre d'éducation à l'environnement et de tourisme scientifique à TSI et lancement d'une étude complémentaire de faisabilité Eau Potable / Assainissement.
- Accueil des scolaires, des groupes et du grand public tout au long de l'année, et notamment pendant les vacances scolaires.
- Création d'une animation sur les "chaînes de conversion" pour les collégiens de 3°.

Chiffres clés

- 4 projets solaires innovants installés sur site
- 2 nouveaux projets à l'étude (projets ACC et DALE)
- 12 bureaux loués dans la Maison de l'Innovation (soit un taux de remplissage de 100 %)

Faits marquants

- Création d'une salle hors-sac pour les visiteurs
- Reconduction du Festival de l'Air de Targasonne
- Validation du scénario de développement du site de TSI "ENERGIA, la cité des énergies positives"
- Accueil du public et propositions d'animations dès le 1er janvier grâce au marché à bons de commande renouvelable

Tableau de suivi

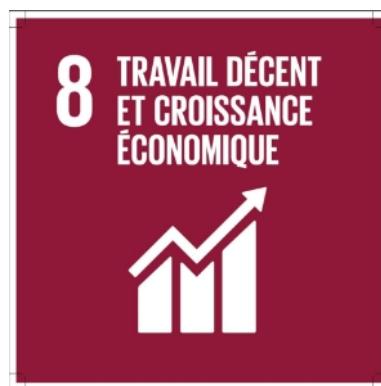
Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget de fonctionnement	Euros	427 588,33	420 346	367 683	407 460	401 917	352 637
Subventions perçues	Euros	0	0	0	0	112 651	141 000
Nbre d'animations	Animations	118	189	177	154	159	199
Nbre de visiteurs	Personnes	3 086	10 583	10 214	5 821	3 907	5 300
Nbre visiteurs grand public	Personnes	1 506	9 119	9 052	4 504	3 648	4 731
Nbre visiteurs scolaires	Enfants	1 580	1 464	1 162	1 317	259	569
Jours d'ouvertures avec réception de public	Jours	76	158	144	145	94	100
Nbre Groupes de scolaires par an	groupes	39	39	35	25	10	13
Nbre de bureaux occupés	bureaux	12	11	10	11	10	10
Surface de parcelles occupées pour projets R&D	Ha	9,56	9,56	12,38	12,31	5,89	5,89
Location de salles de réunion	location	54	57	81	63	9	7
Abonnement coworking	abonnements	32	94	42	10	2	4

En savoir plus



Axes de progrès / perspectives

- Développement d'un projet d'autoconsommation collective
- Lancement de l'étude de programmation du projet de développement ENERGIA
- Réflexion sur la création d'un festival annuel d'astronomie
- Réflexion sur la faisabilité d'un parcours événementiel participatif en 3 temps sur la transition énergétique (vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint)



**PROMOUVOIR UNE
CROISSANCE ÉCONOMIQUE
SOUTENUE, PARTAGÉE
ET DURABLE, LE PLEIN
EMPLOI PRODUCTIF ET
UN TRAVAIL DÉCENT
POUR TOUS**



Stratégie	Public visé
Convention de renationalisation du rSa 2022-2026 ; SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables) 2024-2028	Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, publics reconnus travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans à faible niveau de formation...
Partenaires	Intervention CD66
GEIQ BTP, SIAE, CAPEB 66, Fédération Départementale BTP, Fédération Régionale des Travaux Publics, Service Public de l'Emploi	Commande publique du Département et de ses partenaires (Office 66/SDIS 66/UDSIS), Communes, EPCI, Région, bailleurs sociaux publics et privés.

La clause sociale : outils de la commande publique responsable

La clause sociale est un outil juridique mobilisable dans la commande publique pour lutter contre le chômage et les exclusions. Elle consiste à réserver des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi, dans les marchés publics. Le Département s'est engagé dès 2007 à les intégrer dans ses marchés publics et en 2024 dans le cadre de la mise en œuvre de son SPASER réaffirme sa volonté de mener une commande publique responsable socialement.

La clause sociale : outils pour l'emploi

La clause sociale est un élément important de la stratégie départementale en faveur du retour à l'emploi des publics en insertion.

Le "guichet unique" 66

En 2016, le Département a signé une convention de partenariat avec le Groupement d'Employeurs Responsabilités sociétale des entreprises (GE RSE BTP 66-11) créant un guichet unique afin d'optimiser les parcours professionnels.

Le réseau régional

Le Département participe activement au réseau régional des facilitateurs.

Chiffres clés

Du 01/01/2020 au 01/07/25 :

Heures notifiées : 307 162

Heures réalisées : 328 738

ETP des heures réalisées : 205,44

Faits marquants

Signature en 2024 du SPASER du Département pour la période 2024/28.

Renouvellement de la convention de partenariat avec le GE RSE BTP 66-11 pour le développement du dispositif clause sociale au plan départemental.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Opérations notifiées	Nbre	25	26	19	31	30	33
Heures prévues	Nbre	41 885	51 115	55 516	60 112	27 657	70 877
Total heures réalisées	Nbre	33 898	42 435	56 786	65 505	65 124	64 990
Équivalent temps plein	Nbre	21,18	26,52	35,49	40,94	40,7	40,61

Axes de progrès / perspectives

- L'année 2025 reste marquée par la mise en œuvre du SPASER du Département. Ce schéma impose aux maîtres d'ouvrages l'analyse systématique du recours au dispositif de la clause sociale ou des marchés réservés dans leurs projets de marchés publics.
- En 2025 : 28 opérations en attente de notification
- Travail avec le service aides aux communes pour clausurer les dossiers du dispositif ADES.

En savoir plus



8.2. Prévention des risques professionnels et médecine préventive

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Santé et Bien-Être au Travail	Agents du Département des Pyrénées-Orientales
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT Partenaires extérieurs pour formations et sensibilisations	Conseils auprès de l'autorité territoriale et des agents

Prévention des risques professionnels et bien être au travail

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions ou des mesures prises ou prévues à tous les stades de l'activité en vue d'éviter ou de diminuer les risques professionnels.

La démarche de prévention des risques professionnels s'appuie notamment sur le document unique de prévention des risques professionnels et le programme annuel de prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

A cet effet, le programme regroupe les démarches de prévention initiées au Département des Pyrénées-Orientales pour ses agents.

Parmi ces actions, nous retrouvons la méthode globale de nettoyage, déjà en place pour les agents d'entretien des locaux et en cours de déploiement dans les collèges et qui permet de réduire le risque de manutention manuelle, le risque chimique et réaliser des économies d'eau notamment. Le risque routier est également traité avec des sensibilisations proposées aux agents, avec un module sur l'éco-conduite.

Chiffres clés

1 service pluridisciplinaire composé de 7 agents dédiés à la prévention

1 service sécurité incendie

80 assistants de prévention

3 000 agents

Faits marquants

L'acquisition récente d'un nouveau logiciel de santé au travail a permis d'accélérer la dématérialisation des dossiers médicaux. De plus, afin de limiter le déplacement des agents avec leur véhicule et ainsi favoriser l'empreinte carbone, le médecin du travail a effectué des visites médicales sur différents sites du département directement.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021 ⁽¹⁾	2020 ⁽¹⁾
Visites médicales	Nbre	916	1461	1768	1260	1253	745
Entretiens psy ou bilans de positionnement	Nbre	281	483	503	410	315	269
Entretiens sociaux	Nbre	51 ⁽³⁾	264	63 ⁽²⁾	396	153 ⁽²⁾	132 ⁽²⁾

⁽¹⁾ année perturbée par la Covid-19

⁽²⁾ mi-temps et/ou absence une partie de l'année

⁽³⁾ absence assistante sociale au début avril 2025

Axes de progrès / perspectives

- La prévention des risques professionnels demande une veille permanente afin de pouvoir s'adapter aux contraintes et à l'évolution de notre société. Il est important d'être attentif pour prévenir au mieux les accidents de travail et les maladies professionnelles afin que les agents puissent proposer un service public de qualité.

8.3. Développement de compétences et sensibilisation des agents du Département



Stratégie	Public visé
Politique gestion des ressources humaines	Agents de la collectivité
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT, CAUE	Gestion des ressources Humaines

Développement des compétences par le biais et autour des outils numériques

- Poursuite de l'utilisation de la plateforme de ressources de formation "Ideal Connaissances" et plus spécifiquement à 31 communautés professionnelles thématiques en lien avec les compétences de la collectivité - le contenu proposé aux agents inscrits comporte des dossiers thématiques, des participations à des webinaires, des formats "replay", des espaces d'échanges avec des professionnels d'autres collectivités.
- Formation des 15 conseillers numériques et 15 ambassadeurs du numérique au titre professionnel Responsable d'Espace et de Médiation Numérique.

Chiffres clés

IDEAL CO - utilisation au 9 septembre 2025 :

- Agents actifs sur la plateforme: 301
- 381 formations à distance suivies dont 138 en différé et 248 en direct
- 79 inscriptions à venir
- 3 495 heures de formation de juin à décembre des ambassadeurs du numérique.

Faits marquants

Renouvellement du marché public avec Ideal Connaissances pour 3 années.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre de contrat PEC	contrat	36	35	31	23	26	12

Axes de progrès / perspectives

- Parcours de formation interne envisagé en bureautique pour les agents en usure professionnelle constatée et/ou Période de Préparation au Reclassement.

Sensibilisation des agents autour des thématiques environnementales

- Appui méthodologique à la DEE et à la DID pour la formalisation d'un cahier des charges pour organiser une action de sensibilisation à destination des agents d'exploitation des routes pour la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques professionnelles.
- Mise en place d'un partenariat avec le Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) pour le suivi de formations autour des enjeux d'aménagement et d'environnement.

Suivi de 23 formations au CAUE pour 5 agents : l'une portant sur "la gestion des arbres en milieu urbain" et l'autre sur "les arbres face au changement climatique".

Faits marquants

Adoption par l'Assemblée Départementale d'une délibération relative à la mise en place d'une convention de partenariat avec le CAUE

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les actions de formation autour des compétences liées à la prise en compte de la dimension environnementale dans les activités de la collectivité.

8.4. Projets de développement des monuments et sites patrimoniaux départementaux



Stratégie	Public visé
Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2024-2030	Tous publics (touristes, excursionnistes, habitants, individuels, groupes, scolaires, adultes, jeune public, familles)
Partenaires	Intervention CD66
DRAC/DREAL/Fondation du Patrimoine/Région Occitanie/OT et OTI/Communes de Castelnou, Boule d'Amont, Collioure, Perpignan/ADT des PO/GOR/Grand Site Canigó.	Médiation, animation et interprétation du patrimoine ; Gestion du patrimoine départemental ; Service au public, Éducation au patrimoine, à l'Environnement et au DD

Projets de monument des Sites Historiques

- Lancement des études techniques (diagnostic sanitaire et patrimonial, programmation muséographique et scénographique) : Palais des rois de Majorque, Château royal de Collioure.
- Sécurité et sûreté des monuments : diagnostics, règlement intérieur de sécurité et cahier des charges d'exploitation.
- Restauration de canons pour le Château royal de Collioure.

Programmation définitive et ouverture du Château de Castelnou

- Poursuite de l'étude de programmation pour la restauration et l'aménagement : diagnostics, études pré-opérationnelles, pré-programme, faisabilité économique et juridiques du projet. Le programme Technique Détailé et lancement de MOe pour les opérations accueil et restauration des façades.
- Ouverture provisoire 2025 : développement de l'offre de visite sur les ailes de saison avec ouverture à l'année.
- Lancement d'une campagne participative "Castelnou & Vous" pour alimenter la future scénographie.

Chiffres clés

- Château de Castelnou : 20 116 visiteurs au 30/05/2025 (+8,4% par rapport à 2024 sur la même période)
- Sites Historiques : 94 272 visiteurs au 30/06/2025 (-11,8% par rapport à 2024)
- Sites Historiques : 373 235,97 € de recettes au 30/06/2025 (+6,76% par rapport à 2024)

Faits marquants

- Validation des projets de monuments à 10 ans.
- Développement des clientèles "groupes" et "scolaires" et de l'offre sur les ailes de saison au Château de Castelnou.
- Obtention de label tourisme & handicap pour la Chapelle Notre-Dame des Anges et la Maison de la Catalanité.
- Évolution du parc du Château de Castelnou face à l'évolution climatique (plantation de cactées).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021 (covid)	2020 (covid)
Fréquentation Castelnou	60 000	personnes	20 116	62 862	42 566*	47 886*	38 652*	12 469*
Fréquentation SH	290 000	personnes	94 272	285 534	276 296	246 891	172 677	143 104
Scolaires accueillis SH	15 000	Elèves	13 835	15 820	14 585	9 711	1 638	3 039
Recettes billetterie boutique SH	950 000	Euros	373 236	995 756	898 320,39	837 457	437 475	335 805

* du 22/05 au 17/09

* du 14/04 au 18/09

* du 22/05 au 19/09, entrée gratuite

*Espace d'accueil uniquement

Axes de progrès / perspectives

- Lancement du projet de monument du Château royal de Collioure.
- Lancement d'un appel à projet annuel "L'atelier du Prieuré de Serrabona".
- Installation d'une table d'orientation au Château de Castelnou.
- Label "Destination d'excellence" pour le Château de Castelnou et le Château royal de Collioure.
- Inscription des projets dans la démarche LaboPO.

En savoir plus



Accès touristes et visiteurs



Stratégie	Public visé
Schéma départemental des espaces naturels	Tout public, scolaires, scientifiques, socioprofessionnels
Partenaires	Intervention CD66
Nombreux sur chacun des sites (services de l'État, collectivités locales, fédérations, associations, socioprofessionnels, etc)	Gestion du patrimoine Départemental Éducation à l'environnement et au développement durable

Le Département contribue fortement à l'attractivité touristique du territoire en aménageant et en gérant en régie 7 sites naturels, de façon à y préserver l'environnement et à proposer une offre de tourisme et de loisir de qualité.

Les visiteurs génèrent des retombées économiques importantes : des études ont montré que sur des sites de la notoriété du Lac des Bouillouses, de l'Anse de Paulilles ou de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls - qui contribuent à faire venir les touristes dans le département - 1 € d'argent public investi (fonctionnement et investissement confondus) engendre 10 € de retombées économiques directes et indirectes, constituant un effet levier pour le développement local des territoires.

Malgré la forte fréquentation de ces sites, le Département parvient - via les aménagements mis en œuvre, la réglementation mise en place, la surveillance et la pédagogie réalisée au quotidien auprès des usagers - à maintenir, voire améliorer la biodiversité de ces 7 sites.

Chiffres clés

- 1,8 à 1,9 millions de visiteurs/an.
- 5 200 scolaires sensibilisés à l'environnement, ainsi que de très nombreux visiteurs.
- Fonctionnement : dépenses = 1 200 000 € (hors coûts de personnel), recettes = 1 000 000 €.
- Investissement : dépenses = 0,3 à 2 M€ (selon les années), recettes = variables selon les dépenses.
-

Faits marquants

Les effets du changement climatiques se sont particulièrement fait sentir en 2023 et 2024 sur l'ensemble des sites naturels (Lac de la Raho surtout). La sécheresse a été moins sévère en 2025 et, surtout, les actions mises en place en 2023 et 2024 ont porté leurs fruits et l'impact a été bien moins conséquent en 2025.

Axes de progrès / perspectives

- Continuer à adapter les aménagements et la gestion des sites en fonction des contraintes, notamment celles liées au changement climatique.
- 2 projets conséquents sont toujours en cours : l'extension du périmètre de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls, la reprise de l'entrée du Lac de la Raho (dévoiement de la RD 39, déplacement d'un parking et aménagements paysagers).

En savoir plus



8.6. Promouvoir un tourisme et des loisirs durable, solidaire, innovant et répondant aux défis environnementaux et humains

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie	Public visé
Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2024-2030	Tous publics (touristes, excursionnistes, habitant·es, professionnel·les, scolaires, adultes, etc.)
Partenaires	Intervention CD66
ADT, OTI, associations et professionnels du tourisme État, Région, Communes et EPCI, Chambres consulaires, DASEN, PNR, SMCGS, ..	Appui technique Aide aux tiers Animation

Le 2 avril 2024, le Département a décidé d'approver sa nouvelle Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs pour la période 2024-2030. Celle-ci se décline en 3 ambitions majeures :

- positionner le territoire des Pyrénées-Orientales comme une destination singulière et plurielle ;
- favoriser le développement d'un tourisme et des loisirs répondant aux défis environnementaux et humains ;
- renforcer les liens et la coordination entre territoires, entreprises et habitant·es.

Face aux enjeux humains, économiques et environnementaux, cette nouvelle stratégie prend en compte la nécessité d'innover et de se réinventer en matière de pratiques touristiques et de loisirs, en encourageant notamment les actions favorisant un meilleur impact du milieu naturel, des mobilités douces et transports collectifs, des hébergements et activités durables ainsi qu'une meilleure gestion des flux touristiques et de loisirs dans l'espace et dans le temps (offres 4 saisons).

Chiffres clés

7^e département touristique français, le Département des Pyrénées-Orientales génère chaque année :

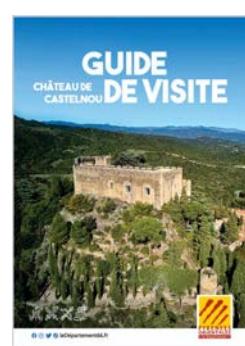
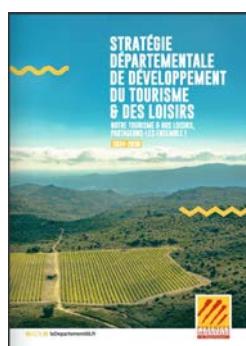
- 7,6 millions de visiteurs
- 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires
- 10 600 emplois salariés liés au tourisme

Faits marquants

Château de Castelnou : nouvelle signature « le Château-Paysage », et ouverture du site à l'année avec offre d'animations sur les ailes de saison

Axes de progrès / perspectives

- Développement du tourisme durable dans le cadre de la Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2023-2028, notamment via la mise en œuvre d'appels à projets dédiés et de la Carte Ambassadeurs.



En savoir plus

**PYRENEES
ORIENTALES**
• le Département •



Stratégie	Public visé
Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature	Pratiquants de sports de nature (locaux et touristes)
Partenaires	Intervention CD66
Mouvement sportif, groupements de professionnels, associations et structures environnementales, touristiques, EPCI, acteurs de la sécurité, autres usagers des espaces naturels	Coordination Animation Accompagnement technique

Stratégie départementale de développement raisonné des sports et loisirs de nature

Approbation en Assemblée Départementale de la stratégie départementale de développement raisonné des sports et loisirs de nature qui a vocation à articuler les dispositifs départementaux et à contribuer à la structuration d'une destination "Sports et Loisirs de nature pour tous", tout en portant une attention particulière à la préservation des milieux naturels, dans un contexte de changement climatique.

Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Élaboration du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) (incluant PDIPR), outil majeur pour la mise en œuvre de la stratégie, visant à garantir l'accès des sites et itinéraires de pratique aux pratiquants dans le respect du droit de propriété, des autres usages et du milieu naturel (définition des critères et du processus d'inscription en prenant en compte l'évaluation environnementale du PDESI menée en parallèle).

Création d'un règlement d'aide APN

Refonte du dispositif d'aide en matière de randonnée pour inclure les autres sports et loisirs de nature.

Chiffres clés

8 objectifs stratégiques déclinés en 5 axes stratégiques

Faits marquants

Élaboration du PDESI + évaluation environnementale

Vote de la stratégie (novembre 2024)

Création d'un règlement d'aide APN

Vote du PDESI et règlement financier le 15 septembre 2025

Axes de progrès / perspectives

- Inscription de sites de pratique au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires.
- Déploiement opérationnel de la stratégie départementale.

En savoir plus



8.8. Itinéraires de Promenades et de Randonnées - Réseau Rando66

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



15 VIE TERRESTRE



Stratégie	Public visé
Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature	Usagers des itinéraires : habitants, touristes
Partenaires	Intervention CD66
Communautés de Communes, Communes, Comité Départemental de Randonnée Pédestre, PNR, Syndicat Mixte Canigo Grand Site, ADT, NATAPH, FRNC...	Gestion du patrimoine départemental Appui technique ; Aides aux tiers Commande publique responsable Animation ; Service au Public

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)

Les randonnées itinérantes homologuées GR et GRP par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) constituent des vitrines du territoire. Sur les 2 690 km inscrits au PDIPR, le Département gère plus de 1000 km d'itinéraires de randonnée et participe au financement des réalisations de ses partenaires :

- entretien courant : débroussaillage, élagage, travaux d'assise, etc...
- signalétique directionnelle
- aménagement spécifique

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025	2024	2023	2022	2021	2020
Budget fonctionnement	€	165 000	165 000	165 000	165 000	165 000	165 000
Budget investissement	€	250 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Linéaires : itinéraires inscrits au PDIPR	km	2 800	2 690	2 670	2 605	2 600	2 500
Itinéraires inscrits au PDIPR	Nombre	168	149	143	117	115	112

Portail Web Rando66 - Animation du réseau Geotrek Pyrénées-Orientales

Le Département anime le réseau Rando66, qui regroupe 7 EPCI sur les 10 ayant la compétence randonnée sur le territoire départemental et facilite l'utilisation de Géotrek, un outil de gestion et de valorisation commun aux acteurs majeurs de la randonnée dans les Pyrénées-Orientales. Adossé à cet outil, le portail web Rando66 présente et promeut une offre de sentiers qualifiés sur l'ensemble du territoire.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025	2024	2023	2022	2021	2020
Budget : déploiement, conception, hébergement, maintenance	€	10 000	10 000	10 000	10 000	0	27 500
Budget : hébergement annuel	€	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Accompagnement technique et animation	ETP	0,5	1	1	1	0	1
Consultations en ligne	Personnes	50 517	39 420	36 446	12 363	10 000	10 000
EPCI membres du réseau Geotrek	Nombre	7	7	7	7	5	5
Linéaires intégrés à la base de données Geotrek	km	2 650	2 600	2 500	2 255	2 000	2 000
Itinéraires publiés sur Rando66	Nombre	123	105	105	71	62	62

Chiffres clés

1 million d'euros de retombées économiques directes et indirectes liées au seul GR10, par an.
Fréquentation 2024 du site Rando66 : plus de 65 000 visiteurs, presque 60 000 visiteurs entre le début de l'année 2025 et le mois de septembre.

Faits marquants

Lancement septembre 2025 du Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI)

Axes de progrès / perspectives

- Relance de l'AAP "Rando66 – Qualification et promotion de l'offre de sentiers et d'itinéraires des Pyrénées-Orientales".
- Révision de la charte signalétique .
- Participation éventuelle en tant qu'associé au projet européen TRANSMUNTANYA .
- Réalisation de travaux structurels sur les GR et GRP (passerelles, platelages, reprise d'assises...).

En savoir plus :





**BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE
RÉSILIENTE, PROMOUVOIR
UNE INDUSTRIALISATION
DURABLE QUI PROFITE
À TOUS ET ENCOURAGER
L'INNOVATION**

9.1. Optimisation des routes départementales

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Optimiser le dimensionnement des infrastructures et privilégier l'aménagement sur place plutôt que la construction de déviation sur les espaces naturels et agricoles	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
PMMC, Région	Gestion du patrimoine départemental

Le réseau performant en cours de finalisation évolue au regard des différents enjeux de mobilité liés à la croissance de la population. Son optimisation est un gage de limitation des impacts sur l'environnement, mais aussi d'économie en coût et en temps de trajet pour les usagers.

Aménagements pour la sécurité des usagers

RD83 Réaménagement du giratoire de Claire pour améliorer l'accès au futur collège

RD16 Recalibrage de chaussée entre Corbère les Cabane et la RD612

RD66 Aménagement du giratoire de Vinça

RD117 Rectification des virages entre Calce et Estagel

RD900 Mise en sécurité du mémorial à Salses le Château

RD900 Aménagement et mise en sécurité de l'échangeur avec la RD83 à Rivesaltes

Aménagements pour réduire l'impact sur l'environnement

RD612 RD37 Aménagements paysagers sur la déviation de Trouillas

RD117 Aménagements paysagers Déviation Estagel

Aménagements pour augmenter la capacité du réseau

RD22B Boulevard sud Est de Perpignan (en cours)

Chiffres clés

Le programme pluriannuel actuel prévoit 15 millions d'euros en création d'infrastructures par an, 13 millions d'euros pour leur entretien et 3 millions d'euros sur la période 2019 – 2023 pour adapter les infrastructures pour inciter au report modal grâce à des dispositifs innovants.

Faits marquants

Au 1er janv 2024, intégration de la Route Nationale 116 en Route Départementale 66 pour une longueur de 97,224 km.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Évolution du réseau routier départemental	Non augmentation du patrimoine routier en optimisant l'existant	km de routes supplémentaires	2	97,354	2	0	0	-2,632
Étendue du réseau	Amélioration de la fluidité du trafic à patrimoine constant et malgré la croissance du trafic	km	2 253	2 251	2 154	2 152	2 152	2 152
Personnes tuées ou blessées gravement sur les routes départementales		Nombre	93	229	94	114	122	61

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Entretenir pour ne pas reconstruire (ouvrages d'art, chaussées, signalisation, accotement...)	Usagers de la route
Partenaires	Intervention CD66
PMMC, Région	Gestion du patrimoine départemental

La stratégie du Département permet d'optimiser la durée de vie des infrastructures et de retarder leur renouvellement.

L'entretien courant, les grosses réparations des infrastructures routières (voies et ouvrages d'art) contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité et la sécurité pour les usagers.

Plusieurs ponts ont été réhabilités parmi lesquels :

- le pont en maçonnerie de la route départementale n°118 sur la Rouquette à Puyvalador,
- le pont en béton de la route départementale n°25 sur le Llech à Estoher construit en 1946 a été restauré puis un revêtement de protection a été appliqué,
- le remplacement des appareils d'appui et les joints de chaussée de 3 ponts de la route départementale n°81 construits entre 1966 et 1977, l'un sur la Têt, l'autre sur une voie communale à Canet en Roussillon et le dernier sur la Riberette à Argelès sur Mer.

Chiffres clés

En 2024,

92 km de chaussées ont été renouvelées,

149 ouvrages d'art, ponts et murs de soutènement, ont fait l'objet d'entretien spécialisé ou de réparation.

Faits marquants

Le mur ruiné de la route départementale n°619 à Sournia au PR24 a été reconstruit en gabions.

La mise en sécurité du Tunnel d'En Raxat sur la RD914, dont le coût global ressort à 9,654 millions d'euros (0,654 millions d'euros pour la maîtrise d'oeuvre, 9 millions d'euros de travaux).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Renouvellement de chaussées	1/20ème du patrimoine renouvelé annuellement soit 107 km par an	km	47	92	102	74	68	91
Réparation des ouvrages (ponts, murs de soutènement)	15 % du patrimoine nombre d'art nécessitant des réparations de la structure	nombre d'ouvrages	67	149	93	90	136	90
Interventions d'entretien provisoire au PATA (Point à Temps Automatique)		m ²	33 000	83 300	105 500	101 500	124 000	110 500

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le fauchage raisonné des bords de route en modernisant le parc d'engin.
- Maintenir le niveau de compétence spécialisé des agents avec la formation.

Stratégie	Public visé
Évaluer l'évolution du trafic routier pour optimiser l'entretien et le renouvellement des routes	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
	Mesure du trafic routier en régie Production du rapport annuel sur le trafic routier

En matière de développement durable, la bonne connaissance du trafic routier sur l'ensemble du département est nécessaire pour :

- aider à la décision pour les projets d'études générales à long terme ;
- optimiser les opérations d'entretien ;
- optimiser le dimensionnement des chaussées ;
- mesurer les enjeux de protection et de lutte contre les nuisances sonores ;
- contribuer à l'avis du Département sur les documents d'aménagement du territoire.

Les équipes du Département assurent en régie le relevé des stations de comptages permanents et installent et surveillent les stations de comptages tournants et/ou ponctuels. Après traitement, les données relevées sont intégrées dans les bases utilisées par les services opérationnels pour optimiser l'exploitation des routes et donc limiter autant que possible l'application de matériaux.

Chiffres clés

Nombre de kms parcourus sur le réseau routier départemental.

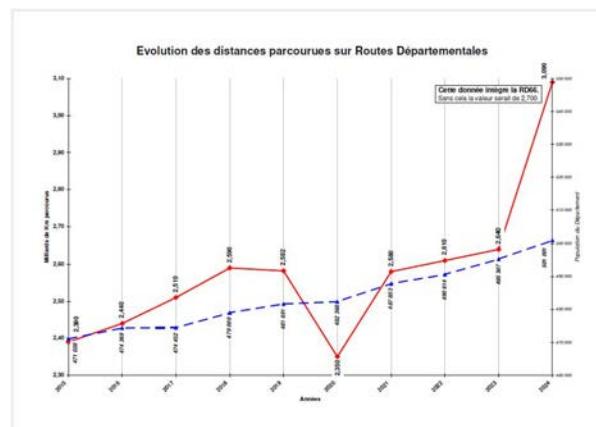
L'intégration de la RD66 induit une forte augmentation des évolutions du trafic en 2024.

Faits marquants

Augmentation constatée du trafic routier et donc de l'usure des routes départementales en lien avec l'accroissement démographique du Département. La Route Départementale N°66, un axe stratégique pour le département, a été intégrée dans les données définitives de 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024	2023	2022	2021	2020
Distances parcourues	Milliards de Km	3,09	2,64	2,61	2,58	2,35
% évolution annuel	%	3,45 %	1,15 %	1,16 %	9,79 %	-8,99 %
% évolution depuis 2008	%	43,06 %	22,22 %	20,83 %	19,44 %	8,80 %
Population	Nombre	501 001	495 307	490 614	487 853	482 368



Axes de progrès / perspectives

- Intégrer les données mises à jour du trafic pour optimiser le dimensionnement des structures de chaussée et limiter ainsi l'impact de l'accroissement démographique.

En savoir plus

Rapport annuel présentant la démarche départementale et les résultats des comptages de circulation produit au premier trimestre de chaque année.



Stratégie	Public visé
Assurer la pérennité du patrimoine arboré départemental	Usagers de la route Tout public : habitants et visiteurs du département
Partenaires	Intervention CD66
Mairies DDTM, DRAAF Entreprises en marché : expert arboricole, élagueurs	Gestion du patrimoine arboré départemental

Le Département s'attache à assurer la coordination des actions liées à la préservation de son patrimoine arboré tout en assurant la sécurité des usagers de la route.

Pour ce faire, les actions suivantes sont menées :

- la surveillance sanitaire et mécanique des arbres d'alignement, annuelle en régie, régulière par l'expert arboricole ;
- les travaux de mise en sécurité: élagage, abattage, essouchage ;
- la coordination des actions avec les mairies : entretien des arbres en agglomération par conventionnement Mairie/CD66.

L'année a été marquée par :

- l'apparition de 2 foyers de chancré coloré du platane ;
- le partage d'une méthodologie avec la DREAL sur les pertes d'habitats que représentent les abattages d'arbres servant de potentiels gîtes aux espèces protégées ;
- l'évolution de la conservation des données numériques liées aux arbres pour l'ensemble du patrimoine ;
- la poursuite du recensement des arbres d'alignement.

Chiffres clés

7 047 arbres en accotements routiers

83% Platane

Stade développement : 4% jeune, 91% adulte, 5% mature

État général : satisfaisant 38%, altéré 60%, très altérés 2%

Niveau de risque : faible 86%, moyen 12%, fort 2%

Faits marquants

19 arbres abattus sur 2 foyers de chancré coloré du Platane.

Beaucoup de pertes d'arbre d'alignement et de végétation spontanée le long des accotements routiers liées à la sécheresse.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2025 (au 1er/07)	2024	2023
Arbres sur les Routes Départementales	Nombre	7 047	7 057	6 800
Arbres dans les Sites	Nombre	229	229	
Arbres dans les Collèges	Nombre	48	48	

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la surveillance accrue du patrimoine mis en difficulté par la sécheresse et les pathologies profitant de l'affaiblissement sanitaire de ce dernier;
- Aboutissement du travail sur le plan de plantation compensatoire des arbres d'alignement et développement d'un protocole de compensation de perte des habitats d'espèces protégées.
- Poursuite du recensement des arbres jusqu'en 2028.

9.5.Développement durable du port de Port-Vendres

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



Stratégie	Public visé
Programme 2018-2029 de Développement Durable du port de Port-Vendres	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Europe, État, Région, Communauté de Communes Albères, Côte Vermeille, Illibéris, Commune de Port-Vendres	Commande publique du Département Gestion du patrimoine départemental Financement d'opérations sous maîtrise d'ouvrage de tiers.

Le port de Port-Vendres constitue l'un des principaux piliers de l'économie locale et régionale. Le développement durable est au coeur de son projet de requalification qui s'articule autour de 4 orientations stratégiques : consolider les activités présentes et anticiper leurs mutations, diversifier les services portuaires pour favoriser la résilience, bâtir un port durable, intégré dans la ville et son territoire, mettre en œuvre une gouvernance répondant à la demande des acteurs portuaires, construire un port durable intégré à la ville et vecteur de performance pour les activités.

Sur un plan environnemental, le Département a installé des habitats pour les juvéniles de poissons sur les ouvrages portuaires, mise en place d'une zone de mouillage et d'équipement légers (ZMEL) pour les navires de plaisance, construit des abris à petite faune pour les hérissons et reptiles (Redoute Béar), bâti des gîtes à chiroptères.

Chiffres clés

600 emplois directs et indirects générés par l'activité portuaire.

100 habitats pour les juvéniles de poissons installés sur les infrastructures portuaires.

18,8 millions d'euros d'investissements réalisés en 2024.

296 763 tonnes de fret import et export en 2024.

Faits marquants

L'étude scientifique Juvaport (UPVD/CNRS) démontre que la contribution du port dans la présence de juvéniles de poissons est 4 à 8 fois plus importante que les zones naturelles avoisinantes.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Consommation annuelle de l'Autorisation de programme	43,2 Millions d'€	Millions d'€	7,704	18,881	4,797	2,762	0,971	1,088

Axes de progrès / perspectives

- L'électrification du quai Dezoums contribuera à réduire les émissions de polluants atmosphériques issus des navires de commerce.
- Les installations permettront d'éviter annuellement le rejet de plus de 3 000 tonnes de CO2 dans l'air.

En savoir plus

 PYRENEES
ORIENTALES
• le Département •



Stratégie	Public visé
Ouvrir 25 aires multimodales et de covoiturage en 5 ans	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités locales via des conventions d'entretien des aires créées	Appui technique (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre)

Aires de covoiturage multimodales réalisées en 2025.

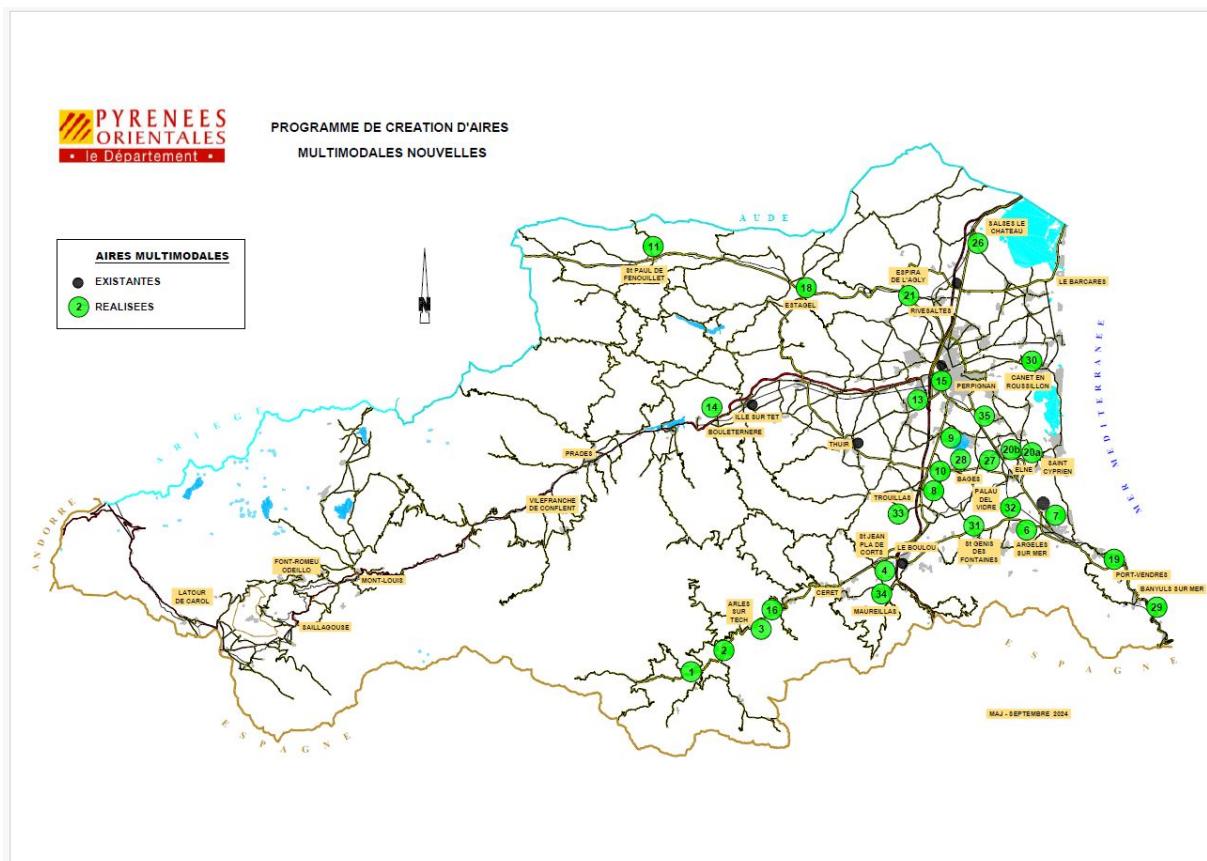
Aire multimodale de Claira équipée de dix-sept places, dont quatorze réalisées en dalles drainantes perméables et trois places revêtues en enrobés (deux emplacements de recharge pour véhicules électriques et une place pour handicapés).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aires réalisées	20+5	Nombre	1	2	7	8	7	4
Places à disposition	599	Nombre	17	30	79	122	263	56

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la réalisation des revêtements perméables dès possibilité technique.
- Promouvoir l'offre de covoiturage par une campagne de communication sur l'existence des aires réalisées.



9.7 - Plan Vélo Départemental 2024 - 2030

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Stratégie	Public visé
Plan Vélo Départemental	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Communes et EPCI Associations d'usagers Partenaires financiers : ADEME/Région/Etat	Animation et coordination Appui technique et maîtrise d'ouvrage Aides aux communes et aux associations

Élaboration et adoption du Plan Vélo Départemental

Au cours des dernières années, le contexte sanitaire, climatique et économique a favorisé un essor très important de la pratique cycliste et a engendré de fortes attentes des usagers pour les déplacements utilitaires du quotidien. C'est pour répondre à ces attentes et anticiper sur l'avenir que le Conseil Départemental a décidé de mettre en œuvre un nouveau Plan Vélo Départemental pour la période 2024-2030.

Ce plan transversal consiste à actionner et à coordonner tous les leviers dont dispose notre collectivité pour favoriser le développement du vélo du quotidien sur l'ensemble du département :

- Poursuivre le développement des infrastructures cyclables structurantes et sécuriser les équipements liés au stationnement,
- Prolonger la dynamique d'attractivité touristique,
- Cibler nos actions sur la mobilité solidaire des personnes les plus précaires et prioriser la culture du vélo pour tous nos collégiennes et collégiens.

Chiffres clés

2 réunions du comité de pilotage

8 PDES (Plan de Déplacement Établissement Scolaire) en cours de réalisation dans les collèges.

3 réunions du CODUV (Comité Départemental des Usagers du Vélo)

Faits marquants

- Recrutement d'un animateur du Plan Vélo
- Création et animation du CODUV
- Lancement des PDES dans les Collèges
- Partenariats sur la mobilité juste et solidaire
- Organisation salon des Vélis (Véhicules légers intermédiaires)
- Participation à l'élaboration de la Charte Départementale des aménagements cyclables



Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan transversal en lien avec les différents Plans Pluriannuel d'Investissement et des schémas et stratégies départementales portés par les Directions et Services du Conseil Départemental.
- Animation Usagers du Vélo.
- Finalisation et généralisation des PDES.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Programme Pluriannuel d'Investissements Véloroutes - Intermodalité et Gestion innovante du trafic 2019-2023 (achèvement en 2024)	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités, communes, Région, ADEME, Agence des Pyrénées, CEREMA, ADT, Etat (DSID/Fonds Verts)	Aménagements d'itinéraires cyclables dépendant ou pas du domaine public routier départemental

Mise en œuvre du PPI Aménagements cyclables 2019-2023 (achèvement en 2024)

Ce programme comprend trois volets opérationnels visant à :

- * Développer un réseau structurant de véloroutes départementales ;
- * Aménager des voies rurales peu circulées en les convertissant en itinéraires cyclables préférentiels ;
- * Supprimer les discontinuités et/ou réaménager des ouvrages de franchissement non aménagés pour un usage cyclable.

La délibération N° SP20250313R_15 a validé le lancement du programme 2025-2031 pour 250 km.

Élaboration d'une charte départementale des aménagements cyclables

Une prestation de services a été confiée à ITER pour élaborer un référentiel technique cyclable départemental à l'adresse de tous les acteurs de l'aménagement du Département pour acculturer aux règles de l'art, augmenter la qualité des aménagements et les homogénéiser pour ainsi améliorer le niveau de satisfaction des usagers, augmenter la fréquentation et agir pour la décarbonation des mobilités quotidiennes.

Chiffres clés

32 km d'aménagements cyclables livrés dont 12 en site propre (isolé du trafic routier)

307 696€ de subventions obtenues (DSID 2024)

19 campagnes de comptages sur les itinéraires cyclables

Faits marquants

Mise en service de la passerelle sur le Sant Jaume à Caudès de Fenouillèdes

Mise en service de la liaison Pollestres - Villeneuve de la Raho le long de la RD39

Mise en service de la voie verte entre Saint Jean Lasseille et l'aire du Mas Sabole à Villemolaque

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Pistes cyclables	265	km	6	12	53	86	106	30,5
Voies rurales partagées	150	km	6	20	41	64	31	6,6

Axes de progrès / perspectives

- Mise en oeuvre d'un projet POCTEFA-FEDER visant à mettre en continuité des itinéraires transnationaux, avec une animation de développement touristique commune aux deux pays et en proposant un schéma de développement des services à l'usager (aires de service et d'accueil des cyclistes).
- Valorisation des données de fréquentation des itinéraires cyclables.

En savoir plus





RÉDUIRE LES INÉGALITÉS
DANS LES PAYS
ET D'UN PAYS À L'AUTRE



Stratégie	Public visé
Déploiement des 26 ambassadeurs et conseillers numériques	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Préfecture des Pyrénées-Orientales Chambres consulaires, Communautés de Communes, Communes, Associations, Collèges	Accompagnement technique Apprentissage-Formation-Création et animation d'ateliers Service au Public

Dispositif conseillers et ambassadeurs du numérique :

Renforcement et poursuite de la politique publique départementale de services et d'inclusion numérique à échelle départementale basée sur la solidarité territoriale.

Equipe de 26 agents (11 CNFS et 15 ambassadeurs) + 1 Coordonnateur départemental des Conseillers Numérique et 1 Coordonnateur Ambassadeurs Numérique.

- Accompagner aux démarches administratives en ligne / habilitation des agents à Aidants Connect,
- Mettre en place des ateliers tout niveau, tout public, afin de lutter contre la fracture numérique,
- Gestion des appels et rendez-vous via la ligne téléphonique AlloConseillers.

Partenariats :

- Mise en place de plus de 70 conventions de partenariats,
- Maillage du territoire en coordination avec la Préfecture.

Formations :

Formation des Ambassadeurs au CCP 1 de la formation REMN à l'AFPA,
Formation des Conseillers aux CCP 2 et 3 de la formation REMN à l'AFPA,
Formation des agents (MDPH + Mon Espace E-Santé + CPAM).

Chiffres clés

En 2024:

- Plus de 12 000 personnes accompagnées dans le cadre des démarches administratives en ligne.
- Plus de 8 800 participants aux ateliers d'apprentissage mis en place afin de lutter contre la fracture numérique.
- Plus de 2300 appels sur la ligne téléphonique AlloConseillers.

Faits marquants

- Animation Stands Tournée en Combi du Département / Animation Génération 66 / Salon des Maires.
- Déploiement des Conseillers Numérique dans les MSP du Département.
- Lancement d'un projet Européen FSE + sur l'insertion numérique.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022
Accompagnement dans le cadre des démarches administratives en ligne	Participants	En cours	12 073	6 965	8 965
Participants aux ateliers d'apprentissage	Participants	En cours	8 807	8 270	7 667
Création d'ateliers d'apprentissage	Ateliers	En cours	2 206	1 529	1 450
Appels sur la ligne téléphonique AlloConseillers	Appels	2 176	2 314	576	208

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la stratégie départementale et maillage du territoire/coordination avec la Préfecture des PO.
- Poursuite du projet Européen FSE +
- Mise en réseau de l'ensemble des conseillers numériques du département des Pyrénées-Orientales (Communes, Communauté de communes, Collèges etc...).

En savoir plus



10.2. Accueil social inconditionnel

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



1 PAS DE PAUVRETÉ



Stratégie	Public visé
Schéma départemental des solidarités : Garantir un accueil inconditionnel de proximité pour le public	Personnes fragiles, peu familiarisées à l'usage des nouvelles technologies et à la réalisation des démarches administratives .
Partenaires	Intervention CD66
Ensemble des partenaires du territoire - secteur médico-social ainsi que tout partenaire pertinent dans la réponse à apporter au public	Action sociale Accueil Écoute Orientation Accès aux droits / lutte contre le non-recours

Proposer un accueil inconditionnel de proximité sur Perpignan

- Accueillir, Écouter, orienter et répondre à l'urgence sociale / développement partenariat.
- Proposer une pré-évaluation sociale sur l'ensemble des 9 sites de la DMSPP : mise en œuvre par les agents d'accueil social en lien avec les travailleurs médico-sociaux.
- Harmoniser les pratiques des agents d'accueil, en mettant l'accent sur l'égalité de traitement des situations sur l'ensemble du territoire / Réunions de coordination des accueils - formation continue.
- Lutter contre le non-recours et mettre l'accent sur l'accessibilité (notamment lutter contre la fracture numérique) en proposant : des permanences d'écrivains publics, des permanences sans rendez-vous, tous les jours avec un-e Assistant-e-s de service social (Foch et la Majorquine), des Assistantes sociales d'accueil sur 3 Maisons sociales. Espaces numériques : 3 espaces sur 3 sites, 5 permanences avec 5 animateurs sur 5 sites, mises à disposition des ordinateurs en réseau, conseil et accompagnement à l'utilisation de matériels numériques pour les démarches en ligne, des ateliers collectifs numériques permettant d'allier le lien social, l'apprentissage et le partage des savoirs..

Chiffres clés

En 2024

Accueil physique DMSPP : 70 838 personnes reçues

Accueil téléphonique DMSPP : 73 773

Ecrivains publics : 1 229 dossiers traités

Assistante sociale d'accueil : 716 personnes reçues

18 501 démarches administratives réalisées pour l'année 2024

16 ateliers numériques dont 5 pour le public CLIC et 1 pour le Café participatif du site de Canet.

Faits marquants

- En 2024, 145 327 personnes ont été reçues (Accueil physique et téléphonique) soit +17.27% par rapport à 2023.
- Mise en place de permanences Assistant(e) Social(e) sans RDV sur la MSP la Majorquine en 2024 (3 AS accueil inconditionnel).
- Déploiement d'espaces numériques sur les antennes (St Estève).
- 2024 - Habilitation Aidants Connect pour la DMSPP.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Accueil téléphonique	Nbre	37 215	73 773	72 962	67 046	62 556	66 328
Accueil physique	Nbre	30 433	71 554	60 267	57 495	59 262	59 484

Axes de progrès / perspectives

- Développer des actions impliquant le public.
- Poursuivre et maintenir les sites dans leur rôle de lieu-ressource pour le public.
- Formation Aidants Connect desAnimateurs du numérique de la Direction des MSP de Perpignan pour la mise en place de permanences hebdomadaires avec rendez-vous pour l'accompagnement individuel des personnes en situation d'illettrisme.
- Développement des ateliers collectifs numériques en coopération avec les Travailleurs Sociaux et Médico-Sociaux des 3 politiques publiques.



Stratégie	Public visé
Politique Sportive Départementale en faveur du mouvement sportif	Tout public, sportifs-ves, en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux)	Animation Service au public Appui technique Aides aux tiers

Égalité d'accès à la pratique (Sport et Handicaps)

- Soutenir les associations pour l'acquisition de matériels adaptés en faveur des personnes en situation de handicap.
- Favoriser le développement des associations handisport et sport adapté du territoire.
- Accompagner les sportifs-ves de haut-niveau en situation de handicap et reconnaissance des sportifs-ves au niveau national et international
- Soutenir les porteurs de projets dans le cadre de l'égalité d'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap et l'accessibilité aux pratiques sportives.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aides attribuées en investissement	Euro	41 220	105 570	69 845	25 100	51 120	
Associations soutenues	Nbre	3	7	7	3	6	
Aides attribuées en fonctionnement	Euro	27 369	35 047	35 010	31 380	14 200	24 450
Associations soutenues	Nbre	15	20	22	18	14	13
Aides individuelles	Euro				2 250	1 750	1 750
Sportifs.ves soutenu.e.s	Nbre				3	4	3

Lutte contre les violences et les discriminations

- Faire de la pratique sportive un facteur incontestable de prévention et de cohésion sociale avec l'objectif de provoquer une prise de conscience, faire évoluer les mentalités, les comportements et les pratiques de tous.
- Soutien à la mise en œuvre d'actions de lutte contre les incivilités et les discriminations.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aides attribuées	Euro	3 290	4 900	3 200	6 850	12 900	14 350
Associations soutenues	Nbre	6	8	11	20	29	29

Chiffres clés

23 porteurs de projets soutenus

9 mini bus et véhicules adaptés au transport des sportifs en situation de handicap financés depuis le lancement du programme investissement sport handicap

Axes de progrès / perspectives

- Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour accompagner une probable augmentation des licences avec un dispositif à diversifier envers les personnes en situation de handicap.

10.4. Sensibilisation au handicap et à la vieillesse



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Lutter contre les discriminations et favoriser l'inclusion sociale des seniors et des personnes en situation de handicap dans la société	Tous publics Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie Associations Établissements scolaires	
Les vendredis du handicap et du bien vieillir	

Poursuite de la diversification des actions de sensibilisation du grand public aux différents types de handicap et à l'avancée en âge. Plusieurs thèmes nouveaux ont eu un grand succès auprès des acteurs et du public comme "culture et handicap", "sport et handicap" ou "alzheimer, peut-on agir" et contribuent à changer les regards et construire une société plus inclusive (1 vendredi par mois et des évènements ciblés tels que la journée des lycéens).

La semaine bleue

La semaine bleue 2024 avait pour thème «Bouger ensemble pour entretenir la flamme». Le Département a renouvelé l'appel à projets pour soutenir et valoriser les actions portées par les communes ou associations sur le territoire.

Chiffres clés

- "Vendredis du handicap" : 799 personnes sensibilisées au handicap et à l'avancée en âge dont 120 lycéens.
- 559 personnes sensibilisées dans le cadre de la Semaine Bleue.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Associations soutenues	Nbre	90	54	31	28	32	25
Animations réalisées	Nbre	6	16	10	12	2	5
Participants	Nbre	686	1 358	722	968	345	NC

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les évènements ciblés auprès des jeunes publics (collégiens et étudiants).
- Action partenariale avec l'université en réflexion.

Stratégie	Public visé
Politique gestion des ressources humaines	Agents en situation de handicap ou en usure professionnelle
Partenaires	Intervention CD66
FIPHFP - CDG 66 - Cap emploi - DPSBET	Gestion des ressources humaines

- Poursuite de l'accompagnement et de l'information aux droits par les conseillers en évolution professionnelle/référents handicap auprès de 45 agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE).
- Mise en place de 3 périodes de préparation au reclassement.
- Développement des recrutement de candidats BOE par la voie dérogatoire au concours.

Chiffres clés

- 177 agents BOE au 9 septembre 2025.
- 5 recrutements d'agents BOE par la voie dérogatoire au concours au titre de l'article 352-4 du Code Général de la Fonction Publique .
- 3 modifications de contrat de 3 agents BOE pour mettre en place un contrat relatif de l'article 352-4 du Code Général de la Fonction Publique .

Faits marquants

- Du 17 au 23 novembre 2025 : participation à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.
- Participation au salon de l'emploi des travailleurs handicapés.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 Au 1er/07	2024	2023	2022	2021	2020
Bénéficiaires de l'Obligation d'emploi déclarés	Nbre	177	172	149	148	140	140

Valeurs au 31 décembre issus de la déclaration auprès du FIPHFP

Axes de progrès / perspectives

- Développer des actions de communication et de sensibilisation autour du handicap.
- Expérimenter des ateliers en petit collectif en prévention de l'usure pour certains publics cibles (DEJS : agents des collèges - DID : agents des routes) : bureautique, actions de formation en situation de travail (immersions sur des métiers identifiés).

10.6. Associations à caractère social

Enfance Famille

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités 2023-2027	Majoritairement des enfants mineurs ou des jeunes majeurs, parents dans le cadre de l'accompagnement éducatif...
Partenaires	Intervention CD66
Parenthèse, UDAF, Solidarité Pyrénées, Enfant Catalane, Les enfants du Lude, ADEPAPE...	Aides aux tiers

Aides financières sous forme de subventions de fonctionnement

Le Département des Pyrénées-Orientales, par sa Direction Enfance Famille, soutient de nombreuses associations présentes sur le territoire qui apportent aide et soutien aux enfants et aux familles en situation de fragilité sociale.

En effet, les associations œuvrant dans le champ de l'Enfance-Famille participent à la mise en œuvre d'actions diverses :

- Prévention en santé maternelle et infantile ;
- Soutien à la parentalité ;
- Accompagnement éducatif des parents ;
- Animation de salles d'attente au sein des maisons sociales de proximité sur le volet Protection Maternelle et Infantile ;
- Accompagnement et orientations de jeunes réfugiés sur le territoire ;
- Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes.

Chiffres clés

En 2024, la Direction Enfance-Famille a octroyé 29 subventions correspondant à 21 associations aidées

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget de fonctionnement voté	Euro	354 850	356 850	357 384	373 400	367 726	362 826
Budget accordé DEF	Euro	300 754	356 850	356 384	290 516	343 326	338 426
Associations subventionnées	Nombre	20	21	23	28	26	30

Axes de progrès / perspectives

- La DEF a rencontré de nombreuses associations en 2023 et en 2024 afin de mieux comprendre leur fonctionnement, le suivi de leurs actions et les résultats. Elle souhaite poursuivre ce travail en 2025 et développer de nouveaux partenariats avec des associations qui œuvrent dans le champ de la protection de l'enfance et notamment sur le volet de la prévention.



FAIRE EN SORTE QUE LES
VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS
HUMAINS SOIENT
OUVERTS À TOUS, SÛRS,
RÉSILIENTS ET DURABLES

Stratégie	Public visé
Promouvoir un urbanisme durable et résilient	Collectivités territoriales : communes, EPCI, syndicat mixte
Partenaires	Intervention CD66
État : Préfecture, DDTM... AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane)	Consultation pour avis techniques réglementaires Appui technique

Avis consultatifs en urbanisme

Le Département, en tant que Personne Publique Associée, est sollicité pour émettre son avis lors de la création, révision, modification des documents d'urbanisme. De nombreux services abondent en émettant des avis et préconisations en matière de mobilité, eau, environnement, habitat...

Aide à la prise de décision pour l'aménagement durable

Pour améliorer le suivi de ses politiques publiques à caractère environnemental (espaces naturels sensibles, aménagement rural foncier...), le Département a décidé de s'engager sur un projet de création d'une base de données cartographiques de l'occupation du sol couvrant son territoire, en partenariat avec d'autres institutions (AURCA notamment). Cette base de données sera déclinée pour plusieurs millésimes, ce qui permettra l'étude de la croissance des surfaces urbanisées du département. Elle servira également de référentiel dans le cadre de la mise en place de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Chiffres clés

32 avis transmis en 2024/2025 sur les PLU, PLUi, SCOT.

2 avis en 2024/2025 sur les dossiers déposés en commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC).

Nombre de services sollicités en interne : 5 à 10 à chaque consultation.

Faits marquants

- Organisation de "points urba" pour échanger sur les sollicitations pour avis et actualités.
- "Zéro artificialisation nette" horizon 2050 : suivi des modalités de mise en oeuvre et impacts sur le territoire.
- Démarrage de la démarche Labo PO.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Avis	Réponse à toutes les demandes d'avis malgré une probable hausse (objectif ZAN)	Courriers réponse	21	30	33	47	31	24
dont avis CDAC	/		0	3	4	8	3	3
Points urbanisme	1 à 2 par an	Réunions	1	1	2	1	/	/

Axes de progrès / perspectives

- Mettre la base de données sur l'occupation du sol à la disposition de tous,
- Faire du "point urba" un véritable groupe d'échange et de réflexion transversal.
- Utiliser les résultats de la démarche Labo PO : favoriser la prise en compte des différents risques en lien avec le changement climatique dans les documents de planification urbaine.

Stratégie	Public visé
Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de politiques d'habitat répondant aux besoins des ménages, tout en prenant compte des enjeux du Développement Durable	Collectivités territoriales : EPCI, communes Acteurs de l'habitat (privés et publics)
Partenaires	Intervention CD66
DDTM (co-pilote) AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane)	Appui technique Pilotage, animation territoriale

Déploiement de l'Observatoire de l'Habitat (ODH)

L'ODH est un espace de mutualisation de la connaissance dont l'objectif est de nourrir le processus décisionnel en matière de politiques de l'habitat dont le déploiement a été confié à l'AURCA.

Outil de mise en œuvre du PDH, l'ODH poursuit plusieurs objectifs :

- fournir une information fiable et actualisée ;
- permettre aux acteurs du territoire d'accéder à des données habitat « travaillées » et documentées ;
- connaître la situation de l'habitat au travers des indicateurs clés (définis ensemble lors de groupes de travail) ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des orientations du PDH au travers d'indicateurs ciblés ;
- partager ces résultats avec l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat (élus, opérateurs, acteurs associatifs...).

Chiffres clés

- Un annuaire recensant 40 acteurs de l'habitat
- 2 outils cartographiques : cartographie dynamique et cartographie statistique
- 5 familles d'indicateurs et 15 indicateurs intégrés
- 5 nouveaux indicateurs par an

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget (financement AURCA)	22 000/an	Euro	22 200	22 200	22 200	22 200	22 200	27 500
Indicateurs ODH	Env. 60 à terme	Nombre	50	45	40	15	10	/
Temps d'animation	1 à 2/an	réunion/atelier	0	0	1	10	2	2

Axes de progrès / perspectives

2025 :

- Réalisation du Bilan du PDH 2019-2024.
- Alimenter et faire connaître l'ODH.

En savoir plus



11.3. Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN)



Stratégie	Public visé
Politique Départementale de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains	Collectivités locales, exploitants agricoles, propriétaires de foncier non bâti et/ou propriétaires forestiers
Partenaires	Intervention CD66
Communes, intercommunalités, Chambre d'agriculture, SAFER, SCOT, AURCA, professions et organismes agricoles et ou forestiers ...	Déploiement d'une compétence propre au Département

Créations de PAEN en cours

- Démarrage de l'étude de faisabilité du PAEN Piémont des Albères (7 communes – études sur 13462 hectares) sous maîtrise d'ouvrage départementale.
- Enquête publique sur le projet de PAEN Plaine d'Illibéris (7 communes – périmètre de 4966 hectares) sous maîtrise d'ouvrage départementale.
- Délibération du Département actant le lancement d'études de faisabilité pour un PAEN Intercommunal Canohès - Toulouges (7 communes – étude sur 431 hectares) sous maîtrise d'ouvrage Communauté Urbaine PMCU.

Suivi des PAEN déjà créés

- Intervention foncière du Département à travers la mise en œuvre du droit de préemption PAEN sur plusieurs ventes.

Chiffres clés

4 PAEN créés à ce jour

- Canohès/Pollestres (282 ha)
- Laroque-des-Albères (606 ha)
- Alénya (349 ha)
- Céret (362 ha)

Superficie totale : 1599 ha

3 PAEN en projet, pour une surface cumulée de près de 19 000 ha



Faits marquants

Enquête publique sur le projet de PAEN Plaine d'Illibéris.

- Intervention foncière du Département à travers la mise en œuvre du droit de préemption PAEN sur plusieurs ventes et l'acquisition de parcelles dans ce cadre.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 31/07/2025)	2024	2023	2022	2021	2020
Nbre PAEN / Surfaces (ha)	8 / 21000 ha	4 / 1599 ha	4/1599 ha	4 / 1599 ha	3 / 1236 ha			
DIA et Rétrôs SAFER		Nbre	13	34	29	39	36	16
Surfaces concernées		ha	7,759 ha	14,934 ha	77,394 ha	29,364 ha	49,715 ha	40,14 ha
Préemptions		Nbre	5 par CD66	7 par CD66	7 dont 4 par CD66	8 dont 4 par CD66	6	2
Surfaces préemptées		m ²	55 354 m ²	45 230 m ²	26 652 m ²	34 112 m ²	10 169 m ²	13 060 m ²

Axes de progrès / perspectives

- Lancement fin 2025 des études de faisabilité en vue de la création d'un PAEN Canohès-Toulouges (431 ha), sous maîtrise d'ouvrage PMCU.
- Etudes PAEN Plaine Illibéris : enquête publique en 2025.
- Poursuite en 2025 des études de faisabilité en vue de la création d'un PAEN Piémont des Albères (7 communes - 13462 ha), sous maîtrise d'ouvrage départementale.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Politique départementale en faveur de l'agroenvironnement	Communes, Associations (CIVAM Bio, Cap 66, Arbres et Paysages,..) structures d'enseignement : CFA, CFPPA, ..., services et directions en interne : DID, DEJS, DÉE
Partenaires	Intervention CD66
Association et organisme de recherche, Département disposant également de pépinière départementale (CD 11 notamment) Association Arbres et paysages 66	Appui technique Aide aux tiers Gestion du patrimoine départemental

Action principale : la végétalisation de l'espace public comme levier d'adaptation au changement climatique (baisse de la température en agglomération, refuges pour la biodiversité, infiltration des eaux pluviales...).

- Distribution de 30 000 végétaux par an à nos services internes ainsi qu'aux collectivités et associations œuvrant en faveur de la végétalisation du territoire.
- Évolution de la gamme afin de proposer des végétaux toujours plus adaptés à nos conditions climatiques actuelles et à venir.
- Valorisation des essences locales par le biais de notre adhésion à la marque "Végétal Local", avec 25 espèces marquées.

Actions complémentaires

- Outil de conseil : appui technique pour les communes ne disposant pas de service espaces verts.
- Outil d'insertion professionnelle : la moitié de l'effectif en contrats PEC (6).
- Outil d'expérimentation : mise en place de tests et d'innovations.
- Outil de communication : accueil de visites sur site et participation à des réunions d'information.

Chiffres clés

130 demandes de plants traitées (dont 25 en interne)

30 113 plants distribués

Un montant de 159 925 € valorisé en équivalent subvention

Faits marquants

Investissements financiers :

- Rationalisation des processus de production grâce à l'acquisition d'une remplisseuse de plaque horticole d'une valeur de 26 214.60 € net.
- Étude de faisabilité d'un projet d'ombrage sur une partie de la Pépinière afin d'améliorer les conditions de culture des végétaux les plus sensibles et d'économiser la ressource en eau.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024/2025	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Demandes traitées	Nbre	130	128	67	125	152	128
Plants distribués	Nbre	30 113	27 604	13 799	28 717	27 327	39 087
Équivalent subvention	Euro	159 925	153 080	79 410	155 785	156 495	212 935

Axes de progrès / perspectives

- Continuer à :
 - Soutenir les projets agroécologiques associatifs
 - Adapter la production de la Pépinière au changement climatique
 - Développer l'appui technique auprès des collectivités
- Investir :
 - Pour rationaliser les usages de l'eau
 - Pour perfectionner l'outil de production



En savoir plus





Stratégie	Public visé
Développer l'offre de logement alternatif à l'hébergement en établissement et au "tout" domicile	Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Membres de la CFHI, Communes et EPCI	Pilotage Aides aux tiers

- 2ème programmation de projets de vie sociale et partagée portant à 13 le nombre d'habitats inclusifs sur le territoire départemental permettant à 141 habitants de bénéficier de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) d'ici à 2031.
- Poursuite du soutien à l'investissement pour l'habitat inclusif à destination de personnes âgées de + de 65 ans.
- Échanges et soutien en particulier avec les porteurs confronter à des retards ou de report d'ouverture du fait de soucis dans le cadre de la construction ou la réhabilitation d'un bâti notamment et prise en compte dans l'actualisation de la programmation.

Chiffres clés

- Soutien à l'investissement pour la construction de l'habitat inclusif de Cabestany pour un montant de 100 000 €.
- 3 projets ont fait l'objet d'un report de démarrage.
- 61 places déjà installées en 2024 : 20 personnes en situation de handicap et 41 personnes âgées de + de 65 ans.

Faits marquants

23 septembre 2024 : signature de la convention de soutien à l'investissement pour l'habitat inclusif avec la commune de Cabestany et l'ESHPM pour le projet d'habitat inclusif senior (15 Aides à la vie partagée).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023
Budget prévu total	577 000	Euro	279 000	279 000	60 000
Budget consommé	577 000	Euro	0	255 000	54 000
Projet de Vie Sociale et Partagée prévu à la programmation	141	Nbre	11	10	3
Projet de Vie Sociale et Partagée : effectif en cours	/	Nbre	10	8	2
AVP prévu pour les projets démarrés	141	Nbre	102	88	17
dont AVP PA	106	Nbre	76	70	12
dont AVP PH	35	Nbre	26	18	8
Effectif d'habitants en cours	/	Nbre	61	61	15
dont nombre de PA	/	Nbre habitants	41	42	10
dont nombre des PH	/	Nbre habitants	20	19	5

Axes de progrès / perspectives

- Développer l'animation territoriale (groupes de travail sur la fonction d'animateur de projet de vie sociale et partagée/ rencontres porteurs).
- Poursuivre l'accompagnement technique des porteurs de projet.
- Lancer une campagne de promotion de l'habitat inclusif.



**ÉTABLIR DES MODES
DE CONSOMMATION ET DE
PRODUCTION DURABLES**

12.1. Développement de l'agriculture biologique

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie	Public visé
Politique Départementale Agri-environnementale	Agriculteurs
Partenaires	Intervention CD66
Chambre Consulaire, stations d'expérimentations (sica centrex, CA66), structures de développement agricole (CIVAM Bio)	Aides aux tiers (structures de développement agricole et agriculteurs)

Le département possède des avantages incomparables pour produire des aliments selon le mode de production de l'Agriculture Biologique et l'agro-écologie. Les producteurs l'ont bien compris puisque, chaque année, le nombre de producteurs convertis ne cesse de croître et les surfaces également.

L'orientation donnée à la politique agricole départementale vise à soutenir des programmes agricoles alignés avec le principe de triple performance environnementale, économique et sociale.

Le Département accompagne également la transition vers un modèle agricole biologique plus résilient et innovant, capable de répondre aux défis climatiques et de renforcer une souveraineté alimentaire durable à l'échelle du territoire.

Chiffres clés

Le Département des Pyrénées Orientales est le 2ème département français pour la part de la bio, 40% de la surface agricole en AB cultivée par 1 010 exploitants bio!

En 5 ans, les surfaces bio et en conversion ont crû de 2 942 ha, soit une hausse de 11,9 %.

Faits marquants

En 2025, l'agriculture biologique fait face à de grandes difficultés à la fois conjoncturelles et structurelles.

Soutien du Département suite à l'effet d'annonce de la suppression de l'Agence Bio par l'État.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget	204 900	Euro	217 470	213 200	231 222,60	219 700	220 500	221 540
Part de la surface agricole en AB	40	Nombre	40	40	40	36,4	36	36,2

Axes de progrès / perspectives

- Améliorer la valorisation des produits, du producteur au consommateur. Stimuler la demande locale en produits biologiques, notamment via la restauration collective et l'information aux consommateurs.
- Intensifier la recherche et l'innovation, en développant des solutions adaptées aux défis agro-écologiques et climatiques.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Politique Départementale Agri-environnementale	Agriculteurs, et consommateurs (population locale et touristes)
Partenaires	Intervention CD66
Chambre Consulaire, Civam BIO, CIVR, Fédération tourisme de Terroir, EPLEFPA	Aides aux tiers (structures de développement agricoles et agriculteurs)

Le développement des circuits courts doit permettre à l'agriculture des Pyrénées-Orientales de se développer et de mieux valoriser ses productions, contribuant ainsi à rapprocher le producteur du consommateur.

Le Département s'engage depuis plusieurs années à soutenir le développement des circuits courts sur son territoire. Cette politique volontariste facilite l'accès du grand public à une alimentation de qualité et de proximité grâce à la multiplication des points de vente directe dans l'ensemble des Pyrénées-Orientales.

Le déploiement de magasins, marchés de producteurs, points de retrait direct à la ferme renforce l'ancrage local des filières agricoles et favorise l'émergence de nouveaux canaux de distribution à l'image des drives fermiers et des plateformes numériques dédiés offrant une meilleure visibilité à l'offre locale.

Cette stratégie globale participe à la valorisation de l'agriculture territoriale et à la transition vers une alimentation durable et accessible.

Chiffres clés

1 agriculteur sur 4 pratique la vente directe
Plus de 80 fermes engagées dans la vente directe (réseau Bienvenue à la Ferme).
44 marchés de producteurs de pays (MPP).
45 marchés de plein vent.



Faits marquants

Nouveau point de vente "Drive Fermier", effectif d'ici fin 2025, sur l'aire de covoiturage "péage sud" à Perpignan.



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget	251 800	Euro	251 800	272 400	306 344	326 600	253 500	253 128
Stand de vente aire de covoiturage	2	Nombre	2	2	2	1	1	

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la dynamique des marchés de producteurs.
- Développer les points de retrait en zones urbaines.
- Fiabiliser les modèles économiques et étendre la couverture territoriale.
- Soutenir les producteurs pour une montée en compétence sur la vente en ligne.
- Renforcer la traçabilité et l'information sur l'origine des produits.

En savoir plus



12.3. Restauration collective

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM « ZÉRO »



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Politique Départementale Agri-environnementale	Agriculteurs, et consommateurs de la restauration collective
Partenaires	Intervention CD66
Chambre d'Agriculture 66, CivamBio66, , l'Association des Maires 66 , Perpignan Méditerranée Métropole	Accompagnement financier des structures de développement agricoles

La restauration collective occupe une place stratégique et constitue un levier essentiel pour mettre en œuvre les politiques alimentaires du Département. En assurant chaque jour l'alimentation de milliers de collégiens, elle contribue également à la cohésion sociale et la santé publique, favorise la transition écologique du territoire.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) animé par l'association « Mangeons Local 66 » structure l'action départementale de coopération autour d'un réseau multi-acteurs du bien manger, valorisant les produits locaux, la lutte contre le gaspillage, la pédagogie et la solidarité alimentaire.

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Le Local » représente l'une des actions phares du PAT Mangeons Local 66. Elle organise la distribution de produits locaux et bio, en priorité vers la restauration collective et place la juste rémunération des producteurs et des prix équitables pour les acheteurs au cœur de son modèle économique.

Chiffres clés

La SCIC « Le LOCAL » Activité 2024
 600 références, 393 tonnes distribuées, 118 fournisseurs,
 64 clients (dont 22 collèges), 48% de l'activité en bio, 5 emplois créés.

Faits marquants

PAT : Labellisation de niveau 2 par la DRAAF marquant son passage à la phase opérationnelle pour les cinq prochaines années.

La SCIC le LOCAL + 160% d'activité entre 2023 et 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024
Références	750	Nombre	600	400
Tonnage distribuée	490	Tonne	393	254
Fournisseurs	147	Nombre	118	116
Clients	80	Nombre	64	62
Activité en BIO	55	%	48	44
Chiffre d'affaire	1 300 000	Euro	1 079 841	674 026

Axes de progrès / perspectives

- Conforter l'activité de la SCIC le Local dans sa progression d'activité annuelle.
- Organisation et coordination avec l'amont et l'aval de la filière.
- Anticiper les commandes et intégrer les contraintes de saisonnalité.
- Adaptation des appels d'offres dans le respect du code de la commande publique.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Réduction de la production de déchets par la prévention/sensibilisation, le recyclage et la réutilisation	Communauté éducative des collèges
Partenaires	Intervention CD66
EPLE, Chambre d'agriculture, Mangeons local 66, Le Maillon Solidaire, EPCI, Syndicats mixtes...	Accompagnement financier des collèges en investissement et fonctionnement. Formation, actions de sensibilisation

La lutte contre le gaspillage alimentaire est l'affaire de tout acteur de la restauration dans la chaîne de production et de distribution des repas. La réduction de la production de déchets doit être appréhendée par la prévention, la réutilisation et le recyclage.

Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs : cuisiniers, agents de restauration, animateurs, convives, services scolaires, parents d'élèves, enseignants, élus.

Le gaspillage alimentaire ne se limite pas au coût d'achat des denrées non consommées, mais également au coût du transport, du stockage, au coût environnemental, au temps de préparation, à la gestion des déchets.

La part du budget dédiée à l'achat des denrées gaspillées peut être allouée à l'achat de produits locaux et de qualité.

Le don alimentaire est un choix stratégique de lutte contre le gaspillage alimentaire qui engage collectivement chaque partie prenante de la chaîne alimentaire, il est un enjeu sociétal majeur.

Chiffres clés

- Année scolaire 2024/2025 : 29 jours de ramassage ; 2,017 tonnes de denrées alimentaires sauvées de la poubelle.
- 8 collèges ont participé à des appels à projets du Département, en lien avec le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets, permettant de sensibiliser les élèves.

Faits marquants

Collecte de surplus alimentaire dans un collège du Département .

Réduction de moitié du gaspillage alimentaire.

Ces denrées récupérées par l'association Le Maillon Solidaire (LMS) ont été redistribuées à une association d'aide-alimentaire partenaire.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2025 (au 1er/07)	2024	2023
Volume de denrées alimentaires collectées	Nombre	2,017 tonnes en 2024/2025	1,76 tonnes en 2023/2024	
Nombre de jours de ramassage	Nombre	29 jours en 2024/2025	32 jours en 2023/2024	
Financement de projets à destination des collégiens	Euro	2 000	1 500	1 100
Nombre de collégiens ayant bénéficié d'actions de sensibilisation	Nombre	400	350	320

Axes de progrès / perspectives

- Sensibiliser les agents et les convives.
- Planifier les menus avec soin et adapter les portions aux besoins des convives.
- Enquête sur le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets (en cours).
- Améliorer le recyclage et la valorisation des déchets.
- Renforcer la réflexion sur le don alimentaire.



Stratégie	Public visé
La Commande Publique Responsable : un levier de la transition écologique	Opérateurs économiques (entreprises, associations) Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Fournisseurs et prestataires du Département, organismes associés, chambres consulaires, centrales d'achat, réseau des acheteurs	Commande publique

Mise en oeuvre du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER - 2024-2028)

- Environ 50 agents du Département ont suivi une formation de sensibilisation aux enjeux climatiques et à l'intégration du développement durable dans les achats.
- Plusieurs segments d'achats ont fait l'objet d'un travail collaboratif entre opérationnels, techniciens, prescripteurs, acheteurs et administratifs (SAFI, DCP) afin d'intégrer de manière efficace des clauses environnementales dans les DCE : prestations d'espaces verts, prestations de nettoyage et fournitures de produits d'entretien, prestations de blanchisserie (nettoyage de vêtements, EPI), collecte des déchets, fourniture de produits pharmaceutiques.
- Accentuation des démarches visant à prendre en compte les impacts sur l'environnement des achats du Département tout au long du cycle de vie des produits : sensibilisation des services opérationnels et des fournisseurs (sourcing, analyse des offres, évaluation).

Faits marquants

Adhésion et participation active au RES' OCC (réseau des achats responsables en Occitanie).

Formation à la FRESQUE DES ACHATS DURABLES.

Organisation Journée Achats durables et Économie circulaire dans le BTP (à Perpignan, le 10/06/25) en partenariat avec le Res'Occ et Envirobat Occitanie.

Tableau de suivi

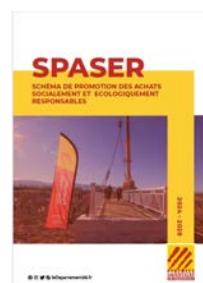
Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2025 (au 1 ^{er} /09)	2024	2023
DCE relevant du seuil interne 25 000 à 90 000 € HT et intégrant un critère d'attribution environnemental	%	28	21	20
DCE de + de 90 000 € HT et intégrant un critère d'attribution environnemental	%	39	27	26
DCE de + de 90 000 € HT et intégrant une clause d'insertion sociale	%	10	7	5

*DCE (Dossiers Consultation des Entreprises)

Axes de progrès / perspectives

- Dans la perspective d'août 2026 pour l'application de la loi climat et résilience, volet commande publique : faire monter encore davantage en puissance les clauses environnementales et sociales dans les marchés publics, mais aussi leur suivi d'exécution et leur reporting.
- Mieux outiller la fonction de reporting et la restitution des objectifs de la politique achats et du SPASER (SI achat).

En savoir plus





Stratégie	Public visé
La commande publique départementale, un levier pour l'économie circulaire	Opérateurs économiques (entreprises, associations) Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Fournisseurs et prestataires du Département, organismes associés, chambres consulaires et organisations professionnelles, centrales d'achat, réseau des acheteurs	Commande publique

Prise en compte des objectifs de la loi Anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) dans les stratégies d'achats du Département : biens issus du réemploi, de la réutilisation, ou intégrant des matériaux recyclés ("3R").

Achats de produits et matériels de "seconde main", d'occasion ou reconditionnés.

Exemples :

- Marché de Prestation de blanchisserie des vêtements de travail : plan de progrès engageant le prestataire à utiliser des solutions alternatives aux films plastiques pour l'emballage du linge propre (sangle en papier, housse réutilisable).
- Marché d'Acquisition de logiciels d'occasion : recours aux récentes offres informatiques et numériques circulaires proposées par les centrales d'achats spécialisées sur l'univers informatique (65K€ ht d'achats en 2024).
- Marché d'Acquisition d'engins techniques: un modèle d'occasion est systématiquement recherché dans les projets d'achats. Achat d'une tractopelle pour l'Agence Routière de Thuir.

Chiffres clés

Famille : Mobilier et aménagement d'intérieur

2022 - Part des achats 3R : 30%

2023 - Part des achats 3R : 20%

2024 - Part des achats 3R : 14.5%

Famille : Véhicules et pièces détachées

2022 - Part des achats 3R : 0%

2023 - Part des achats 3R : 31%

2024 - Part des achats 3R : 25%

Faits marquants

En Juin 2025, s'est déroulée à Perpignan la 1ère Journée des Achats Durables et de l'Économie Circulaire dans le bâtiment. Ce forum a été organisé par le Département en collaboration avec le RES'OCC (Réseau des acheteurs d'Occitanie) et Envirobât Occitanie. Il a réuni des entreprises du département et les services opérationnels.

Axes de progrès / perspectives

- Impliquer davantage les fournisseurs dans l'atteinte des objectifs de la loi AGEC en intégrant une obligation de reporting et de suivi régulier avec les fournisseurs.
- Sensibiliser davantage les services opérationnels sur les objectifs 3R par des ateliers de travail et formations (notamment par le biais de l'EFI).
- Communiquer sur les actions, objectifs et résultats du SPASER.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Développement économique pérenne et protection de l'environnement dans l'intérêt des générations présentes et futures, prévention et gestion des déchets	Agents du Département, Associations, Ecoles, Public en situation d'isolement et de précarité
Partenaires	Intervention CD66
Prestataires de services (filière recyclage et valorisation des déchets) Association d'intérêt général : IDA66	Gestion du patrimoine départemental Accompagnement technique Aide aux tiers

Récupération sur les principaux sites Départementaux des emballages ménagers et matériaux recyclables et valorisables : fer, bois, carton, plastique, verre, piles, cartouches d'encre, bouchons en liège, bouteilles plastiques, béton, gravats, palettes en bois... et utilisation des filières agréées spécifiques de recyclage et de valorisation.

Ré-emploi des matériaux privilégié lors de chantiers de restructuration.

Tri systématique des déchets verts provenant de la serre et ateliers. Suppression des géotextiles en polycarbonates très polluants ; remplacement par du naturel et biodégradable.

Dépollution des parcelles départementales.

Informatique : Double objectif : réformer chaque année une partie du parc informatique conformément à la loi n°2021-148 du 15/11/21 (35% en 2024 et 50% à partir de 2025 et valoriser le matériel informatique en lui donnant une seconde vie grâce à un partenariat avec l'association de recyclage IDA66 qui distribue gracieusement ce matériel recyclé à un public démunie.

Chiffres clés

Service nettoyage propreté, en 2024/2025 :

Coût des contrats avec la métropole de Perpignan : 76 723 € TTC.

Dépenses pour le tri sélectif : 10 505 € TTC.

Recettes générées : 3 443 € TTC.

Ramassage de 5.46 T/mois plus 2.84 T/mois valorisées.

5 100 m2 de terrains départementaux dépollués.

17 palettes soit 7,85 tonnes de matériel informatique (hors collèges).

Faits marquants

Fin d'année 2024: installation d'une benne sur le site de PANCHOT afin d'augmenter la valorisation des cartons.

Dépollution du site St Vicens (3100 m2) ; Aide pour la réinsertion professionnelle

Aide à la protection de l'environnement ; Lutte contre la fracture numérique

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Ferraille/carton/papier recyclés	Tonnes	17,325	34	31	48	56,4	46,59
Recettes	Euros	1 338	3 443	2 240	2 240	2 240	2 240
Matériel informatique recyclé	Tonnes	10,2	7,2	3,6	5,2	4,8	3,6
Déchets ramassés en bord de Routes Départementales	Tonnes	55	110	92	54	155	98
Temps de nettoyage routes	Jours	810	1563	1 143	1 606	1 484	1 294
Budget nettoyage routes	Euros	170 000	330 000	244 240	345 090	332 444	277 566

Axes de progrès / perspectives

- Optimisation du recyclage : Actions de sensibilisation en faveur des agents du Département, sur les écogestes à tenir pour une meilleure gestion des déchets et du tri.
- Formation "d'ambassadeur du tri" (agents référents par site).
- Poursuite de l'identification de nouvelles filières de valorisation ainsi que la recherche de nouveaux partenaires.
- Optimisation du ré-emploi de matériaux.

En savoir plus



Fin 2025/début 2026, mise en place d'un marché de tri des déchets ayant pour objectif la réduction des dépenses et l'optimisation des recettes.

Stratégie	Public visé
Plan Climat Énergie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"	Collectivités, acteurs de la filière
Partenaires	Intervention CD66
Acteurs socio-professionnels de la filière bois. Structures institutionnelles. Union Régionale des collectivités forestières d'Occitanie	Gestion du patrimoine départemental Animation Appui technique Aides aux tiers

Schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers

Suivi des premiers aménagements routiers liés au schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers. Priorisation des travaux à venir.

Appel à projets « bois construction »

Le bois pour ses performances reste un matériau vertueux en terme de développement durable. C'est pourquoi, le Département a lancé en 2021 un appel à projets « Construisons bois dans les Pyrénées-Orientales » à l'attention des collectivités pour les inciter à l'utiliser. Ainsi, 21 projets ont été sélectionnés et bénéficient d'un appui technique et d'une aide financière pour aider à leur réalisation. En juillet 2025, 14 projets étaient réalisés, 4 devraient se terminer d'ici fin 2025.

Chiffres clés

8% du territoire départemental est boisé dont les 3/4 sont des forêts de production, 2/3 feuillus et 1/3 résineux, 70% de la forêt est privée (50 000 propriétaires) et 30% publique (30 forêts domaniales et 47 forêts de collectivités), 20 % de l'accroissement est récolté et 95% du bois d'œuvre récolté dans le département est exporté.

Faits marquants

- Réalisation des premiers aménagements routiers liés à la desserte des massifs.
- Première mise à jour du schéma d'accès à la ressource forestière.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021
Budget	Euro	36 280	40 720	39 000	39 000	255 000
Dont Appel à projet	Euro	0	0	0	0	220 000
Bénéficiaires de l'appel à projet (collectivités)	Nombre	3	4	0	3	21

Axes de progrès / perspectives

- Inciter les collectivités à utiliser du bois et du liège local.
- Soutenir la structuration d'une filière bois construction départementale.
- Inciter les propriétaires forestiers à appliquer une gestion multifonctionnelle et durable.
- Appliquer le schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers présentant un enjeu fort.

En savoir plus





**PRENDRE D'URGENCE
DES MESURES POUR
LUTTER CONTRE LES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET LEURS
RÉPERCUSSIONS**



Stratégie	Public visé
Faire des PO un département pilote sur l'adaptation au changement climatique - démarche LABO P.O	Élus et techniciens Acteurs locaux impliqués sur ces enjeux Population locale et touristique, scolaires
Partenaires	Intervention CD66
État, collectivités, scientifiques, universitaires, SDIS, syndicats, associations...	Animation / Accompagnement technique /Aide aux Tiers / Éducation à l'environnement et au Développement Durable

Labo PO

Le département des Pyrénées-Orientales subit depuis de nombreuses années les répercussions du changement climatique. Sous l'influence du climat méditerranéen, il a toujours connu des chaleurs estivales, des inondations, des incendies. Cependant, les effets du changement climatique ont clairement amplifié ces phénomènes.

Ainsi, notre département est depuis plusieurs mois au centre de l'attention comme étant aux avant-postes de ce changement climatique qui va impacter l'ensemble des territoires.

C'est dans ce contexte d'urgence que le Département des Pyrénées-Orientales mène une démarche expérimentale intitulée "Labo PO : les Pyrénées-Orientales, laboratoire de solutions face au changement climatique". Les objectifs de celle-ci sont de limiter et de pallier les conséquences du changement climatique sur son territoire. Il s'agit notamment de former et d'informer nos décideurs afin de réinterroger et, si nécessaire, réorienter nos politiques publiques.

Chiffres clés

1 journée thématique organisée en septembre 2024 sur le risque inondation

1 page Internet dédiée

1 jeu sérieux créé

Faits marquants

Organisation de la 4^e journée à l'attention des élus départementaux avec intervention d'experts, visite de terrain, quiz, création de vidéos, atelier d'intelligence collective.

Délibération sur la poursuite de la démarche le 30 janvier 2025.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2025 (au 1er/07)	2024	2023
Budget (hors communication)	30 000€/an	Euro	30 000	30 000	0
Nombre de manifestations	Env. 4 à 5/an	réunion/atelier	0	4	0
Groupes de travail	2 à 5/an	réunion/atelier	2	7	1
Création de support de sensibilisation / communication / animation	2 à 5 /an	Supports	2	13	0

Axes de progrès / perspectives

Les 4 axes de travail pour 2025 sont :

- Sensibiliser et impliquer les citoyens, et notamment les jeunes.
- Approfondir la réflexion partenariale spécifique sur les secteurs d'activité stratégiques.
- Approfondir les partenariats avec les différentes composantes institutionnelles du territoire des PO comme à l'échelle transfrontalière.
- Mettre en cohérence les politiques publiques du CD.

En savoir plus



13.2. La prévention contre les incendies de forêt

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie	Public visé
Plan Climat Énergie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"	Collectivités compétentes DFCI, Associations, Grand public, SDIS
Partenaires	Intervention CD66
État, UE, Région et l'ensemble des collectivités à compétence DFCI	Appui technique Aides aux tiers Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation

Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne

Le Département, conscient des potentialités et de la vulnérabilité face au changement climatique du patrimoine forestier de son territoire, et soucieux de sa préservation, poursuit une politique de protection contre les incendies de ces espaces naturels boisés. Elle se concrétise par l'application d'un Programme « Département / État » intitulé Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne dont les objectifs sont de réduire le nombre d'incendies, de minimiser la surface incendiée et d'encourager toutes dynamiques forestières et agropastorales pouvant réduire la vulnérabilité des formations forestières. Pour cela le Département, en cofinancement avec l'État, la Région et l'UE soutient :

- l'aménagement des massifs sensibles en équipements d'aide à la lutte contre les incendies (pistes, citernes, coupures),
- la conduite d'opération de surveillance en période estivale,
- la conduite d'opérations de sensibilisation.

Chiffres clés

- Un massif sensible de plus de 200 000 ha dont 50% présentant un aléa incendie élevé.
- une moyenne annuelle de 90 incendies pour 570 ha au cours des 30 dernières années soit une réduction de 34 % d'éclosion et 78 % de la surface incendiée par rapport à la période antérieure.
- Des massifs sensibles équipés par plus de 2 650km de pistes DFCI, 430 points d'eau et 850 ha de coupures de combustibles.

Faits marquants

- Des territoires sensibles couverts par des documents de planifications.
- Une compétence DFCI assurée par des EPCI investis.
- La mise en place de patrouilles citoyennes en complément des patrouilles ONF.
- La formation des 10 médiateurs incendie.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aides aux tiers	Euro	141 200	147 000	148 400	224 000	185 000	550 000
Incendies	Nbre	16	70	96	132	124	62
Surfaces calcinées	ha	20	331	1 266	1 566	411	174

Axes de progrès / perspectives

- Conforter les actions de sensibilisation et de communication pour développer la prévention incendie.
- Adapter notre territoire au changement climatique, la sensibilité incendie de notre territoire est amenée à s'aggraver à terme et des territoires aujourd'hui peu touchés le seront demain et nécessiteront d'être aménagés.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Adaptation au changement climatique	Collectivités du département des PO Agents Collégiens
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Pôle de compétitivité d'Aqua Valley (projet Aquarhese) Région Occitanie	Animation Accompagnement technique Aide aux tiers Gestion du patrimoine départemental

La gestion intégrée des eaux pluviales consiste à favoriser la gestion de l'eau de pluie à la source, notamment avec les techniques d'infiltration. Elle a pour effet de diminuer les risques d'inondation et de pollution, de recharger les nappes, d'éviter la saturation des stations d'épuration et les déversements par trop plein dans les milieux naturels, de favoriser la présence d'îlots de fraîcheur, de valoriser les territoires par un aménagement paysager réfléchi.

Sensibilisation, accompagnement technique et financier des collectivités

L'objectif est d'orienter les collectivités vers des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales à différents niveaux : études type "schéma directeur" et de travaux d'aménagement ou de déconnexion des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Actions sur le patrimoine départemental

Conduite d'une étude de faisabilité de désimperméabilisation de 9 sites appartenant au Département des PO pour rendre le Département exemplaire.

Chiffres clés

6 schémas d'eaux pluviales réalisés ou en cours

9 avis sur les PLU

30 dossiers instruits d'aides aux communes avec travaux de désimperméabilisation

22 candidats à l'AAP "sols perméables pour nos villes et villages"

Faits marquants

Elaboration des scénarios d'aménagements des sites pilotes suite aux attentes des agents.

Lancement d'un AAP "sols perméables pour nos villes et villages" auprès des collectivités des PO.

Participation à un webinaire organisé par l'OIEAU pour présenter la démarche concernant l'étude interne de faisabilité de désimperméabilisation des sols.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 12/09)	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre de bénéficiaires de subventions	10	collectivités/structures	5	6	6			
Nombre d'études	10	études	2	6	1			
Nombre d'animations	1	Ateliers / jeux pédagogiques / stands ...	1	2	1			
Nombre de formations	1	formation	0	0	1			1

Axes de progrès / perspectives

- Travaux de désimperméabilisation de sites appartenant au CD66, suite à l'étude de faisabilité.
- Suivi des projets des 10 lauréats à l'AAP "sols perméables pour nos villes et villages".
- Suivi du travail de l'apprentie en communication environnementale pour créer des supports de sensibilisation et de communication sur l'eau.

En savoir plus

Guide GIEP AQUARHESE 2024
Bilan d'activités GIEP 2024



13.4 - Gestion des cours d'eau et du risque inondation

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie	Public visé
Politique départementale de gestion intégrée, solidaire et durable des milieux aquatiques et de résilience face au risque inondation	Communes, EPCI, Syndicats de Bassins Versant. FDPPMA66, ASCO de berges ASA, Chambre d'Agriculture
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Région Occitanie, DDTM66, SPC-MO, Chambre d'Agriculture66, Syndicats de bassins versant. Grand Site, ADT, Fédération des Réserves Nat.	Animation Appui technique Appui financier

Gestion intégrée des cours d'eau :

Le Département poursuit sa politique d'accompagnement votée en juin 2022 axée sur :

- la gestion intégrée, solidaire et durable des milieux aquatiques (projets relatifs à la continuité écologique, la restauration morphologique des cours d'eau, la reconquête des espaces de mobilité et champs d'expansion de crues, la reconnexion des bras morts et zones humides.)
- la résilience du territoire face au risque inondation (réduction de vulnérabilité, prévention et prévision des crues, gestion de crise, information, sensibilisation des différents acteurs). L'objectif vise à soutenir des opérations s'inscrivant dans des stratégies globales, concertées, participant à l'amélioration du bon fonctionnement des cours d'eau, concourant à l'atteinte de l'objectif du Bon État des masses d'eau et contribuant à réduire la vulnérabilité du territoire.

Politique de soutien à l'hydraulique agricole et de gestion optimisée des canaux d'irrigation des Pyrénées-Orientales

4 axes d'intervention : limiter la pression sur la ressource en eau et protéger l'environnement, sécuriser et optimiser les ouvrages, améliorer et pérenniser le fonctionnement des structures de gestion ; mutualiser les moyens entre structures, valoriser le patrimoine et l'intérêt touristique des canaux.

A travers cette politique, l'objectif vise à soutenir les Associations Syndicales Autorisées (ASA) et les collectivités dans leurs démarches d'optimisation de la gestion de l'eau afin de satisfaire aux exigences réglementaires tout en apportant un service de qualité aux usagers.

Le Département anime également le Comité Barrages, instance multi-partenariale regroupant l'ensemble des acteurs, afin de gérer de manière concertée les barrages.

Chiffres clés

- Barrage de l'Agly : non rempli pour la 3ème année consécutive, mais situation plus favorable (Max 15 mai: 22.8/27.5 Mm3).
- Remplissage du barrage de Vinça (24.5 Mm3) grâce aux pluies printanières.
- Multiplication des réunions de gestion de crise (Comités Barrages et Comités Ressources) car la situation hydrologique reste globalement déficitaire.
- 29 mois en restriction d'usage de l'eau.
- Soutien financier important du Département pour les projets inscrits au Plan Eau Résilience.

Faits marquants

- L'année 2025 se cumulant à celle de 2022, 2023 et 2024 reste encore marquée par la sécheresse exceptionnelle de par sa durée, son intensité et son étendue, même si la situation s'est améliorée; De nombreux impacts sur les nappes, sur la biodiversité en particulier sur tous les affluents et sur le Bassin Versant de l'Agly, avec des niveaux de débits encore très bas.
- Poursuite de l'étude de sécurisation des besoins en eau de l'aval de Vinça à la Raho (MO : CD66).
- Lancement de l'étude co-portée par le SMBVA sur une étude de faisabilité d'un maillage en aval du barrage sur la vallée de l'Agly.

Axes de progrès / perspectives

- Faire évoluer les politiques publiques pour inciter au changement rapide et à la prise de mesures adaptées au changement climatique en cours afin de rendre le territoire plus résilient.
- Accompagner des projets viables en réponse aux enjeux.

En savoir plus

Site de visualisation de l'État des ressources en eau du département des Pyrénées-Orientales : <https://visieau66.follow.solutions/Extension/Synoptique>

Stratégie	Public visé
Renforcement de la résilience du modèle agricole départemental	Agriculteurs
Partenaires	Intervention CD66
Chambre Consulaire, stations d'expérimentations (sica centrex, CA66), structures de développement agricole (CIVAM Bio, Adelfa).	Soutien aux structures de développement agricole

Face aux défis croissants imposés par le changement climatique, il est essentiel que notre Département repense ses pratiques agricoles pour garantir la résilience de notre système alimentaire.

Cette stratégie vise à adapter les méthodes de production en intégrant des techniques durables, innovantes et respectueuses de l'environnement. Elle repose sur l'optimisation de la gestion des ressources naturelles, la diversification des cultures, l'amélioration de la résistance des variétés, et la promotion de l'agroécologie.

À travers la recherche, la formation et la collaboration entre acteurs publics et privés, elle prépare le secteur agricole à relever les défis climatiques de demain tout en assurant sa durabilité à long terme.

« Notre territoire, à travers son économie et en premier lieu son agriculture et son tourisme, ne sera pas la victime mais la vitrine des solutions. »

Chiffres clés

2025, une situation hydrique répit relatif
2022- 2024 : sécheresse
2021 avril : gel
2020 janvier : tempête Gloria
2019 octobre : épisode méditerranéen
2019 juin : canicule
2018 février : gel



Faits marquants

Le 15 mai 2025, l'Assemblée Départementale a revoté une nouvelle politique départementale, intégrant la nécessité de conserver, renforcer, adapter et régénérer l'agriculture locale, mobilisant l'ensemble des leviers d'intervention pour faire face aux défis sanitaires, climatiques et environnementaux de demain.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024
Budget	144 500	Euro	148 518	109 255,40

Axes de progrès / perspectives

- Le département des Pyrénées Orientales doit servir de laboratoire d'expérimentation pour une adaptation au changement climatique. La nouvelle politique agricole Départementale s'inscrit donc pleinement dans la démarche prospective « Labo PO », visant à analyser, adapter, réorienter les politiques publiques mises en œuvre par notre collectivité en faveur d'un aménagement plus équilibré et plus résilient.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Faire des PO un département pilote sur l'adaptation au changement climatique Stratégie et ateliers LABO P.O	Acteurs locaux impliqués sur ces enjeux Population locale et touristique, scolaires Élus
Partenaires	Intervention CD66
État, Région, Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, UPVD, EID Méditerranée (Pôle Littoral), AURCA, CCACVI, PMM	Gestion du patrimoine départemental (Paulilles). Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. Animation. Appui technique

Soutien financier pour fêter les 10 ans de l'Observatoire de la Côte sableuse catalane (ObsCat) Cet évènement s'est concrétisé par l'accueil et l'itinérance de la Guinguette Volante sur 4 communes de la côte sableuse durant l'été 2024 : Argelès, St Cyprien, Canet et Port-Leucate. Cette guinguette, création unique et originale, se déploie sur un espace convivial de 200 m² découpé en 6 grands modules (accueil, espace scène-écran, espace d'expression libre, espace ludique d'ateliers participatifs, espace de détente et d'expositions, espace de restauration). Le tout reproduit un esprit "village" avec un contenu et une scénographie propices aux échanges et rencontres. L'objectif de capter un maximum de public et de le sensibiliser aux enjeux d'érosion et de submersion marine et de contribuer ainsi au développement d'une culture du risque, a été largement atteint.

Conception des cartes Risques littoraux pour le jeu LABO PO et adaptation du jeu pour les collégiens.

Chiffres clés

20 km de criques rocheuses et 40 km de plages.
65 000 résidents et plus de 500 000 en été sur 11 communes.
70% du littoral sableux est en érosion.
Environ 150 ha de surface de plage perdus à l'horizon 2050.
Prévision d'une élévation de 20 cm du niveau de la mer en 2050.

Faits marquants

2 territoires retenus dans les PO (côte sableuse et côte rocheuse), en lien avec le Plan d'Adaptation au Changement Climatique du Littoral d'Occitanie, pour mettre en oeuvre les Stratégies Locales de Gestion Intégrée du Trait de Côte.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2025 (au 1 ^{er} /07)	2024
Aides aux tiers	Euro		4 000
Nombre d'outils d'animations	Jeux	2	

Axes de progrès / perspectives

- Suite de Labo PO : Réflexion sur les nouvelles actions à mettre en oeuvre et/ou à soutenir pour s'adapter aux risques et anticiper les évolutions.
- Contribution aux actions des Observatoires de la Côte Sableuse Catalane (ObsCat) et de la Côte Rocheuse (ObsRoc) et implication dans la co-construction des Stratégies Locales de Gestion Intégrée du Trait de Côte de ces 2 territoires.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Priorité 1 du Plan de transition bas carbone	Agents du Département, notamment les responsables des bâtiments, des collèges et de l'IDEA.
Partenaires	Intervention CD66
Programme ACTEE Fonds Vert SYDEEL66	Gestion du patrimoine départemental

Structuration du management énergétique

- Déploiement d'AVOB pour le management énergétique, outil commun à tous les services et centralisant les données (consommations, facturations, productions) et permettant un suivi quotidien.
- Conventionnement avec le SYDEEL66 pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie liés aux travaux de rénovation énergétique sur le patrimoine du CD66.
- Sourcing pour mise en conformité décret BACS et plans de comptage sur 4 sites pilotes.

Exploitation/maintenance

Etudes pour l'amélioration des contrats d'exploitation/maintenance des bâtiments du CD66. Contrats de Performance Energétique envisagés sur certains sites.

Travaux

Vote en 2024 d'un plan pluriannuel d'investissements pour la rénovation des bâtiments, basé sur le Schéma Directeur des Energies réalisé en 2023. Ciblage des sites à fort enjeu (consommations, émissions carbone).

Chiffres clés

- Objectif de réduire de 10% les consommations d'énergie sur 2022/2024
- Objectif de réduire de 49% les émissions de gaz à effet de serre dues aux consommations de 2008 à 2030
- 757 k€ perçus via ACTEE pour financer la démarche entre 2022 et 2024

Faits marquants

- Le décret tertiaire impose aux bâtiments de plus de 1000 m² une réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.
- Le décret BACS impose dès 2025 une Gestion Technique performante pour les systèmes énergétiques du Bâtiment.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023
Nombre de points de consommation d'énergie suivis	269	PDL	188	115	0
Dont DLB	118	PDL	109	109	0
Dont IDEA	78	PDL	4	4	0
Dont Barrages et hydraulique	25	PDL	2	2	0
Dont Collèges	73	PDL	73	0	0

PDL : point de livraison

Axes de progrès / perspectives

- Plan Pluriannuel d'Investissement pour la rénovation des bâtiments s'appuyant sur le schéma directeur énergie.
- Marché pour plan de mesurage et conformité décret BACS à plus large échelle.
- Poursuite de la fiabilisation des données, consolidation des historique des consommations et facturations d'énergie des bâtiments (tous patrimoines).
- Intégration des énergies de stock (bois, fioul et propane) en cours.

13.8. Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Priorité 2 du plan de transition bas carbone	Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Groupement d'achat de l'UGAP	Gestion du patrimoine départemental

Favoriser l'éco-mobilité et mobilités douces : navettes inter-sites pour déplacement pendulaire avec parking relais ; Passage de la navette à la demande entre midi et deux (COS + tournée normale) et arrêt gare SNCF à l'étude.

Augmentation du parc de vélos électriques : on compte actuellement 31 vélos et 12 trottinettes électriques destinés aux petits déplacements urbains des agents, sur un total de 60 vélos, répartis sur l'ensemble des services du Département.

Augmentation du parc de véhicules électriques et hybrides : Actuellement 36 véhicules électriques + 59 véhicules hybrides représentant 16% du parc total de VL/VU (578). En 2025 :

- acquisition de plus de 8 véhicules électriques supplémentaires et mise en place de nouvelles bornes électriques sur des sites non équipés,
- redéploiement en pools de véhicules peu utilisés pour en augmenter l'optimisation,
- début des formations à l'éco-conduite pour les agents.

Fait marquant

Remplacement des aérosols jetables pour le nettoyant freins des ateliers par des aérosols rechargeables.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget carburant	Euro	689 244	1 335 177	1 018 034	1 024 218	1 160 216	826 655
Véhicules légers ou utilitaires	Km	3 092 677	6 193 572	6 231 278	6 849 532	6 602 092	5 198 645
Véhicules légers ou utilitaires	Nbre	603	578	584	551	539	499
dont électriques	Nbre	49	43	36	13	13	9
dont hybrides	Nbre	59	58	57	53	53	52
dont thermiques	VL+VU	544	477	548	538	473	438
PL	km	305 436	733 081	602 605	1 054 575	1 323 933	535 104
Flotte PL	PL	106	106	90	90	94	86
Points de recharge de borne électrique	Nbre	26	26	23			
Budget entretien dont AMM : atelier mécanique	Euro	854 306 dont 221 087 AMM (main d'œuvre comprise)	1 692 029 dont 358 343 AMM (main d'œuvre comprise)	889 558 hors AMM et hors main d'œuvre	617 715 hors AMM et hors main d'œuvre	907 981 hors AMM et hors main d'œuvre	791 240 hors AMM et hors main d'œuvre
Budget Achat	Euro	1 198 350	2 116 314*	628 639	835 365	1 518 031	1 370 269
Budget Vente	Euro	79 520	28 950	107 640	67 330	70 630	44 990

* 2024 Budget complémentaire suite transfert RD66

AMM : Atelier mécanique montage

Axes de progrès / perspectives

- Efforts à poursuivre pour passer d'une maintenance corrective à une maintenance préventive.
- Formations éco-conduite pour l'ensemble des agents.
- Poursuite analyse données de géolocalisation pour optimiser l'usage des véhicules et favoriser l'usage en pools.
- Expérimentation de 1 à 2 vélos cargos + Véhicules intermédiaires de type AMI.
- Mise en place d'un atelier de réparation véhicules électriques.



Stratégie	Public visé
Priorité 2 du Bilan Carbone 2022 Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Services départementaux	Gestion des ressources humaines

Déplacements professionnels des agents réalisés hors flotte de véhicules

Chiffres clés

Le train est 4 à 5 fois moins cher que le remboursement des frais kilométriques voiture, 2 fois moins cher que l'avion et équivalent au coût du carburant de la flotte auto.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 30/11)	2024	2023	2022	2021	2020
Frais kilométriques voiture	Euros	210 242,68	283 679,45	274 907,65	251 911,74	128 713	172 245
Distances parcourues en voiture	km	538 940,31	717 488,83	714 751	641 939,72	371 461,44	494 814
Coût de déplacement voiture	€/km	0,39	0,40	0,38	0,39	0,35	0,35
Frais de billets de train DRH	Euros	15 045,40	11 828	9 748,46	11 870,50	5 622,30	3 538,80
Distances en train – DRH	km	88,27	91 475,20	90 519	96 689		
Frais de billets de train agents	Euros	12 830,25	13 220,10	11 513			
Distances train - agents	km		99 787	191 846			
Coût de déplacement en train	€/km			0,08	0,12		
Frais de billets d'avions *	Euros	316	2 484	1 474	2 575	2 380,67	2 056,80
Distances parcourues en avion *	km	911	12 754	8 199	13 665		
Coût de déplacement en avion	€/km	0,35	0,19	0,18	0,19		

* chiffres basés sur les billets uniquement achetés par la DRH

Télétravail au Département des Pyrénées-Orientales

Le télétravail a permis de réduire les trajets et de limiter les émissions de CO₂ et d'améliorer ainsi le bilan carbone de la Collectivité. Les chiffres le démontrent : le nombre d'agents bénéficiant du télétravail classique n'a pas cessé d'augmenter depuis la phase d'expérimentation de 2018. La filière la plus concernée est la filière administrative suivie de la filière sociale et sanitaire et sociale.

Le nombre de jours télétravaillés en 2024, tous motifs confondus, s'élève à 29 345 jours contre 25 562,50 jours en 2023.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 30/11)	2024	2023	2022	2021	2020
Agents en télétravail	Nombre	972	861	845	803	1 224*	1 224*
Jours en télétravail ordinaire	Nombre	21 590	25 944	22 723,50	17 465,50		
Jours en télétravail spécifique	Nombre	4 563	3 401	2 839	2 016		
Jours en télétravail covid19	Nombre	0	0	0	12 719		
Total jours en télétravail	Nombre	26 153	29 345	25 562,50	32 200,50		

*Période Covid

Axes de progrès / perspectives

- Équipements informatiques à adapter (portable, casque pour téléphone, écran supplémentaire...)
- Dématérialisation des actes administratifs (i-parapheurs)
- Continuer de former et/ou d'accompagner les agents à l'utilisation des outils liés à la visioconférence
- Poursuite des formations des cadres liées au télétravail et au management à distance.



**CONSERVER ET EXPLOITER
DE MANIÈRE DURABLE
LES OCÉANS, LES MERS
ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Usagers de la Réserve (plongeurs, pêcheurs professionnels et de loisirs, plaisanciers, apnéïstes, baigneurs... site ouvert et accessible toute l'année), scolaires, scientifiques...
Partenaires	Intervention CD66
État (DREAL financeur à 55 %), Région Occitanie, Parc naturel marin du golfe du Lion, Sorbonne Université, Université de Perpignan, Éducation Nationale, Pêcheurs plongeurs...	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'environnement et au développement durable

La Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls est gérée par le Département depuis 1977. Sa superficie totale est de 650 hectares, dont 600 hectares où les activités humaines sont réglementées et 65 hectares sont en zone de protection renforcée, où quasiment toutes les activités humaines sont interdites.

L'extension du périmètre : après une phase de concertation avec les usagers et le grand public, réalisée de janvier 2022 à juin 2023, le projet a été déposé auprès de services de l'état au printemps 2024. Il prévoit une extension de 1035 hectares, du Cap Béar au Cap Cerbère, dont 2 nouvelles zones de protection renforcée, de 70 hectares au total.

Ce projet est en cours d'instruction par l'État et a déjà reçu de premiers avis favorables. Le décret ministériel d'extension est espéré pour fin 2026.

La gestion de la zone de mouillages de Paulilles permet d'ores et déjà d'analyser les usages dans la partie nord de la future extension.

Chiffres clés

- 250 000 visiteurs par an, dont 35 000 plongeurs et 35 000 personnes au sentier sous-marin.
- 1 200 élèves accueillis lors d'animations pédagogiques.
- Plus de 1 200 heures de surveillance effectuées par an
- Un "effet Réserve" très marqué, validé par plus de 15 suivis scientifiques par an.

Faits marquants

- L'instruction administrative du projet d'extension est lourde et complexe et mobilise fortement l'ensemble de l'équipe de la Réserve marine depuis 2022.
- Le site est reconnu mondialement par des organismes spécialisés (UICN, Océan Refuge et ASPIM), avec notamment le renouvellement du label UICN en 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/09)	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre de visiteurs au sentier sous-marin	A stabiliser	Visiteurs	35 000	37 783	29 120	33 692	31 020	30 060
Nombre de visiteurs ayant participé aux animations	A maintenir	Visiteurs	3 869	4 889	3 712	3 350	1 600	1 200
Nombre d'élèves accueillis	A maintenir	Elèves	1 177	1 683	1 267	1 369	1 153	650
Nombre de mérous comptabilisés		Individus	X	X	729	X	X	650
Nombre de plongeurs sous marin	A stabiliser	Visiteurs	En cours	29 190	30 600	36 517	36 647	29 147

Axes de progrès / perspectives

- La phase d'instruction administrative de l'extension de la Réserve marine, qui portera sa superficie totale à 1680 ha, entre les communes de Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer et Cerbère, va encore durer 1,5 ans environ et va inclure une enquête publique.
- La création de 2 zones de protection renforcée supplémentaires permettra d'obtenir un effet réserve maximisé.



En savoir plus

14.2. Préservation des zones humides



14 VIE AQUATIQUE



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



15 VIE TERRESTRE



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Associations - Communes et EPCI - Syndicats de Bassins versant - Grand public
Partenaires	Intervention CD66
État - Agence de l'Eau RMC - Région Occitanie - ARB -OFB	Animation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique Aide aux tiers

Animation d'une stratégie de protection et de valorisation des Zones Humides (ZH)

- Appui technique et financier aux actions de protection et restauration (études, acquisitions foncières, travaux).
- Animation du réseau de gestionnaires des zones humides (veille technique, partage de connaissances, mise à jour de la base de données).
- Communication / Sensibilisation: faire connaître les zones humides, les pressions qu'elles subissent, leurs rôles dans l'adaptation au changement climatique et aider à leur préservation.

Création de zones de préemption

Animation foncière avec le CEN et le Conservatoire du Littoral auprès des collectivités pour la maîtrise foncière de leur territoire sur des secteurs à enjeux écologiques.

Chiffres clés

- + de 11 000 ha en zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles.
- 11 200 € d'aides à l'acquisition de zones humides.

Faits marquants

Création du guide technique pour les collectivités : zone de préemption ENS

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget	€	35 000	26 000	15 550	17 888	4 328	24 500
Aides aux tiers	€	10 000	10 000	15 000	17 888	4 328	9 500
Subventions perçues	€	0	4 722	4 722	4 722	4 722	4 680
Ateliers / jeux pédagogiques / stands...	Nombre	Jeu Labo PO (carte préservation des ZH)				1 (fête de la nature)	
Études	Nombre				1 (cartographie et priorisation parcelles départementales à enjeux)	1 (création base de données ZH)	

Axes de progrès / perspectives

- Développer des actions de connaissances/préservation/restauration sur les zones humides en propriété départementale.
- Identifier les corridors écologiques pour les espèces des ZH, développer des aménagements protecteurs.
- Limiter la disparition des zones humides - inscription dans les documents d'urbanisme.



PRÉSERVER ET RESTAURER
LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT
À LES EXPLOITER DE FAÇON
DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS,
LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION,
ENRAYER ET INVERSEMENT LE PROCESSUS
DE DÉGRADATION DES SOLS ET
METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT
DE LA BIODIVERSITÉ



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Collectivités Agents de la collectivité
Partenaires	Intervention CD66
GOR, CEN Occitanie, ARB	Gestion du patrimoine départemental Appui technique, aides aux tiers Animation Éducation au Développement Durable

Opération gîtes biodiversité

Développement d'un réseau de nichoirs et de gîtes pour l'avifaune et les chiroptères sur les espaces et les bâtiments publics départementaux. Formation des agents et du public accueillis, diagnostic des espèces, création de nichoirs sur mesure.

Corridors écologiques

Identification des axes routiers qui recensent de nombreuses collisions avec la faune sauvage (grande et petite faune). Sensibilisation des patrouilleurs à la reconnaissance de certaines espèces.

Amélioration de la transparence des routes départementales : étude des points noirs et analyse des corridors écologiques, mise en place de pièges photo.

Stratégie compensatoire

Réflexion collective avec les services de l'État pour articuler les politiques foncières et améliorer la démarche ERC de la collectivité. Définition d'une stratégie foncière pour anticiper les besoins liés à des aménagements et mutualiser les sites acquis. Recherche de cohérence écologique et d'efficacité

Chiffres clés

Plus de 50 nichoirs installés
5000 € d'équipement de suivi pour observer les continuités écologiques
Animation foncière sur près de 400 ha



Faits marquants

Mise en oeuvre des opérations inscrites à la feuille de route interne "Infrastructure et Environnement" sur les corridors écologiques et la formation interne pour monter en puissance afin que les enjeux de préservation de la biodiversité soient intégrés à l'ensemble des politiques sectorielles.

Axes de progrès / perspectives

- Objectif d'installation de 100 nichoirs pour favoriser la biodiversité en milieu urbain, suivi des nichoirs et analyse de la fréquentation par les espèces.
- Réduire les collisions sur les routes avec la faune sauvage : recensement via une appli mobile, création d'aménagements intégrés.
- Formalisation d'une stratégie foncière compensatoire.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Schéma départemental des espaces naturels	Tous publics Collectivités Associations
Partenaires	Intervention CD66
11 organismes gestionnaires de sites (PNR, FRNC, ONF, SMCGS, CEN, GOR, Rivages, ...)	Soutien technique et financier pour acquérir, gérer, préserver, sensibiliser les espaces naturels protégés et la biodiversité

Valoriser les espaces naturels, leur biodiversité

Promouvoir auprès des collectivités la préservation de la Biodiversité à travers les démarches des gestionnaires d'espaces naturels et faire connaître le réseau d'acteurs par la création d'un annuaire qui recense l'ensemble des contacts liés à l'ingénierie écologique et aux gestionnaires d'espaces naturels

Soutenir les gestionnaires de sites naturels

Partenariat (technique et financier) avec les gestionnaires d'espaces naturels pour aider à la mise en œuvre des plans de gestion, projets d'aménagement, de sensibilisation et d'accueil du public.

Ingénierie et appui technique

Accompagnement technique auprès des collectivités pour intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagements. Réflexion pour créer un Observatoire départemental de la Biodiversité.

Chiffres clés

Subventions allouées aux gestionnaires à hauteur d'un million d'euros.

Publication d'un annuaire des acteurs de l'écologie avec plus de 50 contacts

Faits marquants

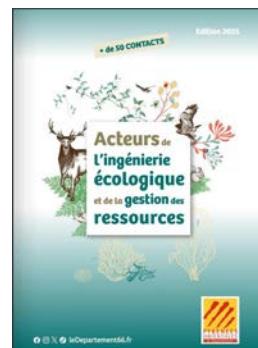
Étude de faisabilité d'un dispositif d'observation de la biodiversité avec l'AURCA

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Aide acquisition Foncier	€	10 000	10 000	10 000	5 000	5 000	5 000
Études écologiques	€	20 000	22 000	20 000	15 000	15 000	10 000
Réserves Naturelles	€	200 000	213 000	213 000	213 000		
AAP Nature en ville	€			125 000	125 000	150 000	25 000
Participation statutaire	€	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000
Gestion des espaces	€	110 000	110 000	100 000	90 000	80 000	70 000
Ingénierie écologique	€	20 000	20 000	5 000			

Axes de progrès / perspectives

- Lancement du 3e appel à projets Nature en ville.
- Projet de création d'un Observatoire départemental de la biodiversité.



En savoir plus

15.3. Gestion de 6 sites naturels terrestres du département



Stratégie	Public visé
Schéma départemental des espaces naturels	Tout public, scolaires, scientifiques, socioprofessionnels
Partenaires	Intervention CD66
Nombreux sur chacun des sites (services de l'État, collectivités locales, fédérations, associations, socioprofessionnels, etc)	Gestion du patrimoine départemental Éducation à l'environnement et au développement durable

Les 7 sites naturels gérés par le Département comprennent 1 site marin, la Réserve marine de Cerbère-Banyuls, et 6 sites terrestres répartis sur l'ensemble du territoire : les sites classés des Bouillouses et de Paulilles, les lacs de la Raho et de l'Agly, la Réserve naturelle régionale de Nyer, qui inclut l'animation du site Natura 2000 "Chiroptères des PO", et le site des Dosses.

Les missions communes sur ces sites sont la préservation de la biodiversité, l'accueil du public, l'encadrement des usages et le développement d'un tourisme durable, la mise en valeur du paysage et du patrimoine local, l'éducation à l'environnement et au développement durable. Les grandes actions en cours sont :

- l'animation des instances de gouvernance (comité de gestion) mises en place du site classé des Bouillouses depuis 2023 ;
- les actions et aménagements d'adaptation au changement climatique, notamment à la Raho et Paulilles ;
- la reprise de l'entrée principale du Lac de la Raho (projet chiffré à plus de 2 M€).

Chiffres clés

- 1,5 à 1,7 millions de visiteurs/an. La fréquentation estivale du site le plus fréquenté, le Lac de la Raho, a significativement baissé en 2023 et 2024, du fait de la sécheresse et de la dégradation de la qualité de l'eau, limitant les activités de baignade, nautiques et de pêche. Il a heureusement réaugmenté en 2025.

Faits marquants

L'engouement pour les sites naturels est de plus en plus important, notamment depuis la pandémie de Covid-19, et la fréquentation de ceux-ci augmente peu à peu depuis 20 ans. Cela oblige à mener des actions de préservation (réglementation, limitation de la fréquentation) qui sont de mieux en mieux comprises et acceptées par le grand public.

Tableau de suivi

Indicateurs	Sites					
	Lac des Bouillouses	Anse de Paulilles	Lac de la Raho	Lac de l'Agly	Réserve de Nyer	Site naturel des Dosses
Statut / protection	Site classé (loi de mai 1930) + Natura 2000 + ZNIEFF	Site classé (loi de mai 1930) + Natura 2000 + ZNIEFF	Réserve écologique : ZNIEFF	ZNIEFF	Réserve naturelle régionale + Natura 2000 + ZNIEFF	ZNIEFF
Propriété	CD 66, SNCF, ONF, collectivités locales, privés...	Conservatoire du littoral	CD 66	CD 66	CD 66	CD 66
Type	Montagne, haute montagne, lacs, cours d'eau et zones humides	Ancienne usine de dynamite transformée en site touristique paysagé avec espaces jardins, bosquets et prairies	3 retenues d'eau artificielles (principale, touristique et écologique) entourées d'espaces verts entretenus	Retenue artificielle entourée de vignes, bois et garrigue	Montagne et haute montagne	Lagune artificialisée, recolonisée par une biodiversité spécifique
Superficie	4 647 ha	32 ha	Plans d'eau : 230 ha Espaces verts : 50 ha	Plan d'eau : 180 ha Pourtour : 55 ha	2 192 ha	10 ha
Fréquentation annuelle	Plus de 200 000 visiteurs de mai à octobre, dont 70 000 transportés en navettes	250 000 visiteurs	0,9 à 1,2 million de visiteurs	30 000 visiteurs	5 000 visiteurs	80 000 visiteurs
Nombre de scolaires accueillis (animations pédagogiques)	10 classes / 230 élèves	200 classes / 5 000 élèves	43 classes / 1 000 élèves (sans compter Génération 66)	20 classes / 600 élèves (sans compter le raid des collèges)	12 classes / 200 élèves	50 classes / 1 100 élèves

Axes de progrès / perspectives

- Continuer les actions d'adaptation au changement climatique :
- Paulilles : adaptation des végétaux, installation de cuves de récupération des eaux pluviales, remplacement des toilettes du site par des toilettes sèches.
- La Raho : poursuite du suivi de la qualité de l'eau, réflexion sur les aménagements à prévoir pour préserver l'attractivité du site et les activités sur le long terme.

En savoir plus





PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT
DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET
OUVERTES AUX FINS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À
LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE,
À TOUS NIVEAUX, DES
INSTRUCTIONS EFFICACES,
RESPONSABLES ET OUVERTES

16.1. La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Stratégie financière	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion du patrimoine départemental, commande publique, service au public, aides aux tiers

Une gestion durable de la dette

La dette et le patrimoine, deux éléments fondamentaux de la stratégie financière, participent à l'action durable de la collectivité.

Cette stratégie a connu différentes étapes. D'abord, entre 1998 et 2007, le Département a poursuivi de manière progressive et déterminée son désendettement. Depuis 2008, l'encours de la dette a été stabilisé à un niveau soutenable, matérialisé par des bons ratios de solvabilité. Anticipant en 2022 un retour élevé de l'inflation, le Département s'est désengagé de contrats à taux variables illustrant ainsi une nouvelle période de désendettement. La collectivité dispose depuis 2023 d'un niveau d'endettement "socle" maîtrisé qui l'autorise à financer ses dépenses d'équipement dans le cadre du développement durable du territoire.

Chiffres clés

Le stock de dette était de 199 M€ au 31 décembre 1998. Il atteint 154,6 M€ au 31 décembre 2024, soit une réduction de 44,4 M€.

L'épargne brute ressort en moyenne à 86,8 M€ sur la période 2020-2024. Le taux d'épargne brute(epargne brute/RRF) est de 11,5% en 2024.

Faits marquants

La dette départementale, ramenée au nombre d'habitants, s'élève à 317€ en 2024 contre 514€ en moyenne pour les Départements comparables (sources:DGCL). La capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires au désendettement en fonction des marges d'autofinancement) se situe à 2,4 années contre 4,8 années au niveau de la strate des Départements .

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2024	2023	2022	2021	2020
Encours de dette	200	million d'€	154,6	127,3	143,7	184,1	175
Investissement (hors dette)	125	million d'€	141,9	109,2	120,7	97	107,1

Axes de progrès / perspectives

- Le Département poursuit son engagement en matière de "finance durable": il est prévu dans un contrat d'emprunt des bonifications de taux si les exigences en matière RSE sont respectées. A compter du compte administratif 2024, le Département produit une annexe qui établit une classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Recours à des nouvelles technologies numériques (matériel, applications informatiques...) et leur intégration dans le quotidien des agents et de la collectivité.	Agents et tous publics
Partenaires	Intervention CD66
	Accompagnement technique. Innovation et développements des usages du numérique

Optimisation des équipements et des usages pour une consommation énergétique responsable

Plusieurs actions ont été mises en place pour réduire la consommation énergétique :

- Centraliser les serveurs à la DSIANT (Direction des Systèmes d'Information et aménagement numérique du territoire) pour réduire le parc matériel et donc la consommation électrique et les déplacements.
- Renouveler le stockage et création d'un PRA (Plan de Reprise d'Activité) : critère d'évaluation concernant la consommation électrique.
- Mise en place d'un DATACENTER aux standards Green IT, afin de réduire la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone.

Chiffres clés

- 25 serveurs centralisés à la DSIANT.
- 2 stockers à l'Hôtel du Département et 2 stockers à la DSIANT.
- Datacenter : Engagement pluriannuel (AP) de 700 000 € TTC. Marché en cours de lancement.

La dématérialisation et le développement des usages du numérique

Mise en place de plusieurs actions pour réduire les coûts d'impressions par le biais de la dématérialisation :

- Action d'une solution de e-billeterie et d'un logiciel de caisse sur les sites touristiques, historiques et naturels ainsi qu'au Musée de Céret et au Mémorial de Rivesaltes. L'objectif est de réduire le volume de tickets imprimés sur site.
- Action d'une nouvelle solution de gestion des correspondances : MAARCH : remplaçant de KOLOK. L'objectif est de réduire les transits de documents papier entre les sites.
- Action d'une nouvelle solution de gestion de la PCH : * Consultation * Mise en œuvre.
- Action qui consiste à la gestion des arrêtés hors RH individuels dans WEBDELIB y compris la publication sur internet. L'objectif est de réduire le volume d'impressions papier produites et des transits de documents papier entre les sites.

Chiffres clés

- 5 155 470 millions de copies en 2023
- 8 937 627 millions de copies en 2024
- (Hausse préoccupante des volumes d'impression)

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 31/08/2025)	2024	2023	2022	2021	2020
Circuits I-parapheur créés	Nbre	91	78	85	53	45	37
Dossiers créés dans I-parapheur	Nbre	24 509	30 874	22 201	13 053	6 432	3 622
Moyenne mensuelle de dossiers créés dans I-parapheur	Nbre	3 064	2 573	1 850	1 088	536	302

16.3. Développement de la dématérialisation dans la gestion du personnel

Stratégie	Public visé
Recours à des nouvelles technologies numériques (matériel, applications informatiques...) et leur intégration dans le quotidien des agents et de la collectivité.	Agents et tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Prestataire SWILE	Gestion des Ressources Humaines Communication interne

Développement du dématérialisé et distanciel dans le process de recrutement

- L'unité recrutement travaille sur la mise en place d'une plateforme de recrutement, permettant de dématérialiser et centraliser l'ensemble de la procédure de recrutement de la Collectivité.
- Les ateliers de paramétrage ont été réalisés, et l'unité travaille sur la base test. la DSIANT réalise les paramétrages fonctionnels de la plateforme.
- Une expérimentation est menée avec le Pôle des Solidarités sur un process hybride entre l'utilisation entièrement dématérialisée, via la plateforme, et le process actuel.
- Les jurys de la collectivité proposent les entretiens en distanciel, limitant ainsi les déplacements pour les candidats résidant hors département.

Chiffres clés

98 mobilités publiées du 01/01/25 au 01/07/25

Faits marquants

Un contrat de projet a été recruté pour continuer à proposer un service de qualité aux directions, durant la phase de transfert des données.

Le projet a connu des difficultés techniques de développement, retardant son déploiement.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2025 Au 1er/07	2024	2023	2022
Nombre de procédures de recrutement sur poste permanent	jury	98	128	145	78

Axes de progrès / perspectives

- Mise en production de la plateforme à échéance février 2026.
- Intégration des demandes de stages ou d'apprentissage dans le dispositif, gérés par l'unité formation dans cette plateforme.

Inciter les agents à solliciter des titres restaurants nominatifs sous format dématérialisés

- Communiquer davantage afin d'inciter les agents à solliciter le chargement de la carte pour les titres restaurant nominatifs en mettant en avant les nombreux avantages de ce support par rapport au format papier.

- Informer de l'obligation prochaine réglementaire du recours à la carte.

Chiffres clés

Au 31/12/2024, 511 agents utilisent la carte TR, contre 326 au 1/01/2024.

Faits marquants

Mise en place de la dématérialisation totale des Titres restaurant sur Carte ou e-carte pour les Stagiaires et les Saisonniers à compter du 1 janvier 2025.

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer la communication sur les avantages des titres dématérialisés : simplicité d'usage, paiement au centime près, via mobile, flexibilité en cas de perte/vol (blocage et report immédiat du solde), report automatique des titres non consommés de l'année précédente, économies de transport et de papier.
- Proposer exclusivement des titres dématérialisés sur carte ou e-carte.

Stratégie	Public visé
PDA La TRAMe: Feuille de route de l'administration départementale 2022-2028 Plan pluriannuel d'audit	Tous les agents du Département La Direction Générale et les directeurs
Partenaires	Intervention CD66
Organismes associés	Accompagnement technique Animation Études

Appui au pilotage stratégique

Vérification de la bonne atteinte des objectifs de manière optimale :

- Déployer des outils, une méthode et un accompagnement pour s'assurer que les réalisations permettent d'atteindre les objectifs fixés et analyser les causes et conséquences des écarts constatés.
- Éclairer la décision en alimentant et en structurant un dialogue de gestion, à travers notamment un outil d'informatique décisionnel.

Audit

Plan pluriannuel d'audit de la collectivité de 3 audits par an des Organismes Associés du Département.

Accompagnement à l'élaboration des plans d'action.

Animation des dialogues de gestion annuel avec les Organismes Associés, leur direction de rattachement et la DF.

Suivi des recommandations.

Conseil en organisation et appui RH

Accompagnement des services dans le cadre de projets visant à:

- la conduite de projets structurants et transversaux (Cotation, étude RH, ROH, ...)
- la formalisation de procédures et l'amélioration des process (évolution d'organigramme, SAFI, Iparapheur,...).

Chiffres clés

Organisation de 4 réunions de revues de projets de 3h.

Présentation d'un 1er bilan de La TRAMe auprès de 150 cadres.

6 dialogues de gestion OA.

Suivi de 143 recommandations d'audit.

19 évolutions d'organigramme présentées en CST.

Faits marquants

Acquisition d'un outil de pilotage des programmes stratégiques Stratmonitor. Rédaction du bilan final Imagine les PO. Organisation des premières revues de projet. Lancement des premiers travaux de production de tableaux de bord Diddash. Finalisation des feuilles de route La TRAMe.

Audits des PNR Corbières Fenouillèdes, PNR Pyrénées Catalanes, SM Canigo Grand Site et Agence Départementale du Tourisme. Adoption de la délibération de la cotation des métiers.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2025 (au 1er /07)	2024	2023
Actions du Projet d'Administration en cours de réalisation ou réalisées	Objectif 2028 : 48	Nombre		29	
Agents impliqués dans la mise en œuvre du PDA	32 / an	Nombre		32	80
Services accompagnés par la DEA		Nombre	15	26	10
Audits d'organismes extérieurs du Département	3/an	Nombre	3	4	2

Axes de progrès / perspectives

- Livraison des premiers tableaux de bord Diddash sur les périmètres insertion et finances.
- Poursuite du déploiement de l'analytique stratégique financière sur le périmètre de la DGA Citoyenneté.
- Déploiement de Stratmonitor pour le suivi de la TRAMe.
- 2025 : Audits du CAUE, du COS et du Musée de Céret.
- Perspectives 2026 : Audits Syndicat Mixte, PNR, Mémorial du camp de Rivesaltes et 1 ou 2 autres OA.
- CO RH et numérique.

16.5. Faciliter l'accès aux services publics

Stratégie	Public visé
Schéma d'Administration Numérique (Feuille de route France Numérique Ensemble) Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public 2017-2023	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Préfecture des Pyrénées-Orientales, Région Occitanie, EPCI, Opérateurs de services (CPAM, Pôle Emploi, CAF...) réunis dans le cadre du Schéma, Association des Maires de France 66	Accompagnement technique Aides aux tiers Service au Public

Schéma d'Administration Numérique dans le cadre du dispositif France Numérique Ensemble

Faisant suite à l'important travail fourni dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public 2017-2023, la Préfecture et le Département vont co-piloter et élaborer ensemble un Schéma d'Administration Numérique dans le cadre du dispositif France Numérique Ensemble jusqu'en 2027.

Un schéma départemental et une feuille de route permettront de créer, dans un cadre de concertation le plus large et inclusif possible, la construction de solutions concrètes pour protéger l'accompagnement et l'intégration des usagers dans la transition numérique en cours.

Poursuite des différents appels à projets déjà en place dans le service dans le cadre du SDAASP 2017-2023 :

- Appel à projets : "Développons les services au public innovants"
- Appel à projets : "Offre de santé et territorialisation"
- Appel à projets : "Espaces Numériques et de Services Partagés"

Chiffres clés

Plus de 1000 réponses à la Consultation Citoyenne entre le 15 juillet et le 15 septembre 2024
Projets votés en 2025 :

- AAP Santé : Crédit d'un centre municipal de santé à Alénya (33 000€),
- Unité de soin mobile type Medicobus pour l'Association MobilTech Santé (78 260,04 €).

Faits marquants

- Lancement du Schéma Départemental d'Administration Numérique 2024-2030,
- Consultation à la population sur l'administration et les services numériques,
- Organisation d'Ateliers de Co-construction de la feuille de route avec les EPCI et les partenaires,
- Rendu au 30 octobre de la Feuille de Route.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1 ^{er} /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget – AAP Services au public innovants	Euro						35 000
Budget – AAP Offre de santé et territorialisation	Euro	221 180	288 656	511 682	185 500	76 180	218 851
Budget - AAP Espaces Numériques et de Services Partagés	Euro		42 723,61		150 000	40 000	

Axes de progrès / perspectives

- Élaboration du Schéma Départemental d'Administration Numérique en concertation avec la Préfecture.
- Travail avec la Préfecture des PO sur la coordination et le maillage du territoire.
- Renforcement de l'itinérance des services au public.
- Travail en cours sur la santé et e-santé.
- Réunion du 1er Comité de Pilotage du Schéma Départemental d'Administration Numérique (Septembre).

En savoir plus



**RENFORCER LES MOYENS DE
METTRE EN OEUVRE LE
PARTENARIAT MONDIAL POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

17.1. Réseau Départemental 66 de Développement Durable

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Stratégie départementale de développement durable	Agent(e)s territoriaux et élu(e)s des collectivités
Partenaires	Intervention CD66
Communes, Intercommunalités, Pays, Parcs Naturels Régionaux, État (DREAL, DDTM66), AMF66, CAUE	Animation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique Aides aux tiers

Portail des Collectivités 66

Le Département a lancé en 2024 un site internet dédié aux collectivités des Pyrénées-Orientales. Ce « Portail des Collectivités 66 » a pour objectif de centraliser toutes les informations utiles aux communes et aux intercommunalités. Les rubriques développées sont :

- les formations et rencontres**
Sont répertoriées les formations et rencontres localisées dans les P.O. ou dans la région Occitanie, organisées par les partenaires du Département : CAUE, CNFPT, ADEME, OFB, TRAM'66, CEREMA, etc.
- les ressources documentaires**
Des documents et ressources diverses sont publiés sur "l'aménagement et le cadre de vie", "la transition écologique et énergétique", "la citoyenneté et la solidarité", "la responsabilité sociétale des collectivités".
- l'appui technique en ingénierie territoriale**
Sont présentées toutes les offres d'intervention, de conseils et d'accompagnements proposées par le Département aux collectivités pour la réalisation de leurs projets.
- les aides financières**
Sont répertoriés les appels à projets et dispositifs d'aides en continu du Département.

Chiffres clés

Depuis 2015 :

495 participants (agent(e)s et élu(e)s, aux rencontres du réseau, sur 17 animations (visites, formations, réunions)

22 lettres d'information technique sur le DD



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget des animations		Euros	0	0	0	12 588	0	0
Mobilisation du réseau (réunion, formation-action...)	3	Animations	0	0	1	5	0	0
	60	Participants	0	0	65	80	0	0
Lettre d'info	4	Nombre	0	0	3	5	5	6
Portail des Collectivités 66								
Publications (formations, rencontres, ressources, actualités)		Nombre	125	391				
Fréquentation (visiteurs)		Nombre	2 433	1 499				

Axes de progrès / perspectives

- Accompagnement des collectivités dans la lutte au changement climatique.
- Création d'une newsletter via le portail des collectivités 66.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Stratégie départementale de développement durable	Agent(e)s territoriaux et élu(e)s des collectivités
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT (prise en charge des dépenses de formations) Collectivités des Pyrénées-Orientales (accueil des formations et retour d'expériences)	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique

Clôture en 2025 de l' offre de formation 2023/2024 sur le développement durable

Cette programmation s'est terminée avec la réalisation en 2025 :

- d'une formation sur "L'éclairage public et la trame noire" à Olette (PNR Pyrénées Catalanes),
- une matinée d'actualités "Quelle attractivité pour les communes grâce aux mobilités actives" à Sorède.

Un bilan très positif avec 18 formations réalisées dont 5 journées d'actualités et une participation de 451 élus et agents territoriaux.

Nouvelle programmation 2025/2027 en cours d'élaboration

Sur la base du recueil des besoins en formation des collectivités et du partenariat avec les acteurs du territoire (Pays, PNR, CAUE, etc.), une nouvelle offre est en cours d'élaboration avec le CNFPT. Elle privilégiera les journées d'actualités riches en retours d'expériences sur des sujets innovants en lien avec les thématiques issues de Labo P.O. Des formations plus techniques seront proposées pour approfondir les connaissances. Les domaines ciblés sont : la gestion du risque incendie, l'eau, l'aménagement durable et la biodiversité, les mobilités, l'urbanisme et l'habitat, l'énergie.

Cette offre sera mise en ligne sur le Portail des Collectivités 66 au 2^e semestre 2025.

Chiffres clés

Depuis 2013, 1 562 participants dont 223 élus et 1 339 agents ont été formés au développement durable, soit 194 collectivités, dont 161 communes, 32 structures intercommunales, le Département et d'autres organismes divers (DDTM, CAUE, OPH, AFB, Université de Perpignan, etc.).

Faits marquants

Nouveau partenariat avec la délégation régionale du CNFPT avec une offre de formation ouverte à toutes les communes de la Région Occitanie mais localisée dans les Pyrénées-Orientales.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Sessions de formations	10	Nbre	2	9	5	7	10	6
Participants	150	Nbre	43	225	153	142	153	86
Participants par formation	15/formation	Moyenne	21	25	30	20	15	14

Axes de progrès / perspectives

- Coordination d'une offre départementale de formation publiée sur le Portail des Collectivité 66,
- Fédération des acteurs impliqués dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement afin de développer des formations et démarches innovantes.

En savoir plus



17.3. Développer les démarches de dialogue citoyen



Stratégie	Public visé
Démarche de concertation citoyenne "Imagine les PO", AAP Développons les Cafés Citoyens en Pyrénées-Orientales	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Communes, Communautés de Communes	Accompagnement technique Aides aux tiers Service au Public

Imagine les PO

Suite à la concertation citoyenne de 2019, les actions suivantes ont été mises en place :

- Co-portage avec la Direction de la Communication d'une plateforme de dialogue citoyen : véritable espace de concertation en ligne permettant de recueillir les avis des habitants.
- Développement de l'Appel à Projets : "Développons les Cafés Citoyens en Pyrénées-Orientales" pour permettre l'émergence de projets de dialogue citoyen.
- Appui technique et méthodologique dans la définition, l'élaboration et le suivi de projets de démarches de participation citoyenne.
- Animation de réunions territoriales de participation citoyenne.
- Mise en relation avec des partenaires potentiels et/ou institutions ressources étant déjà engagées dans des démarches participatives.
- Capitalisation de retour d'expériences des projets déjà engagés au sein des communes du département et/ ou dans d'autres départements.

Chiffres clés

AAP Cafés Citoyens : 5 projets structurants soutenus entre 2020 et 2025.

Plus de 1000 réponses à la Consultation Citoyenne sur l'administration et les services numériques entre le 15 juillet et le 15 septembre 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024	2023	2022	2021	2020
Budget – AAP Café Citoyen	Euro	44 169	60 000	6 746	89 262	14 030

Rendez-vous avec le Département

Durant les deux prochaines années, le Département lance une nouvelle consultation dans tous les territoires du département, auprès de l'ensemble de la population, pour prendre en compte les mutations sociétales et écologiques afin d'adapter les actions du Département et favoriser l'anticipation et l'innovation.

Objectifs :

- Donner la parole aux habitants sur leurs expériences, besoins et priorités pour l'avenir du département ;
- Partager les solutions d'adaptation au changement climatique de Labo P.O amorcé par le Département depuis 2024 ;
- Associer et consulter les habitantes et habitants sur le nom du département ;
- Mobiliser des citoyens prêts à s'investir dans une future assemblée citoyenne.

Axes de progrès / perspectives

- Développer une culture interne et externe en matière de dialogue citoyen.
- Développer une culture citoyenne et de démocratie participative à l'échelle du département.

En savoir plus

PARLONS AVENIR !

Stratégie	Public visé
Accompagnement au bloc communal	Communes et leurs groupements de communes
Partenaires	Intervention CD66
Communes et leurs groupements de communes	Aide aux tiers

Aides aux communes et aux groupements de communes

En date du 02/02/23, l'Assemblée Départementale a adopté le règlement d'aides aux communes et aux groupements de communes. Au titre de la solidarité territoriale, les projets doivent impérativement s'inscrire dans l'un des axes stratégiques suivants:

- Axe 1 : Maintenir ou développer les services aux publics
- Axe 2 : Agir pour la cohésion sociale et territoriale
- Axe 3 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel

Qui se déclinent en cinq thématiques prioritaires:

1. Projets d'équipements d'amélioration du service public à la population (dont accessibilité) ;
 2. Projets d'embellissement des villages et rénovation du patrimoine ;
 3. Projets d'équipements en faveur de l'enfance et jeunesse ;
 4. Projets d'équipements culturels, sportifs et de loisirs ;
 5. Projets d'équipements en faveur de la consolidation des filières touristiques et agricoles.
- Le règlement des aides aux communes s'appliquent à 6 programmes.

Chiffres clés

Les programmes du service aides aux communes:

- Aide à l'Investissement Territorial (AIT),
- Aide Directe aux Équipements Structurants (ADES),
- Bourg-Centres (B.C.) et Petites Villes de Demain (PWD),
- Plus Beaux Villages de France,
- Fonds Intempéries.

226 communes

12 EPCI

Faits marquants

- Application du règlement des aides aux communes.
- Participation à la mise en service du module e-subvention sur e-sedit et mise en oeuvre.
- Application de la M57 et de ses conséquences sur la gestion des lignes budgétaires du service (finances).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget en AP/CP	Euro	7 000 000	12 100 000	8 315 100	8 448 595	11 621 847	8 316 666
Subventions instruites	Nombre		586	407	429	398	414
Subventions octroyées	Nombre		319	106	363	351	393
Montant subventions octroyées	Euro		10 996 285	4 103 886	10 001 164	8 646 045	12 787 398
Montant total opérations	Euro		82 769 363	29 687 977	51 222 592	39 866 042	59 836 581

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la mise en œuvre et maîtrise du module e-sedit.
- Poursuite de la gestion des lignes financières en AP/CP.
- Participation à la refonte des programmes des Aides aux communes.
- Participation à la création de la plateforme de dépôt de dossier de demande de subvention.
- Commande publique pour la mise en œuvre de l'évolution des dispositifs financiers au bloc communal.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
	Associations
Partenaires	Intervention CD66
Ligue de l'enseignement Animation Sport emploi SDJES	Aides aux tiers Animation

Animation du site Pass66, le portail des associations et des citoyens.nes engagé.es.

L'objectif de cet outil est à la fois de donner de la visibilité aux associations et à leurs actions mais aussi de les accompagner et de les conseiller dans leurs actions au quotidien ainsi que de partager leurs offres de missions bénévoles.

Organisation de la manifestation Valeurs en Fête.

Cet évènement grand public vise à rapprocher les associations et les citoyens dans le but notamment de réunir l'offre et la demande de bénévoles.

Intégration du dispositif Guid'Asso .

Cet outil porté par l'État au niveau national et décliné au niveau régional et départemental a pour objectif de porter à la connaissance des associations les structures compétentes pour répondre à leurs besoins d'accompagnement et de formations.

Chiffres clés

8 à 10 000 associations actives sur le Département
128 associations présentes à Valeurs en Fête 2024

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er /07)	2024	2023	2022	2021	2020
Subventions votées (fonctionnement et investissement)		Euro		17 672 202 €	15 332 250 €	14 272 081 €	16 969 224 €	17 549 292 €
Associations inscrites à l'annuaire départemental de Pass66	3 000	Fiches	2986	2 882	2 500	2 269	2 145	2 019
Fréquentation « Valeurs en Fête »	2 500	Entrées		2 517	2 330			

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la participation active à Guid'asso
- Reprise des réunions de conseil et d'informations auprès des associations.
- Proposition d'une offre de formation des services du Département à destination des associations.
- Réflexion autour de l'outil Pass66 pour en faire un outil au service du bénévolat local.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Renforcer les échanges transfrontaliers et tisser de nouveaux partenariats	Fondations, Associations, Organismes consulaires Universités, établissements de formation ; Structures publiques & para-publiques ; Collectivités territoriales & groupements.
Partenaires	Intervention CD66
Generalitat de Catalunya	Aides aux tiers Soutien aux projets de coopération transfrontalière de proximité

Le Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers est un appel à projets annuel créé en 2008 par le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya, dans le cadre d'un Accord de partenariat liant les 2 institutions.

Il permet de financer depuis 15 ans des opérations transfrontalières à dimension locale, contribuant au rapprochement citoyen et au développement de l'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT - territoire naturel de coopération formé par les Pyrénées-Orientales et la province de Girona).

L'ambition partagée du Département et de la Generalitat est :

- d'être le moteur d'une dynamique de développement territorial transfrontalier, basée sur le partage d'un avenir commun, en identifiant les opportunités de coopération et en fédérant les forces vives du territoire ;
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du bassin de vie transfrontalier et d'apporter une réponse concrète aux obstacles liés à l'existence de la frontière.

Chiffres clés

Entre 2008 et 2024 :

- Près de 550 projets transfrontaliers déposés
- 346 projets soutenus
- 1,57 M€ de subvention octroyés par le Département
- Coût total des actions menées par les acteurs : 6,7 M€
- Montant moyen des subventions octroyées : 4 500 €

Faits marquants

L'appel à projets 2024 a connu une forte mobilisation des opérateurs du territoire, avec une hausse de +40% de dépôts de dossiers.

Mise en oeuvre de l'Aire Fonctionnelle Transfrontalière EsCaT (animation & mise en oeuvre du 1er AAP), qui permettra de financer des opérations transfrontalières complémentaires (en termes de thématiques et de montants).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2024	2023	2022	2021	2020
Subventions versées	100 000	Euro	102 437	105 510	96 542	58 158	72 641
Projets soutenus	20	Nbre	30	28	29	16	18

Axes de progrès / perspectives

- Rapprochement des 2 dispositifs portés parallèlement par le Département et la Generalitat, afin de tendre vers davantage de modalités de mise en œuvre communes.
- Renforcer la communication commune autour des projets programmés.
- Renforcer la complémentarité du Fonds micro-projets avec les nouveaux AAP transfrontaliers européens : EsCaT et petit-projets POCTEFA.

En savoir plus



17.7. Fonds départemental de coopération extérieure

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Soutien aux acteurs du territoire qui interviennent en Rive sud méditerranéenne auprès des populations locales	Partenaires et populations sur place
Partenaires	Intervention CD66
Associations Loi 1901 et ONG, Collectivités locales et établissements publics, universités et centres de formation...	Aides aux tiers Accompagnement technique des porteurs de projet

Appel à projet annuel "Fonds départemental de coopération extérieure- FDCE"

Le périmètre géographique du FDCE initialement tourné vers la rive sud méditerranéenne, est depuis 2023, ouvert à d'autres territoires en développement en Afrique-Caraïbes-Pacifique, Asie, et Amérique latine.

Un accompagnement technique est également réalisé auprès des candidats, dès la phase de montage d'un projet, en cours de réalisation et en phase de restitution.

Les typologies d'intervention : solidarité internationale, transfert de compétences, coopération scientifique.

Les domaines d'intervention :

- Transition énergétique
- Préservation des ressources naturelles, mobilités et tourisme durable, économie circulaire et agriculture paysanne
- Appui social aux plus vulnérables par les outils numériques
- Éducation et jeunesse
- Soutien à la transition démocratique

Chiffres clés

23 projets soutenus depuis 2013 (Liban, Algérie, Tunisie, Maroc, Palestine, Israël, Sénégal, Cameroun, Kénya, Mexique).

Faits marquants

Deux missions solidaires de jeunes en 2024/25.

Mobilisation des services lors de l'accueil en Pyrénées-Orientales d'un partenaire kényan pour des visites de terrain et des échanges de bonnes pratiques (pépinière départementale et reforestation, Canal de Corbère et irrigation durable de plantations, permaculture).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2025 (01/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Structures bénéficiaires	Nbre	3	3	1	0	1	4
Montant des aides votées	Euro	27 136	30 000	10 000	0	10 000	30 000
Bénéficiaires finaux (population locale)	Personnes	1910	2 175	0	0	400	335

Axes de progrès / perspectives

- Utilisation des outils virtuels pour collaborer.
- Diversification des typologies de projet et d'opérateurs, et élargissement à d'autres continents.



Stratégie	Public visé
Donner les mêmes chances de réussite à tous les jeunes et acteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants de 9 à 19 ans - Toute entité juridique : Agents, partenaires institutionnels, associations, coopératives d'activités
Partenaires	Intervention CD66
Structures de jeunesse DREETS, Région et Départements d'Occitanie, CIED, Autorités nationales et Ministères	<p>Aide financière en faveur de la mobilité des 9-19 ans</p> <p>Appui technique aux porteurs de projets et recherche de financements européens</p>

AAP "En route vers l'Europe" (Aides au tiers)

Soutien aux actions en faveur de la mobilité, de la citoyenneté européenne et de la participation des plus jeunes à la vie de la Cité portées par des opérateurs des Pyrénées-Orientales favorisant le rapprochement entre enfants de nationalités différentes ainsi que leur mobilité dans l'espace européen, via des projets et voyages collectifs de découverte des institutions européennes.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectif annuel	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2025 (au 1er/07)	2024	2023	2022	2021	2020
Budget	16 000	Euro	16 000	16 000	16 000	0	8 000	4 000
Partenaires soutenus	4	Nbre	4	4	4	0	2	1

Accompagnement des services et acteurs du territoire

Veille et accompagnement des services et acteurs du territoire dans le cadre de candidature à appels à projets de la Commission européenne, du FSE+ et de coopération transnationale assuré en interne par une chargée de mission, en complément du suivi des structures d'informations et de sensibilisation à l'Europe (ADRET et Maison de l'Europe).

Chiffres clés

4 projets de mobilité européenne (Espagne, Allemagne, Strasbourg) et/ou d'échanges de jeunes soutenus (franco-allemands et polonais) en 2024/25.

60 jeunes sensibilisés aux valeurs de l'UE et en interaction avec des adolescents issus vivant dans un autre pays européen.

3 mairies impliquées (CMEJ, PIJ) et deux Junior Asso.

Faits marquants

Actions interdépartementales de lobbying (cadre financier pluriannuel européen)

Axes de progrès / perspectives

- Un 6ème AAP "En route vers l'Europe" lancé courant 2025.
- Travail de sensibilisation sur l'élaboration de la nouvelle programmation des fonds européens.



CONCLUSION

Le développement durable s'inscrit dans une démarche de progrès, d'amélioration continue, une dynamique permanente qui cherche à apporter des réponses adaptées à une situation locale, parfois mouvante, avec ses spécificités et ses singularités, analysées sous le prisme de chacune des 5 finalités et des 17 Objectifs de Développement Durable.

Cette année encore, ce rapport démontre que le développement durable est au cœur des politiques publiques du Département qui intègre ses principes dans les différents champs d'actions :

- gestion du patrimoine et des ressources humaines,
- achats responsables et durabilité des équipements,
- animations et éducation à l'environnement et au développement durable,
- services aux publics,
- Aides aux tiers.

Les nombreuses actions partenariales mises en place, notamment dans le cadre d'appels à projets thématiques, démontrent la volonté du Département de s'appuyer sur la participation des acteurs et de faire appel à l'intelligence collective pour déployer sa politique publique en se basant sur des critères objectifs d'attribution des aides.

Élaboré de façon partenariale entre la Mission Développement Durable et les différents services, il témoigne de la mobilisation collective mise en place et illustre, au travers des nombreux chantiers et politiques engagés, la volonté d'aller toujours de l'avant pour construire un avenir durable pour le département.

Au-delà du contexte réglementaire, ce rapport a également pour vocation de prendre place comme un élément de dialogue et de transparence de l'action publique et donne ainsi l'opportunité à la collectivité de rendre compte en interne (élus, agents), mais aussi aux usagers de son positionnement et de son engagement en faveur du développement durable.



Contact

Service Transversal Développement Durable
Département des Pyrénées-Orientales
24 Quai Sadi Carnot
66906 Perpignan Cedex

developpement.durable@cd66.fr
Tél. 04 68 85 82 80 / 58



leDépartement66.fr



L'Accent Catalan de la République Française